

**Université de POITIERS**

**Faculté de Médecine et de Pharmacie**

**ANNEE 2016/2017**

**Thèse n°**

**THESE  
POUR LE DIPLOME D'ETAT  
DE DOCTEUR EN PHARMACIE  
(arrêté du 17 juillet 1987)**

présentée et soutenue publiquement  
le 25 novembre 2016 à POITIERS  
par Madame CHASSARD Fiona  
née le 23 janvier 1989

**Etude ethnopharmacologique : des traditions anciennes du monde aux usages populaires des plantes médicinales en Ille-et-Vilaine (Bretagne)**

Composition du jury :

Président : Monsieur le Professeur FAUCONNEAU Bernard

Membres : Madame GIRARDOT Marion, Maître de conférences  
Monsieur PRADOUX Nicolas, Pharmacien

Directeur de thèse : Madame GIRARDOT Marion

UNIVERSITE DE POITIERS  
Faculté de Médecine et de Pharmacie

Année universitaire 2016-2017

**PHARMACIE**

**Professeurs**

- CARATO Pascal, Chimie Thérapeutique
- COUET William, Pharmacie Clinique
- FAUCONNEAU Bernard, Toxicologie
- GUILLARD Jérôme, Pharmaco chimie
- IMBERT Christine, Parasitologie
- MARCHAND Sandrine, Pharmacocinétique
- OLIVIER Jean Christophe, Galénique
- PAGE Guylène, Biologie Cellulaire
- RABOUAN Sylvie, Chimie Physique, Chimie Analytique
- SARROUILHE Denis, Physiologie
- SEGUIN François, Biophysique, Biomathématiques

**Maîtres de conférences**

- BARRA Anne, Immunologie-Hématologie
- BARRIER Laurence, Biochimie
- BODET Charles, Bactériologie (HDR)
- BON Delphine, Biophysique
- BRILLAULT Julien, Pharmacologie
- BUYCK Julien, Microbiologie
- CHARVET Caroline, Physiologie
- DEBORDE Marie, Sciences Physico-Chimiques
- DEJEAN Catherine, Pharmacologie
- DELAGE Jacques, Biomathématiques, Biophysique
- DUPUIS Antoine, Pharmacie Clinique (HDR)
- FAVOT Laure, Biologie Cellulaire et Moléculaire
- GIRARDOT Marion, Pharmacognosie, Botanique, Biodiversité végétale
- GREGOIRE Nicolas, Pharmacologie (HDR)
- GRIGNON Claire, PH

- HUSSAIN Didja, Pharmacie Galénique (HDR)
- INGRAND Sabrina, Toxicologie
- MARIVINGT-MOUNIR Cécile, Pharmaco chimie
- PAIN Stéphanie, Toxicologie (HDR)
- RAGOT Stéphanie, Santé Publique (HDR)
- RIOUX-BILAN Agnès, Biochimie
- TEWES Frédéric, Chimie et Pharmaco chimie
- THEVENOT Sarah, Hygiène et Santé Publique
- THOREAU Vincent, Biologie Cellulaire
- WAHL Anne, Pharmaco chimie, Produits naturels

**PAST-Maîtres de conférences associés**

- DELOFFRE Clément, Pharmacien
- HOUNKANLIN Lydwin, Pharmacien

**Professeur 2nd degré**

- DEBAIL Didier

**Enseignante contractuelle en Anglais**

- ELLIOT Margaret

**Maître de Langue-Anglais**

- DHAR Pujasree

**Poste d'ATER**

- FERRU-CLEMENT Romain

**Poste de Moniteur**

- VERITE Julie

**Poste de Doctorant**

- BERNARD Clément
- PELLETIER Barbara

## Remerciements

A M. Bernard Fauconneau, pour avoir accepté d'être président du jury. Je remercie également M. Nicolas Pradoux pour sa présence en tant que membre du jury.

A Mme Marion Girardot, pour avoir accepté d'être ma directrice de thèse. Merci également pour tous vos conseils et vos encouragements qui m'ont toujours motivée à poursuivre ce travail malgré les difficultés.

A M. Christophe Auray, pour ses conseils concernant les méthodes de collectage lors de notre entretien téléphonique.

Aux responsables des établissements de Montauban-de-Bretagne, Guipel, Châtillon-en-Vendelais, Saint-Broladre et Saint-Malo, pour m'avoir permis de mener ces entretiens auprès de leurs résidents.

Aux animateurs et personnels de soin de ces mêmes établissements, pour leur assistance lors des ateliers.

A Claire Cholet, bibliothécaire à la médiathèque de Châtillon-en-Vendelais, pour son accueil chaleureux et son aide.

A Marie-Annick, qui m'a accompagnée lors de l'entretien de Saint-Broladre.

A tous les résidents, pour leur participation pleine de bonne volonté et de bienveillance aux entretiens.

A mes amis, Fabien, Faydjane et Tiffany, pour tous les bons moments passés ensemble pendant la fac. Ainsi qu'à Raphaëlle, mon amie d'enfance, merci de m'avoir offert gîte et couvert pendant les entretiens.

A ma famille : mes parents Isabelle et Stéphane, ma sœur Laura et mon frère Adrien. Merci pour votre indéfectible soutien, non seulement au cours de ce travail mais aussi tout au long de mon cursus.

A mes beaux-parents, Marie-Françoise et Philippe, pour m'avoir aidé à organiser les entretiens de Saint-Broladre et de Saint-Malo.

Enfin, à toi, Paul, mon compagnon, pour m'avoir soutenue et supportée, pendant la confection de cette thèse.

## Table des matières

Introduction.....	8
I-Les traditions thérapeutiques dans le monde et à travers l'Histoire.....	9
1) Les plantes médicinales dans les traditions écrites.....	9
1.1) La médecine chinoise.....	9
1.2) La médecine arabo-persane.....	10
1.3) La médecine indienne traditionnelle.....	12
1.4) La médecine hippocratique-galénique de l'Antiquité gréco-romaine (IVe siècle av. JC-VIe siècle ap. JC).....	13
1.5) La médecine occidentale .....	14
2) Les plantes médicinales dans les traditions orales.....	17
II-L'ethnopharmacologie.....	19
1) Définition et principes .....	19
2) Découvertes issues de l'ethnopharmacologie.....	20
2.1) La pervenche de Madagascar ( <i>Catharanthus roseus</i> , Apocynacées).....	20
2.2) Le quinquina ( <i>Cinchona pubescens</i> , <i>C. calisaya</i> et <i>C. ledgeriana</i> , Rubiacées).....	21
2.3) L'armoise chinoise ( <i>Artemisia annua</i> , Astéracées).....	22
2.4) La digitale ( <i>Digitalis purpurea</i> , Plantaginacées).....	23
3) Enjeux actuels et futurs de l'ethnopharmacologie.....	23
3.1) Conservation des espèces végétales dans un contexte d'érosion de la biodiversité.....	23
3.2) Un enjeu pour les pays du Sud.....	25
3.3) Un enjeu pour les pays du Nord.....	26
4) Législation et éthiques.....	28
4.1) Cadre législatif actuel.....	28
4.2) La notion de biopiraterie (ou biopiratage).....	29
III-L'ethnopharmacologie en Bretagne.....	33
1) Une végétation très diversifiée.....	33
1.1) Le climat.....	33
1.2) La géologie.....	33
1.3) La diversité de milieux.....	34
1.4) La flore bretonne.....	35
2) Les bretons et les plantes médicinales à travers l'Histoire.....	36
2.1) La médecine végétale chez les celtes.....	36
2.2) Des celtes aux bretons.....	41
2.3) Traditions thérapeutiques au XIX-XXe siècle.....	42
3) État des lieux actuel des activités d'ethnopharmacologie en Bretagne.....	53
3.1) Botanique et linguistique.....	53
3.2) Les recherches ethnopharmacologiques en Bretagne.....	55
IV-Réalisation d'une enquête ethnopharmacologique dans le département d'Ille-et-Vilaine (Bretagne).....	61
1) Méthodes.....	61
1.1) Enquête via internet.....	61
1.2) Entretiens directifs.....	62

2) Résultats.....	63
2.1) Questionnaire internet.....	63
2.2) Compte-rendus des entretiens directifs.....	67
3) Interprétation.....	84
4) Discussion et conclusion sur l'enquête.....	88
Conclusion et perspectives.....	90
Glossaire.....	91
Bibliographie.....	94
Résumé.....	100
Serment de Galien.....	101

## Liste des figures et tableaux

### **Figures :**

<b>Fig.1</b> : Papyrus Ebers (National Library of Medicine, 1875).....	10
<b>Fig.2</b> : Page d'une traduction arabe de la Materia medica de Dioscoride, Bagdad, 1224 (The Metropolitan Museum of Art, 1913).....	12
<b>Fig.3</b> : Dialogue sur les simples et les drogues de l'Inde (d'Orta, 1576).....	13
<b>Fig.4</b> : Hippocrates de Cos (Rubens, 1638).....	14
<b>Fig.5</b> : Exemple de jardin médiéval à Melle, Deux-Sèvres (Marnais, 2016).....	14
<b>Fig.6</b> : Chamane Toungouse, (Minor, 1883 ?).....	17
<b>Fig.7</b> : Tabernanthe iboga, Apocynacées (Schultes et Smith, 1976).....	18
<b>Fig.8</b> : Lophophora williamsii, Cactacées (Schumann, Gürke & Vaupel, 1904).....	18
<b>Fig.9</b> : Méthodologie en ethnopharmacologie (Schröder et coll., 1996).....	19
<b>Fig.10</b> : Cataranthus roseus, Apocynacées (Curtis).....	20
<b>Fig.11</b> : Vinblastine et Vincristine (Garrett et Grisham, 2000).....	21
<b>Fig.12</b> : Cinchona pubescens, Rubiacées (Köhler, 1897).....	21
<b>Fig.13</b> : Quinine (Stabilis, 2016).....	21
<b>Fig.14</b> : Artemisia annua, Astéracées (Loosjes, 1697).....	22
<b>Fig.15</b> : Artémisinine (Cotton, 2013).....	22
<b>Fig.16</b> : Digitalis purpurea, Plantaginacées (Köhler, 1887).....	23
<b>Fig.17</b> : Digitoxine ou Digitaline (Stabilis, 2016).....	23
<b>Fig.18</b> : Yato' Ramuësh : Plantas Medicinales Yaneshas (LUPUNA, 2010).....	25
<b>Fig.19</b> : Sirop Balembo (Pharmacopées et Médecines Traditionnelles Africaines, 2016).....	26
<b>Fig.20</b> : Dissotis rotundifolia, Mélastomatacées (Stang, 2007).....	26
<b>Fig.21</b> : Incidence mondiale du cancer de la prostate (Stewart et Kleihues, 2005).....	27
<b>Fig.22</b> : Incidence mondiale du CCR chez la femme (Stewart et Kleihues, 2005).....	27
<b>Fig.23</b> : Azadirachta indica, Méliacées (Montiel, 2016).....	30
<b>Fig.24</b> : Aspalathus linearis, Fabacées (Bruenken 2005).....	31
<b>Fig.25</b> : Sirop Umckaloabo <sup>®</sup> , Schwabe Pharma, 2016).....	31

<b>Fig. 26</b> : Zones climatiques de Bretagne (Meteo France, 2016).....	33
<b>Fig. 27</b> : Répartition des sols les plus fréquents dans les pédopaysages bretons (Bretagne Environnement, 2014).....	34
<b>Fig. 28</b> : Les grandes familles de paysages (Bretagne Environnement, 2011).....	35
<b>Fig. 29</b> : Répartition diachronique des peuples celtes (Wikipédia, 2016).....	37
<b>Fig. 30</b> : Deux druides, d'après une illustration de <i>Antiquitas explanatione et schematibus illustrata</i> (de Montfaucon, 1719).....	37
<b>Fig.31</b> : <i>Viscum album</i> , Santalacées (Köhler, 1897).....	38
<b>Fig.32</b> : <i>Centaurium erythraea</i> , Gentianacées (Köhler, 1897).....	39
<b>Fig.33</b> : <i>Drosera rotundifolia</i> , Droseracées (Kracík, 2005).....	40
<b>Fig.34</b> : <i>Samolus valerandi</i> , Primulacées (Kops, 1800).....	40
<b>Fig.35</b> : <i>Verbena officinalis</i> , Verbénacées (Masclef, 1891).....	40
<b>Fig.36</b> : <i>Stachys officinalis</i> , Lamiacées (Lindmann, entre 1917 et 1926).....	44
<b>Fig.37</b> : <i>Euphorbia lathyris</i> , Euphorbiacées (Sturm, 1796).....	45
<b>Fig.38</b> : <i>Hypericum perforatum</i> , Hypericacées (Masclef, 1891).....	45
<b>Fig.39</b> : <i>Calendula officinalis</i> , Astéracées (Köhler , 1897).....	45
<b>Fig.40</b> : <i>Umbilicum rupestris</i> , Crassulacées (Wikipédia, 2004).....	45
<b>Fig.41</b> : <i>Sedum telephium</i> , Crassulacées (Lindmann, entre 1917 et 1926).....	46
<b>Fig.42</b> : <i>Rosa canina</i> , Rosacées (Thomé, 1885).....	46
<b>Fig.43</b> : <i>Sempervivum tectorum</i> , Crassulacées (Masclef, 1891).....	46
<b>Fig.44</b> : <i>Glechoma hederacea</i> , Lamiacées (Lindmann, entre 1917 et 1926).....	47
<b>Fig.45</b> : <i>Barbarea vulgaris</i> , Brassicacées (Thomé, 1885).....	47
<b>Fig.46</b> : <i>Bryonia dioica</i> , Cucurbitacées (Sturm , 1796).....	48
<b>Fig.47</b> : <i>Parietaria officinalis</i> , Urticacées (Masclef, 1891).....	48
<b>Fig.48</b> : <i>Equisetum arvense</i> , Equisétacées (Lindmann, entre 1917 et 1926).....	48
<b>Fig.49</b> : <i>Apium graveolens</i> , Apiacées (Thomé, 1885).....	49
<b>Fig.50</b> : <i>Senecio vulgaris</i> , Astéracées (Thomé, 1885).....	50
<b>Fig.51</b> : <i>Tanacetum vulgare</i> , Astéracées (Sturm, 1796).....	50
<b>Fig.52</b> : <i>Ligustrum vulgare</i> , Oléacées (Sturm, 1796).....	50

<b>Fig.53</b> : Scrophularia nodosa, Scrophulariacées (Sturm, 17).....	51
<b>Fig.54</b> : Portulaca oleracea, Portulacacées (Thomé, 1885).....	51
<b>Fig.55</b> : Rumex sanguineus, Polygonacées (Kops, 1881).....	52
<b>Fig. 56</b> : Centaurea cyanus, Astéracées (Lindmann, entre 1917 et 1926).....	52
<b>Fig. 57</b> : Subdivision linguistique de la Bretagne.....	54
<b>Fig.58</b> : Suspensions de végétaux, lieux de collecte de C. Auray (Google Maps).....	57
<b>Fig.59</b> : Localisation des établissements ayant participé aux entretiens (Google Maps).....	63
<b>Fig.60</b> : Proportions des symptômes cités classés par système organique.....	66
<b>Fig.61</b> : Proportions des modes de préparation cités.....	66
<b>Fig.62</b> : Proportions des provenances citées.....	66

#### **Tableaux :**

<b>Tab. 1</b> : Taux d'extinctions estimés pour le XXe siècle (Teyssède, 2004).....	24
<b>Tab. 2</b> : Prototype des sept tableaux utilisés pour l'enquête (questions 6 à 12).....	61
<b>Tab. 3</b> : Récapitulatif des réponses aux questions 6 à 12 du questionnaire internet.....	65
<b>Tab. 4</b> : Symptômes mentionnés par les répondants classés par système organique.....	66
<b>Tab. 5</b> : Récapitulatif des réponses données lors des entretiens directs.....	83

## Introduction

Les Hommes et les Plantes ont une histoire commune qui remonte à l'aube des temps. Depuis son apparition sur Terre, il y a 4 millions d'années, l'Homme n'a cessé de s'adapter à son environnement et de l'utiliser pour assurer sa survie. Ainsi, les végétaux n'ont cessé d'être sélectionnés que ce soit par expérimentation, observation et imitation des animaux ou encore par intuition dans le but de se nourrir, de s'habiller mais aussi de se soigner. La socialisation des individus, sous forme de tribus, favorise l'accumulation et la transmission de ces savoirs propres à l'expérience de chacun et au milieu dans lequel le groupe évolue. En effet, les connaissances acquises varient selon que la communauté vit en zone tempérée ou aride, à proximité de forêts ou au milieu de steppes. Ainsi, apparaît un développement culturel qui conduit peu à peu à l'émergence de la médecine populaire. Le premier chamboulement dans ce cheminement a eu lieu il y a 400 000 ans, avec la maîtrise du feu. Avant cette découverte, la pratique médicale se cantonnait à l'ingestion des plantes crues ou sèches ou encore macérées dans l'eau froide. Avec le feu, de nouvelles façons de se soigner deviennent possibles : infusions, décoctions, fumigations, etc. Le second chamboulement est lié au développement de la pensée irrationnelle. L'utilisation des plantes se pare de connotations religieuses et/ou magiques. Ainsi, il a été retrouvé des traces de pollens d'Ephedra et de sept autres plantes dans des tombes néanderthaliennes datant de 60 000 ans. Des figures d'autorité en la matière apparaissent : sorciers, chamans, prêtres guérisseurs (Lieutaghi et coll., 2008).

Ainsi, la médecine par les plantes se développe dans nombre de sociétés humaines, qu'elles soient de traditions écrites ou orales. Encore de nos jours, certaines populations se soignent exclusivement par les plantes (Amérique du Sud, Afrique, Asie...). Malheureusement, ces savoirs, accumulés au fil des siècles, se perdent peu à peu pour plusieurs raisons (perte de la biodiversité associée, abandon des traditions par les générations plus jeunes...). C'est pourquoi, l'ethnopharmacologie constitue une science importante, car elle permet de sauvegarder tous ces savoirs, en les étudiant et en les consignants par écrit, savoirs qui pourraient être source des médicaments de demain.

Après avoir évoqué succinctement les traditions thérapeutiques en lien avec les plantes à travers l'Histoire et dans le monde, nous détaillerons ce qu'est l'ethnopharmacologie au travers de sa définition et des principes sur lesquels elle repose. Nous verrons également quels en sont les différents enjeux et le cadre législatif. Puis nous tenterons d'appliquer concrètement ces principes dans une région française riche en traditions, la Bretagne, et en particulier dans le département de l'Ille-et-Vilaine en menant une démarche d'enquête ethnopharmacologique afin d'en explorer les traditions populaires concernant l'usage des plantes médicinales et de compléter les données existantes.

# **I- Les traditions thérapeutiques impliquant les plantes médicinales dans le monde et à travers l'Histoire**

Les plantes médicinales tiennent une place importante dans les systèmes thérapeutiques traditionnels. Deux catégories de systèmes se dégagent principalement : les systèmes de traditions écrites et ceux de traditions orales.

## **1) Les plantes médicinales dans les traditions écrites**

L'apparition de l'écriture joue en effet un rôle décisif dans le développement et la sauvegarde des savoirs traditionnels et populaires médicinaux. Ces savoirs sont consignés, étoffés, remaniés au fil des siècles. Ainsi 5 systèmes de traditions écrites peuvent être mis en évidence : la médecine chinoise, la médecine arabo-persane, la médecine indienne, la médecine grecque et enfin la médecine occidentale. Voyons plus précisément ces 5 systèmes.

### **1.1) La médecine chinoise**

En extrême-orient, il existe un rapport millénaire entre l'Homme et la flore médicinale. Dans la conception chinoise, l'Homme n'est qu'un composant de l'Univers, lui-même régit par les lois naturelles reposant sur les principes du Yin (principe froid, inerte, féminin...) et du Yang (principe chaud, énergétique, masculin...). L'équilibre entre ces deux principes garantit la bonne marche de l'Univers et donc une bonne santé pour l'Homme. Dans cette pratique, les remèdes sont donc élaborés et administrés dans le but de rétablir un équilibre énergétique (Fleurentin et coll., 2011). Le *Shénnóng Běncǎo Jīng* est le plus ancien traité chinois connu décrivant les plantes médicinales. Le mot « *Běncǎo* » signifie « hercier » et *Shénnóng* (le « Divin Laboureur ») est le nom de son auteur, considéré comme le premier pharmacien de Chine et comme l'inventeur de l'agriculture (Scimeca, 2014; Domaine départemental de la Roche Jagu, 2015). Il a été rédigé en -2700 environ. Dans ce traité sont consignées les descriptions d'environ 365 substances médicinales dont 252 plantes, ainsi que leurs propriétés thérapeutiques. Plusieurs plantes connues actuellement y figurent comme le ginkgo (*Ginkgo biloba*, Ginkgoacées), le camphrier (*Cinnamomum camphora*, Lauracées) ou l'éphédra (*Ephedra sp.*, Ephedracées). Malheureusement, l'original n'a jamais été retrouvé. On ne connaît que la version complétée par Li Shihzeng vers 1500 ap. JC : le *Běncǎo gāngmù* (*Compendium de matière médicale*) écrit sous la dynastie Ming (1368-1644). En voici un extrait traduit en anglais (Yang, 1998), concernant le Ginseng (*Panax ginseng*, Araliacées) :

« Ren Shen (Radix Panacis Ginseng) is sweet and a little cold. It mainly supplement the five viscera. It quiets the essence spirit, settles the ethereal and corporeal souls, checks fright palpitations, eliminates evil Qi, brightens the eyes, opens the heart, and sharpens the wits. Protracted taking may make the body light and prolong life. [...] It grows in mountains and valleys. »

« Le Ren Shen (Racine du *Panax ginseng*) est doux et légèrement froid. Il renforce principalement les cinq viscères. Il calme l'esprit, stabilise les âmes éthérées et corporelles, contrôle les palpitations de frayeur, élimine le Qi pathogène, éclaire la vue, ouvre le cœur, aiguise l'esprit. Une prise prolongée permet d'alléger le corps, de prolonger la vie. [...] Il pousse dans les montagnes et les vallées. »

On retrouve dans cette description, les propriétés stimulantes, anti-stress et adaptogènes du Ginseng, que l'on connaît aujourd'hui.

D'autres textes traitant des plantes médicinales ont été écrits tout au long de l'Histoire médicale de la

Chine. Citons le *Wàitái miyào (Documents classés d'un fonctionnaire)* de Wáng Tāo et qui regroupe plus de 600 formules de pharmacopée ou encore, *le Tūjīng běncǎo (Matière médicale illustrée)* écrit en 1602 par Sū Sòng et qui comporte pour la première fois une illustration détaillée de chaque drogue (Perez, 2014).

Cette médecine millénaire est encore très présente en Chine. Elle faillit pourtant être officiellement interdite en 1929 sur la demande de médecins chinois formés à la médecine occidentale. La levée de boucliers que suscita cette demande fut telle que le 17 mars 1929, une pétition fut adressée au gouvernement pour réhabiliter la médecine chinoise, avec succès. Depuis lors, le 17 mars est un jour de fête en Chine. Actuellement en Chine, les deux systèmes thérapeutiques, médecines chinoise et occidentale, co-existent (Scimeca, 2014).

## 1.2) La médecine arabo-persane

Après avoir vu l'utilisation des plantes dans la médecine chinoise, voyons le système suivant de tradition écrite : la médecine arabo-persane. Il s'agit également d'une médecine très ancienne et qui accordait une grande place à l'usage des plantes médicinales.

- *La Mésopotamie (IIIe millénaire av. JC-IIIe siècle av. JC)*

Les tablettes d'argiles mésopotamiennes retrouvées au sud de Babylone et datées entre le IIIe et le IIe millénaire av. JC, représentent l'un des vestiges les plus anciens de l'utilisation des plantes à des fins médicales. Les 250 plantes aux vertues curatives connues à l'époque étaient employées par l'*asû*, praticien en charge de la guérison physique par des moyens rationnels dont les plantes médicinales constituaient l'essentiel des traitements, après que le diagnostic eut été posé par l'*āšīpu*. Ces deux spécialistes se complétaient, tout comme le pharmacien et le médecin d'aujourd'hui (Delpont et coll., 1996).

On peut évoquer en exemple cet extrait, tiré d'un texte retrouvé sur le site de l'ancienne cité d'Uruk, située au sud de l'Irak et traduit en anglais par R.D Biggs, datant de l'époque séleucide (IIe siècle av. JC) :

« If a man's tongue is swollen so that it fills his mouth, you dry tamarisk leaves, leaves of the adāru-plant, leaves of "fox-grape," (and) "dog's-tongue"-plant; you chop them up finely and sift; you knead them with juice of the kasū-plant; you rub the top of his tongue with butter; you put (the medication) on his tongue, and he will get well. » (Biggs, 2005).

« Si la langue de quelqu'un est gonflée au point de remplir sa bouche, tu sécheras des feuilles de tamaris, des feuilles de la plante-adāru, des feuilles de « vigne sauvage » (et) de plante-« langue de chien » ; tu les cisaileras finement et les tamiseras, tu les pétriras avec du jus de la plante-kasû ; tu froteras le dessus de la langue avec du beurre ; tu appliqueras (le médicament) sur sa langue, et il ira mieux. »

Bien que cet extrait soit assez obscur et que l'identification des plantes citées soit hasardeuse, il montre néanmoins qu'à cette époque, les plantes étaient utilisées et transformées dans le but de fabriquer des remèdes.

En Egypte, des dizaines de papyrus fournissent des informations sur la médecine. Notamment, le papyrus Ebers (Figure 1) datant de 1580 av. JC (Fleurentin et coll., 2011). Ce rouleau de papyrus composé de 110 feuillets et long de 20 mètres contient de nombreuses descriptions de pathologies et d'actes médicaux et constitue aussi une importante pharmacopée, principalement végétale, de 700 plantes. On y retrouve des plantes sédatives dont le pavot (*Papaver somniferum*, Papaveracées), la jusquiame



Fig. 1: Papyrus Ebers (NLM, 1875)

(*Hyoscyamus niger*, Solanacées) et le chanvre indien (*Cannabis sativa*, Cannabacées), des plantes purgatives comme le séné (*Cassia senna*, Fabacées) ou le ricin (*Ricinus communis*, Euphorbiacées) ou encore des plantes aux vertus stomachiques comme la réglisse (*Glycyrrhiza glabra*, Fabacées) (Delpont et coll., 1996).

- *La médecine iranienne pré-islamique (VIIIe siècle av. JC)*

Il s'agit d'une médecine basée sur une conception religieuse duale. D'une part il y a le dieu Ahura Mazdâ et d'autre part Ahriman, « l'Esprit Mauvais » qui répand sur terre les maladies. Mais pour chacune d'elles, Ahura Mazdâ a conçu une plante comme antidote. Les rares noms de plantes répertoriés font état du bësh (Aconit, *Aconitum napellus*, Renonculacées), de l'hôm blanc (*Ephedra strobilacea*, Ephedracées) du myrobalan de Kaboul (*Semecarpus anacardium*, Anacardiaceae) ou encore de la rhubarbe sauvage (*Rheum rhaponticum*, Polygonacées) qui constituait une véritable panacée.

Il est à noter que la médecine iranienne pré-islamique, au contact des autres cultures a put notamment intégrer à son concept dual les quatre qualités (le froid, le sec, la chaleur et l'humidité) de la médecine grecque (Delpont et coll., 1996).

- *La médecine dans le Coran (VIIe siècle ap. JC)*

Il est intéressant de noter que le mot « science » est présent dans plus de 160 versets du Coran. Par exemple, dans la sourate 58, verset 11 :

« Dieu placera sur des degrés élevés ceux d'entre vous qui croient et qui auront reçu la Science ». Le prophète semble exhorter son peuple à la recherche du savoir « du berceau jusqu'au linceul ». Il dit que « la science est plus méritoire que la prière » ou encore qu' « un seul homme de science a plus d'emprise sur le démon qu'un millier de dévôts ». Cela permet de comprendre pourquoi pendant tant de siècles, la civilisation arabe fut à la pointe des connaissances scientifiques, notamment en matière de thérapeutique.

Cette médecine coranique pouvait être rapprochée de la médecine ayurvédique sur certains points : elle mettait en avant la modération en toute chose, le respect de règles hygiéno-diététiques et la prise en compte aussi bien du corps que de l'esprit lorsqu'il s'agissait de traiter les maladies. On retrouve dans cette médecine l'utilisation de plantes médicinales telles que le séné (*Cassia senna*, Fabacées), la camomille (*Matricaria recutita* ou *Chamaemelum nobile*, Astéracées), le thym (*Thymus vulgaris*, Lamiacées), la nigelle de Damas (*Nigella damascena*, Renonculacées), la rhubarbe (*Rheum rhaponticum*, Polygonacées)...plantes qui sont encore aujourd'hui considérées comme médicinales (Delpont et coll., 1996).

- *L'influence de la médecine grecque et l'âge d'or de la médecine arabo-musulmane (VIIIe-XVe siècle ap. JC)*

Dans la continuité des influences grecques observées dans la médecine iranienne pré-islamique, la médecine arabo-musulmane du VIIIe-XVe siècle a continué d'approprier les connaissances médicales grecques grâce à un immense travail de traductions des œuvres d'Hippocrate et de Galien. Cette médecine est pratiquée par le saydalî. Celui-ci devait se référer aux pharmacopées existantes issues à la fois des expérimentations des médecins arabes de cette époque mais aussi de traductions en arabe d'œuvres médicinales indiennes (Ayurveda) et grecques comme évoqué précédemment. Selon la théorie de Galien, les médecins devaient choisir le médicament dont les qualités (chaleur, froideur, humidité, sécheresse) étaient contraires à celles présentes en excès chez le malade. Par exemple, le Kakilla (cardamome, *Elettaria cardamomum*, Zingibéracées) était considérée comme chaude et sèche alors que le Balilaj (Belleric, *Terminalia chebula*, Combretacées) était considéré comme froid et sec. En mélangeant les drogues en fonction de ces qualités, les médecins arabes parvenaient à fabriquer des « médicaments composés » pour répondre au mieux aux besoins du

malade (Delpont et coll., 1996). C'est alors l'âge d'or de la médecine arabo-persane. Des pôles scientifiques apparaissent : Bagdad, Cordoue, Kairouan, Le Caire, Damas... Dans le sud de l'Espagne, en Al-Andalous (actuelle Andalousie) sous domination musulmane, une spécificité apparaît : il s'y développe un attrait particulier pour la botanique appliquée. Les savants andalous commencèrent à apporter des contributions nouvelles à la science à partir de 912. Le XIe siècle constituera alors le « siècle d'or » de la pharmacologie andalouse avec la création d'une école accueillant médecins, pharmacologistes et botanistes qui s'attelèrent à la révision de la Matière Médicale de Dioscoride (Figure 2). A cela, s'ajoute le fait que la flore de la péninsule ibérique était très riche, ce qui permit un fort développement de la pharmacologie. Cette domination culturelle et scientifique perdura en Occident jusqu'à la découverte des Amériques par les Espagnols et les Portugais (XVe siècle) (Delpont et coll., 1996).

La théorie des humeurs s'effondre au XVI-XVIIe siècle. Pendant l'époque classique, le monde arabe fut pourvoyeur d'un grand nombre de traités de médecine traitant des simples (*aqaqir*) et des médicaments composés (*aqrabadhin*) destinés aux médecins et aux droguistes. Nous pouvons citer le *Minhaj al-dukkhan (Manuel de l'officine)* écrit par un herboriste-parfumeur du Caire au XIIIe siècle. Jusqu'au XIXe siècle, la médecine et les pharmacopées traditionnelles ont gardé une place prépondérante dans le monde arabo-musulman puis la médecine moderne les a peu à peu supplantées. (Delpont et coll., 1996).

- *La médecine arabe de nos jours*

Cependant, de nos jours, subsistent encore de petites échoppes de droguistes.

Ainsi, droguistes sédentaires et ambulants sont présents encore dans les villes et villages du monde arabe, vendant leurs simples (nigelle, tilleul, camomille...) et épices (safran, carvi, poivre...) qu'ils achètent aux producteurs locaux ou à des négociants quand il s'agit de plantes importées. On retrouve ainsi sur une grande aire géographique, une matière médicale homogène (Pakistan, Yémen, Maroc, Turquie...) issue d'une longue tradition gréco-arabe teintée d'apports indiens et de l'ancienne Mésopotamie.

Suite au désintérêt des laboratoires pharmaceutiques et des institutions locales concernant cette médecine millénaire, quelques droguistes se sont lancés dans la commercialisation de médicaments à base d'extraits de plantes à plus grande échelle. Citons la Lynamene Memphis Pharmaceutical Co. fondée en Egypte par Mr M. Harraz, droguiste reconnu ; ou encore la fondation Hamdard au Pakistan qui d'une part forme des droguistes et des médecins traditionnels et d'autre part produit des médicaments à destination de tout le continent indien. Au Moyen-Orient, des livres récents traitant de la médecine par les plantes ont été publiés comme le *Al-Tadawi bila 'shab (Le traitement par les Plantes)* de A. Ruwayha. Enfin, les étudiants des facultés de pharmacie du monde arabe sont à nouveau initiés à la connaissance des simples (Delpont et coll., 1996).



Fig. 2: Page d'une traduction arabe de la *Materia medica* de Dioscoride, Bagdad, 1224 (MMA, 1913).

### 1.3) La médecine indienne traditionnelle

L'Ayurveda (science (veda) de la pleine durée de vie (ayus) en sanskrit) est tout autant un art de guérir qu'un savoir de santé permettant de prolonger la vie (Delpont et coll., 1996). Cette médecine est caractérisée par sa vision holistique de l'être. C'est-à-dire que pour obtenir la guérison, il faut le prendre en compte dans son ensemble (corps, conscience, âme) mais également dans ses échanges avec son environnement. A ce titre, cette médecine traditionnelle s'appuie sur des règles d'hygiène et de diététique strictes. Ainsi, les plantes alimentaires sont considérées comme des

plantes médicinales :

« Pour maintenir le corps en bonne santé, nous avons besoin, avant tout, d'un régime alimentaire et d'un sommeil sains. » Charaka Samhitâ, Section I, chapitre XXI [43-51]

L'âge d'or de la médecine ayurvédique se situe entre 800 av. JC et 1000 ap. JC. Trois ouvrages fondent la médecine ayurvédique : le *Susruta Samhitâ* qui décrit 400 techniques chirurgicales de l'époque, l'*Ashtanga Hridaya Samhitâ*, qui regroupe divers textes médicaux (ophtalmologie, exorcisme, remèdes aphrodisiaques...) et enfin le *Caraka Samhitâ* qui décrit 300 végétaux à usage médicinal (Fleurentin et coll., 2011). Citons entre autres le khella (*Ammi visnaga*, Apiacées) utilisée contre les douleurs dues aux calculs rénaux grâce, on le sait maintenant, aux propriétés anti-spasmodiques de son principe actif majoritaire, la khelline (Chevallier et coll., 1997).

La médecine traditionnelle indienne puise ses ressources dans une nature excessivement riche. 7000 espèces de plantes présentes dans le sous-continent indien présenteraient des vertus médicinales et sont utilisées à ces fins. C'est également une médecine ouverte à l'enrichissement extérieur et sa pharmacopée reflète cet état d'esprit. L'islamisation de l'Inde à l'époque médiévale puis la création du sultanat de Delhi au XVIIIe siècle ont permis le rapprochement des savoirs indiens et arabes. Au XIXe siècle, le traité *Siddhabheshajamanimala* de Krishnarama fait état de nombreuses drogues du monde arabo-persan (Delpont et coll., 1997).

Cette médecine a également été influencée par l'Europe. Ceci débuta avec le médecin portugais Garcia d'Orta qui s'installa en 1534 dans l'enclave portugaise de Goa (territoires portugais de l'Inde) où il apprendra avec les médecins autochtones à soigner les maladies tropicales. Il publiera en 1563 son *Dialogue sur les simples et les drogues de l'Inde* (Figure 3). Puis les jésuites arrivèrent vers 1540 contribuant également à l'enrichissement réciproque à la fois des pharmacopées indiennes et européennes. Puis la création au siècle suivant des comptoirs britanniques, hollandais, danois, portugais et français ont permis l'arrivée sur le territoire européen des épices à la base de divers remèdes fabriqués en pharmacie (Delpont et coll., 1996).

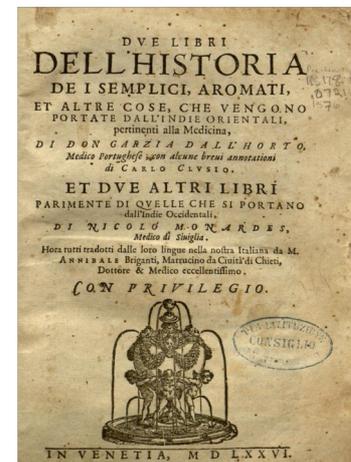


Fig.3 : *Dialogue sur les simples et les drogues de l'Inde* (d'Orta, 1576).

Aujourd'hui, l'Ayurveda est une médecine encore très pratiquée.

Mais il existe aussi des courants minoritaires tels que la médecine des siddha (présente en pays Tamoul, Inde du Sud) et la médecine yunani, directement issue des savoirs gréco-arabes importés (Chevallier et coll., 1997).

#### 1.4) La médecine hippocratique-galénique de l'Antiquité gréco-romaine (IVe siècle av. JC-Ve siècle ap. JC)

Cette médecine est portée par deux médecins principaux: Hippocrate de Cos (460 av. JC.-370 av. JC) (Figure 4) et Claudius Galenus, Galien, (131-201 ou 216). Hippocrate de Cos est le premier à établir une médecine « profane » c'est-à-dire en dehors de toute considération religieuse. Il considérait que l'exercice de la médecine devait se faire en dehors de tout cérémoniel ou rituel magique. Il instaura la notion de pronostic, basé sur l'observation des symptômes et d'hygiène de vie. Claudius Galenus, Galien, (131-201 ou 216) fut le médecin des empereurs romains entre 169 et 193 ap. JC (Marc-Aurèle, Commode, Septime-Sévère). Il reprit les écrits d'Hippocrate et les adapta. Cela rend leurs deux noms indissociables dans la qualification de la théorie résultant de la combinaison de leurs recherches.

Cette théorie précise que c'est l'équilibre entre quatre humeurs de l'organisme (le sang, la bile,

l'atrabile et le phlegme) qui garantit la bonne santé. Ces humeurs sont en rapport avec quatre organes (le cœur, le foie, la rate et le cerveau). Sont ajoutés à cela les qualités (le chaud, le froid, le sec et l'humide) associées aux éléments précédemment cités. Au sein de cette médecine, les plantes tiennent un rôle important. Hippocrate décrit 230 plantes médicinales, classées en fonction des qualités et donc à même de rétablir l'équilibre des humeurs dans l'organisme. Les principes de la médecine grecque influencèrent aussi bien la médecine arabo-persane qu'indienne. Par exemple, au IV<sup>e</sup> siècle av. JC, grâce à l'emprunt et l'amélioration de la technique de distillation inventée par les grecs, les Arabes apprirent à fabriquer des essences de rose. Ainsi, ils inventèrent l'eau de rose recommandée dans le traitement de la fièvre, des états nauséux, des migraines, des insolations, des otites, de la nervosité et de l'anxiété (Domaine Départemental de la Roche Jagu, 2015). D'autre part, des similitudes sont retrouvées entre les médecines grecque et indienne (ayurvédique). En effet, dans l'une comme dans l'autre, les mêmes principes d'humeurs sont évoqués. De même dans la médecine ayurvédique, l'Homme est constitué de cinq éléments (l'éther, l'eau, l'air, le feu et la terre) qui se combinent pour former les trois humeurs (les *doshas* : *vata*, *pitta*, *kapha*) à l'origine de tout phénomène corporel ou mental. Ainsi, tout comme la médecine grecque, les remèdes souvent à base de plantes, avaient pour fonction de rétablir l'équilibre entre les *doshas* quand celui-ci était rompu (maladie, blessure...) (Fleurentin et coll., 2011).

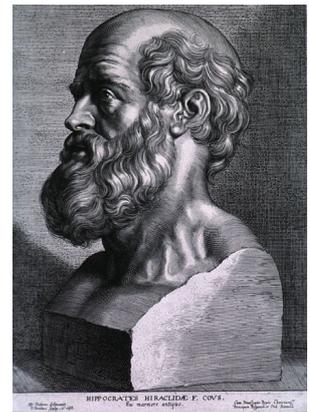


Fig.4 : Hippocrate de Cos (Rubens, 1638)

Les connaissances de l'époque en botanique sont étoffées par Theophraste (371-288 av. JC) qui publie son *Histoire des plantes*, inspiré des expéditions d'Alexandre le Grand (332-323 av. JC.). Par la suite, Dioscoride (I<sup>er</sup> siècle ap. JC), publie sa *Matière Médicale* dans laquelle sont décrites et dessinées 519 plantes, classées selon les propriétés thérapeutiques de chacune d'elles. A la même époque, Pline l'Ancien publie *l'Histoire Naturelle*, seul ouvrage dont il est l'auteur qui nous soit parvenu. Ses deux tomes regroupent toutes les connaissances et usages des plantes médicinales de l'époque que l'auteur a pu rassembler. Pour autant, ces ouvrages, qui feront autorité pendant quinze siècles, n'évolueront pas. La description des plantes y est succincte et ils seront copiés et recopiés au fil des siècles sans qu'aucune amélioration y soit apportée.

### 1.5) La médecine occidentale

- *Le Moyen-Age (Ve siècle-XVe siècle)*



Fig. 5 : Exemple de jardin médiéval à Melle, Deux-Sèvres (Marnais, 2016).

Faisant suite à l'antiquité gréco-romaine, le Moyen-Age correspond à une période de dix siècles compris entre la chute de l'Empire romain d'Occident (en 480 ap.JC, soit au Ve siècle ap. JC, avec l'assassinat du dernier empereur romain d'Occident, Julius Nepos) et la Renaissance (XVe siècle ap. JC).

Une partie de la médecine savante de cette époque est confinée dans les monastères. En effet, suite aux invasions successives qui plongent l'ancien Empire occidental dans le chaos, les ouvrages renfermant le savoir accumulé au fil des siècles se retrouvent dans les monastères. Les moines copistes s'attellent alors à un travail de traduction en latin et de copie des ouvrages de l'Antiquité (rédigé en grec ou en arabe) qui resteront la référence en matière de médecine jusqu'à la Renaissance. La médecine se place alors sous la coupe de la religion et devient l'apanage des institutions religieuses.

En vertu de quoi, des jardins se développent au sein de ces monastères et abbayes appelés jardins

carolingiens. Dans ces jardins, les espaces sont définis selon les cultures qui y sont faites. L'espace réservé aux simples se nomme *herbularius*. Une reconstitution d'un jardin carolingien est par exemple visible à Melle (le jardin des Mines d'Argent des rois Francs, 79500, Deux-Sèvres) (Figure 5).

La pharmacopée médiévale monastique est alors composée de sept registres (Botineau, 2003) :

- Les fièvres

Au Moyen-Age, les fièvres sont considérées comme une maladie à part entière et non comme un symptôme. Selon l'humeur en excès, la fièvre pouvait être bilieuse, flegmatique ou mélancolique. Et, selon l'intermittence, elle pouvait être quotidienne, tierce ou quarte. Les plantes utilisées étaient la matricaire (*Matricaria recutita*, Astéracées), appelée Febrifuga dans le *Capitulaire* de Charlemagne (acte législatif datant du VIIIe-IXe siècle et contenant la liste d'une centaine de plantes, arbres, arbustes ou simples herbes dont la culture est ordonnée dans les jardins royaux), prescrite dans les fièvres bilieuses. L'aulnée (*Inula helenium*, Astéracées) était une véritable panacée : remède des maladies des voies digestives, **alexitére** mais également fébrifuge réputé. La reine des prés (*Filipendula ulmaria*, Rosacées), la piloselle (*Hieracium pilosella*, Astéracées) ou encore la benoîte (*Geum urbanum*, Rosacées) étaient aussi très utilisées comme fébrifuges.

- Les maladies des voies respiratoires

Un grand nombre des plantes indiquées dans ce contexte sont encore utilisées traditionnellement de nos jours. Citons par exemple la guimauve (*Althaea officinalis*, Malvacées) aux racines émoullientes et adoucissantes grâce à la présence de mucilages. De même que pour les parties aériennes de la molène bouillon-blanc (*Verbascum thapsus*, Scrofulariacées). Le marrube blanc (*Marrubium vulgare*, Lamiacées) est largement prescrit au Moyen-Age contre les **catarrhes** chroniques, les toux, l'**emphysème** etc...L'erysimum (*Sisymbrium officinale*, Brassicacées) que l'on retrouve aujourd'hui dans diverses spécialités contre les maux de gorge et l'enrouement (pastilles Euphon<sup>(R)</sup> par exemple) était également connu.

- Les maux des femmes

Dans cette catégorie, sont évoquées les plantes emménagogues comme la mélisse (*Melissa officinalis*, Lamiacées) ou la sabine (*Juniperus sabina*, Cupressacées), citées dans le *Capitulaire* de Charlemagne avec la rue (*Ruta graveolens*, Rutacées) également emménagogue mais aussi parfois utilisée comme abortive. On peut citer aussi l'armoise (*Artemisia vulgaris*, Astéracées) pour « aider à l'accouchement » et « fortifier la matrice ».

- Les blessures

Ce sont les plantes vulnérables (cicatrisantes) qui vont être indiquées dans ce cas. Beaucoup de ces plantes ont des propriétés astringentes dues à la présence de tanins. On peut citer la consoude (*Symphitum officinale*, Borraginacées), plante très utilisée notamment pour les plaies suppuratives dont le nom fut inspiré de ses propriétés notamment « consolidantes ». On l'appelle également herbe à la coupure ou encore herbe aux charpentiers (en raison des nombreuses blessures aux mains dont étaient victimes ce corps de métier !). La renouée des oiseaux (*Polygonum aviculare*, Polygonacées) était réputée pour arrêter les saignements tels que les **épistaxis** ou les vomissements de sang (*Herba sanguinalis*, Pline). Cet usage est totalement oublié aujourd'hui. Citons également la bistorte (*Polygonum bistorta*, Polygonacées) dont la racine **astringente** était recommandée pour toutes les plaies suppuratives.

- Les purges

Il s'agissait de purger, conformément aux enseignements d'Hippocrate, l'une des quatre humeurs que l'organisme avait en excès. Avec les saignées, c'était un mode d'action thérapeutique

extrêmement courant au Moyen-Age même si cela était souvent plus dangereux que bénéfique. Ainsi utilisait-on l'épurgé (*Euphorbia lathyris*, Euphorbiacées), la petite érule (*Euphorbia cyparissias*, Euphorbiacées), le ricin (*Ricinus communis*, Euphorbiacées) ou l'asaret (*Asarum europaeum*, Aristolochiacées) dont on utilisait les racines pour se faire vomir lorsque l'on avait trop bu.

- Les maux de ventre

Il existe de nombreuses plantes à l'époque pour soigner ces troubles. Beaucoup sont citées dans le *Capitulaire* de Charlemagne. Parmi elles on trouve la balsamite ou menthe-coq (*Tanacetum balsamita*, Astéracées) dont la racine en décoction stimule la digestion au niveau de l'estomac et de l'intestin, l'aurone (*Artemisia abrotanum*, Astéracées) qui possède de multiples propriétés : atténuante, apéritive, détersive, vermifuge, carminative...Le chardon-marie (*Silybum marianum*, Astéracées) passe pour être apéritif. A noter qu'aujourd'hui le principe actif de cette plante, la silymarine, est utilisée comme traitement des troubles digestifs dans les hépatopathies (Legalon®). On retrouve également des plantes spécifiquement vermifuges comme l'absinthe (*Artemisia absinthum*, Astéracées) et la tanaisie (*Tanacetum vulgare*, Astéracées).

- Les intoxications venimeuses

Le dompte-venin (*Vincetoxicum hirundinaria*, Apocynacées) était utilisé contre les morsures d'animaux venimeux, les empoisonnements et la peste. La cataire (*Nepeta cataria*, Lamiacées) était recommandée contre les piqûres de scorpions (*napa* = scorpion).

- *La Renaissance (XVe-XVIIe siècle)*

La Renaissance est l'époque des grandes découvertes. L'enseignement scolastique médiéval est abandonné en faveur d'enseignements basés sur le raisonnement, l'observation et l'expérimentation. Entre 1635 et 1640, le Jardin Royal des Plantes Médicinales est créé à Paris dans le but de fournir un enseignement pratique sur l'utilisation des plantes médicinales aux futurs médecins, apothicaires ou chirurgiens. Les routes maritimes vers l'Inde et les Amériques favorisent l'introduction en Europe de nouvelles plantes alimentaires et médicinales comme le gingembre (*Zingiber officinalis*, Zingibéracées), la cardamome (*Elettaria cardamomum*, Apiacées) ou le séné (*Cassia senna*, Fabacées). Paracelse (médecin et savant du XVIe siècle) s'élève à contre-courant de toutes les croyances de l'époque. Il réfute la théorie des humeurs et fait le lien entre dose et toxicité des plantes.

L'apparition de l'imprimerie au XVe siècle permet de faire évoluer les connaissances et de faciliter leur propagation. Des herbiers en langue nationale voient le jour partout en Europe comme l'Herbier de John Gerard (1597) ou le *Médecin anglais* de Nicholas Culpeper (1652). Bien qu'encore empreint d'astrologie (chaque plante est reliée à une température, à une planète maîtresse et un signe zodiacal) et de la théorie humorale, ce dernier ouvrage repose néanmoins sur une observation directe et sur une véritable expérience de l'herboristerie (Chevallier et coll., 1997).

- *L'ère de la chimie (XIXe-XXe siècle)*

Puis arrive l'ère de la chimie moderne quelques siècles plus tard. En effet, les avancées dans le domaine de la chimie permettent l'isolement des premières molécules chimiques thérapeutiques à partir de plantes. Ainsi la cocaïne, utilisée comme anesthésique local, est isolée de la feuille de coca (*Erythroxylon coca*, Erythroxylacées) et la morphine, puissant analgésique encore utilisé de nos jours, est extraite du pavot à opium (*Papaver somniferum album*, Papavéracées). La phytothérapie perd alors peu à peu de son importance. Le diplôme d'herboriste, créé en 1910 est supprimé en 1941. Le monopole de la délivrance des plantes médicinales est rattaché à la corporation des pharmaciens. En 1989, les préparations magistrales à base de plantes médicinales sont déremboursées (Adenot, 2014). En parallèle de la chimie extractive, se développe également la

chimie de synthèse. De nouvelles classes thérapeutiques apparaissent comme les anxiolytiques (le Valium® est commercialisé dès 1964), les traitements cardio-vasculaires (développement du propranolol dans les années 1960), les antibiotiques, les sulfamides, les corticoïdes...etc (Chauveau, 2002).

Ainsi, tous ces événements ont contribué à fortement diminuer l'usage des plantes pour se soigner. Ces dernières sont souvent reléguées au rang de matière première pour les laboratoires pharmaceutiques afin d'être intégrées sous diverses formes (en l'état, sous formes d'extraits, de composés isolés...) dans de nouveaux médicaments. Seules subsistent encore les traditions, souvent transmises oralement, dans les campagnes, les « remèdes de bonne femme » ou « de grands-mères ». Mais ce savoir est à son tour menacé, comme nous le verrons plus loin.

## 2) Les plantes médicinales dans les traditions orales

Ces traditions orales dont la plus ancienne serait le chamanisme, remontent probablement à la Préhistoire mais elles subsistent encore aujourd'hui dans de nombreuses régions du monde (Amérique du Sud et Centrale, Afrique...). Elles trouveraient leur origine en Sibérie. En effet, le terme « chaman » provient originellement de la langue parlée par les Toungouses (Fleurentin et coll., 2011) (Figure 6). Ce peuple occupait la plus grande partie de la Sibérie orientale, de l'Extrême-Orient russe et de la Mandchourie. De là, elles se seraient répandues dans le monde, de la Baltique à l'Extrême-Orient, puis au-delà du détroit de Behring avec les premiers Amérindiens.

Un des systèmes de tradition orale le plus connu est l'animisme. Il consiste en la croyance d'un principe supérieur résidant dans les lieux ou les objets. De cette hypothèse découle des rites pratiqués par des médiateurs (chamans, sorciers, médicastres...) accompagnant les étapes essentielles de la vie, tant au niveau individuel que collectif. Ainsi, le chamanisme est la « *forme de religion dont l'animisme constitue le fondement philosophique* » (Borrmans, 2008). Le chaman est alors l'individu capable d'entrer en contact avec le « principe supérieur » cité plus haut (force vitale, esprits, âme...selon les cultures) afin d'aider la communauté face aux difficultés de la vie quotidienne. C'est alors qu'interviennent les plantes. Elles sont dans ce système utilisées de deux façons. La première consiste en l'absorption par le chaman ou des individus de la population de certaines plantes à visée psycho-active, dans le but d'aider à entrer en contact avec les esprits afin de déterminer la cause du mal ou de procéder à un rite initiatique. La deuxième, plus classique, consiste à l'absorption par le patient de



Fig.6 : Chaman Toungouse (Minor, 1883?)

la ou les plante(s) prescrite(s) par le chaman, dans le but de guérir le mal. Ainsi, l'Iboga (*Tabernanthe iboga*, Apocynacées) (Figure 7) dont les racines possèdent des propriétés neurodysléptiques avérées est utilisé dans un ancien rite initiatique gabonais, le Bwiti (Goutarel, 2016). Cette cérémonie repose sur la **manducation** par l'individu initié des racines d'Iboga qui contient 5 à 6% d'alcaloïdes aux propriétés hallucinogènes (dont l'ibogaïne est le composé majoritaire). L'ibogaïne, à faible dose est un stimulant. C'est-à-dire qu'elle améliore l'utilisation des ressources de l'organisme et apporte une meilleure résistance à l'effort. Mais à des doses plus élevées, cet alcaloïde provoque un état de transe, des tremblements, des vomissements et des hallucinations (Pelt, 1971; Béal, 2014). Bien qu'il ne s'agisse pas là d'un usage médicinal, des études cliniques ont été menées semble-t-il avec succès sur l'iboga et l'ibogaïne comme traitement de la dépendance aux opiacés et à la cocaïne (Goutarel, 2016). Malheureusement, ces études ont été

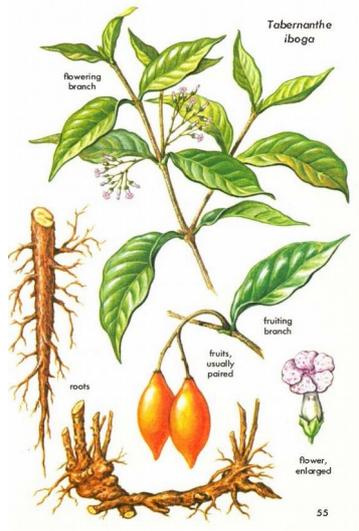


Fig.7 : *Tabernanthe iboga*,  
*Apocynacées* (Schultes et Smith,  
 1976)

arrêtées faute de financement. A ce jour, l'AFSSAPS considère «qu'aucun intérêt thérapeutique n'est démontré pour l'Iboga ni pour l'ibogaïne ». Ces deux substances sont classées depuis 2007 en France comme drogues.

Peut également être cité le Peyotl ( *Lophophora williamsii*, Cactacées) (Figure 8), célèbre petit cactus dont les boutons sont consommés traditionnellement par les Amérindiens comme stimulant et remède contre les douleurs articulaires mais aussi et surtout comme **enthéogène** dans certaines cérémonies chamaniques. Cet usage était déjà connu il y a 6000 ans par les nord-américains et par les indiens de l'Amérique centrale. Bien qu'interdite dans de nombreux pays, la consommation de Peyotl est tolérée en Amérique pour certaines tribus amérindiennes du fait de l'importance socio-culturelle et religieuse de cette pratique. Les effets sont semblables à ceux du LSD : distorsion du temps, hallucinations visuelles et auditives, « mort de l'ego » dus à une molécule : la mescaline (GINAD).

Une autre préparation enthéogène consommée par les chamanes des tribus indiennes d'Amazonie, l'Ayahuasca, traduit un savoir-faire galénique important. En effet, elle est issue d'une décoction de deux plantes aux propriétés complémentaires. La première, des feuilles de Chacruna (*Psychotria viridis* ; Rubiacées) contenant de la Diméthyltryptamine (DMT), est responsable d'effets hallucinogènes. Malheureusement, utilisée seule, ses composés actifs sont dégradés dans le système digestif avant de pouvoir produire leurs effets. La seconde, des tiges fraîches de *Banisteriopsis caapi* (Malpighiacées), est sans effet psychotrope mais est capable d'inhiber la dégradation de la première. Ainsi, l'association de ces deux plantes garantit l'effet recherché par le praticien (Fleurentin et coll., 2011). Bien que cette plante soit surtout destinée à l'usage par le chamane, *Banisteriopsis caapi* peut aussi être utilisée comme purgatif léger par le patient (Chevallier, 1997).



Fig. 8 : *Lophophora williamsii*,  
*Cactacées*(Schumann, Gürke et  
 Vaupel, 1904).

Toutes ces traditions et tous ces savoirs accumulés au fil des siècles, pourraient pourtant n'être que colosse aux pieds d'argile du fait notamment de l'oralité de leur transmission. Aujourd'hui, ces traditions sont en danger. En effet, les jeunes générations se détournent de ces savoirs, la modernisation de leur environnement culturel favorisant ce processus d'abandon. C'est pourquoi, des programmes de sauvegarde des pharmacopées de tradition orale sont aujourd'hui mis en place dans la continuité de la réunion d'Alma Ata en 1978 où l'OMS a reconnu l'importance des systèmes de gestion de santé des médecines traditionnelles (Motte-Florac, 2002). Ainsi, grâce à l'ethnopharmacologie, il est aujourd'hui possible de recueillir ces savoirs venus de tout horizon et enfin de les fixer par écrit pour qu'ils ne soient pas perdus non seulement pour les générations futures mais aussi pour les divers champs d'études qu'ils peuvent offrir, notamment concernant les thérapeutiques de demain.

## II-L'ethnopharmacologie

### 1) Définition et principes

D'un point de vue étymologique, le mot « ethnopharmacologie » est constitué à partir de la racine grecque ἔθνος (ethnos : toute classe d'êtres d'origine ou de condition commune, race, peuple, nation, tribu) et de φάρμακον (pharmakon) : toute substance au moyen de laquelle on altère la nature d'un corps, toute drogue salutaire ou malfaisante (Bailly, 2000).

Il s'agit donc d'étudier comment une population donnée utilise les drogues auxquelles elle a accès et quelle qu'en soit l'origine (végétale, animale ou minérale).

La définition actuelle de cette discipline nous est donnée par Jacques Fleurentin dans *Ethnopharmacologie : sources, méthodes et objectifs* (1990) : l'ethnopharmacologie est « l'étude interdisciplinaire de l'ensemble des matières d'origine végétale, animale ou minérale et des savoirs et pratiques s'y rattachant, que les cultures vernaculaires mettent en œuvre pour modifier les états des organismes vivants à des fins thérapeutiques, curatives, préventives et diagnostiques ».

Cette définition apporte la notion importante d' « étude interdisciplinaire ». En effet, l'ethnopharmacologie est un domaine à la croisée des chemins entre de nombreuses sciences. Les sciences de l'Homme (ethnologie, linguistique, histoire...), de la nature (botanique, géologie...) et médicales (médecine, pharmacologie, chimie,...) sont les trois piliers sur lesquels repose l'ethnopharmacologie (Société Française d'Ethnopharmacologie, 1996).

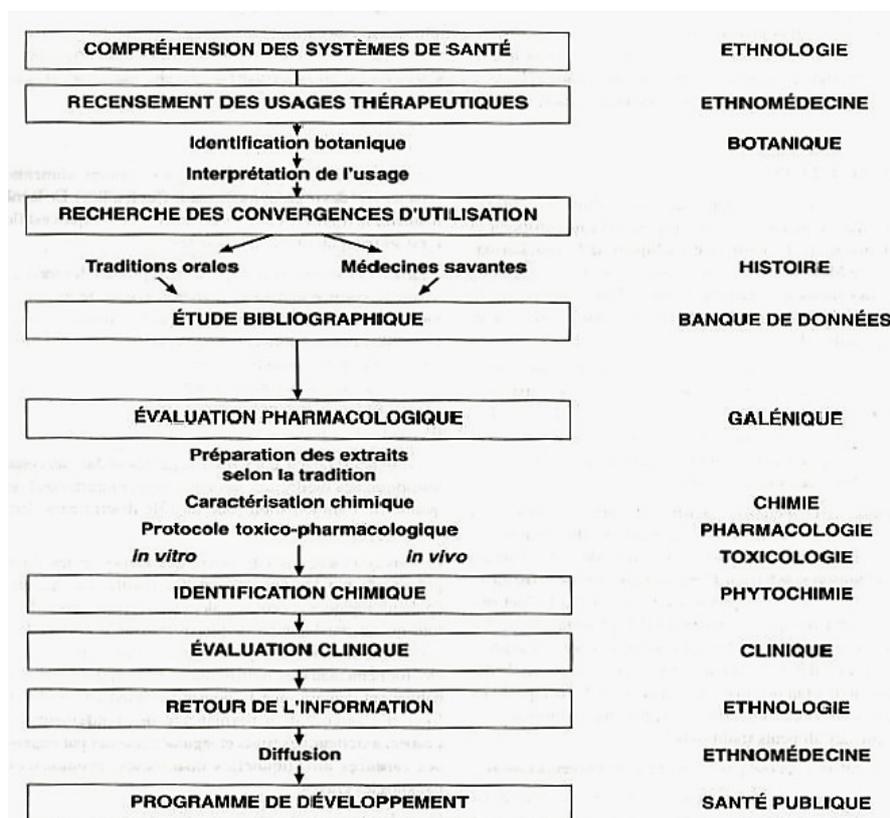


Fig. 9: Méthodologie en ethnopharmacologie (Schröder et coll., 1996).

La figure 9 présente comment les différentes disciplines s'articulent et se complètent entre elles pour tisser la trame qui sous-tend la recherche ethnopharmacologique. D'une manière générale, cette recherche se réalise en plusieurs temps. Dans un premier temps, le travail s'effectue sur le terrain. Il s'agit de comprendre comment fonctionne le système de santé de la population étudiée et quelles

sont leurs pratiques thérapeutiques. Cela doit passer par un échange avec ces personnes à l'aide d'entretiens, de questionnaires ou tout simplement d'une conversation s'installant naturellement au détour d'une rencontre. Il faut également, sur le terrain, identifier les plantes mentionnées dans les usages thérapeutiques. Ces plantes sont souvent citées par leur nom vernaculaire, ce qui rend plus difficile l'identification et augmente le risque de confusion. C'est pourquoi, il peut être nécessaire de collecter les plantes avec la personne interrogée et de les identifier formellement a posteriori ou, le cas échéant, de s'aider d'ouvrages tels que des flores ou des atlas botaniques. Une fois le travail de terrain terminé, le deuxième temps consiste à confronter les données recueillies avec celles de la littérature actuellement disponible.

Puis des extraits de ces plantes sont préparés au laboratoire selon la tradition et caractérisés chimiquement avant évaluation toxico-pharmacologique par des tests *in vitro* et *in vivo*.

Ainsi, par des méthodes scientifiques modernes, l'activité biologique des plantes et leur efficacité thérapeutique sont déterminées. Ce travail achevé, une dernière étape importante doit être effectuée : le retour de l'information vers les populations qui, légalement, sont propriétaires de ces savoirs et savoir-faire (Société Française d'Ethnopharmacologie, 1996).

## **2) Découvertes issues de l'ethnopharmacologie**

L'éthnopharmacologie tient une place importante dans le processus de découverte des médicaments. En effet, plus de la moitié des molécules issues du règne végétal et à l'origine de médicaments importants sont issues des pharmacopées et médecines traditionnelles (Fleurentin, 2008). Voici quelques exemples, de par le monde, de ces plantes génératrices de médicaments et que la recherche ethnopharmacologique a permis de découvrir.

### **2.1) La pervenche de Madagascar (*Catharanthus roseus*, Apocynacées)**

C'est une petite plante à fleurs roses ou blanches originaire de Madagascar (Figure 10) et qui pousse aujourd'hui dans toutes les régions tempérées chaudes et tropicales du globe. Elle a été découverte par Etienne De Flacourt en 1650. Après la seconde guerre mondiale, les chercheurs se sont intéressés aux propriétés anti-diabétiques de cette plante, traditionnellement utilisée pour cette indication et comme coupe-faim dans différentes régions du monde, et notamment aux Philippines et à Madagascar. Ce n'est que grâce à un heureux hasard et à leur sens de l'observation que des chercheurs de London (Ouest-Ontario) sous la direction du professeur Ralf Noble, découvrirent en 1957 les activités anti-cancéreuses des parties aériennes de la pervenche. En effet, les rats traités par l'extrait mourraient de septicémie due à un effondrement du taux de leurs globules blancs. Le professeur Noble eût alors l'idée d'évaluer, avec succès, son action anti-leucémique, les leucémies étant justement caractérisées par une prolifération anarchique de ces cellules. Les molécules actives, la vincristine et la vinblastine furent ensuite isolées et identifiées. Ces résultats sont recoupés à la même époque par une équipe de chercheurs américains du laboratoire Eli Lilly, dirigée par le professeur Svoboda (Pelt, 2004).

Aujourd'hui, l'Oncovin® (Vincristine), le Velbé® (Vinblastine) (Figure 11) et la Navelbine® (Vinorelbine, analogue synthétisé en 1989 sous la direction de Pierre Potier, à Gif-sur-Yvette, Essonne) font partie de l'arsenal thérapeutique utilisé contre différents cancers.



Fig. 10 : *Catharanthus roseus*, Apocynacées (Curtis).

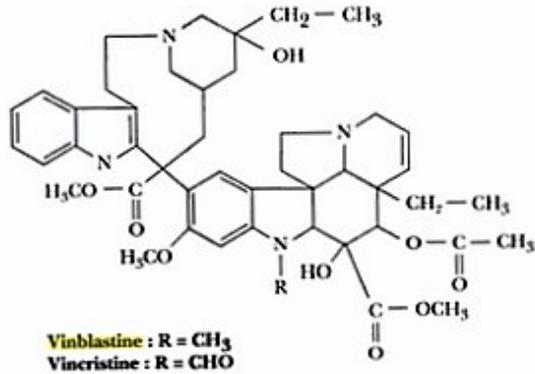


Fig.11 : Vinblastine et Vincristine (Garrett et Grisham, 2000).

## 2.2) Le quinquina (*Cinchona pubescens*, *C. calisaya* et *C. ledgeriana*, Rubiacées)

Le chemin entre l'usage populaire qu'en faisaient les indiens d'Amérique du Sud et l'anti-paludique aujourd'hui mondialement utilisé fut semé d'obstacles. En effet, la drogue, constituée de l'écorce séchée d'une des trois espèces de Quinquina (*C. pubescens* (Figure 12), *C. calisaya* ou *C. ledgeriana*) était utilisée par des mineurs indiens en cas de fièvres après avoir été exposés au froid et à l'humidité. Au XVII<sup>e</sup> siècle, ce sont les jésuites qui après observation de cet usage populaire, la diffusèrent à Rome, alors touchée par des épidémies de paludisme, comme toute l'Europe à l'époque. Malgré la guérison du futur roi Louis XIV par ce remède des jésuites, ce traitement fut rejeté par le corps médical. Au Royaume-Uni, où sévissait une épidémie particulièrement virulente un anglais du nom de Talbot, eût l'idée d'intégrer la poudre d'écorce de quinquina dans une recette qu'il tint secrète. Il connut un succès phénoménal arrivant à guérir les malades, dont le dernier fils de Louis XIV, de leurs accès de fièvre. A la



Fig. 12 : *Cinchona pubescens*, Rubiacées (Köhler, 1897).

guérison miraculeuse de son enfant, Louis XIV acheta le secret de Talbot, lui promettant de ne le révéler qu'à sa mort. Ainsi en 1681, date du décès de Talbot, la médecine officielle dut reconnaître l'efficacité de « la poudre des jésuites ».

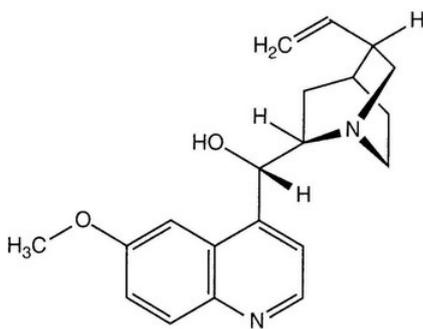


Fig. 13 : Quinine (Stabilis, 2016).

Le plus étonnant est qu'à ce stade de l'histoire, l'identité de la plante n'est pas encore connue. Il fallait donc trouver quel était l'arbre qui produisait cette miraculeuse drogue. La première expédition menée dans ce but fut celle de 1735, dirigée par Joseph De Jussieu. Les Quinquina poussent à flanc de montagne, dans la Cordillère des Andes. Ils sont disséminés et ne forment pas de massifs ou de forêts. Cela rendit la tâche de

De Jussieu plus ardue et il se fit prendre de vitesse par un mathématicien faisant partie de la même expédition, Charles-Marie de La Condamine. Celui-ci remis son rapport à l'Académie des Sciences française avant De Jussieu. Cela dit, cette brève description ne suffisait pas à identifier correctement l'arbre. Ce n'est qu'au début du XIX<sup>e</sup> siècle que le baron Von Humboldt rédigea une description sûre et détaillée de l'arbre. A partir de là, Pelletier et Caventou, deux éminents pharmaciens français,

isolèrent la cinchonine puis la quinine (Figure 13), antipaludique beaucoup plus puissant. Une course à la production s'engagea alors entre les Anglais et les Hollandais. Les premiers mirent en place des cultures de *Cinchona pubescens* (quinquina rouge) en Inde et les seconds de *Cinchona ledgeriana* (quinquina jaune) sur l'île de Java. Malheureusement pour les anglais, la teneur en quinine du quinquina jaune avoisine les 13% alors que celle du quinquina rouge stagne entre 3 et 7%. Amsterdam s'empara alors du marché de l'écorce de quinquina. Lorsque pendant la seconde Guerre Mondiale, les Japonais s'emparent de Java, les ressources de la Hollande en quinquina se tarissent et le marché s'effondre. Les américains développent alors en hâte des analogues antipaludiques de synthèse. Apparurent alors la chloroquine et la primaquine. Ces anti-paludiques de synthèse ainsi que la quinine sont toujours utilisés malgré l'apparition de résistances du parasite du genre *Plasmodium* (Pelt, 2009).

### 2.3) L'armoise chinoise (*Artemisia annua*, Astéracées)

Il s'agit d'une plante très répandue en Chine et subspontanée aux Etats-Unis et en Europe (Figure 14). Elle appartient depuis longtemps à la pharmacopée traditionnelle chinoise, indiquée en cas de fièvre. En effet, elle est mentionnée dès 340 après JC dans le *Livre des prescriptions d'urgences* de Ge Hang, puis on la retrouve dans le *Compendium des traitements* de Li Shizhen (1596) et dans le *Wenbing Tiaobian* (1798) où elle est indiquée en décoction contre le paludisme. Pendant la guerre du Vietnam où le paludisme faisait rage, des chercheurs militaires chinois remarquèrent que les habitants d'une région chinoise faiblement touchée par le paludisme buvaient dès les premiers symptômes de cette maladie une décoction de cette petite plante aux capitules jaunes et aux feuilles découpées. Des analyses en laboratoire ont donc été effectuées pour prouver l'efficacité de ce remède et débouchèrent sur la découverte du principe actif, l'artémisinine (Figure 15), qui fut isolé en 1972 puis identifié en 1979. En 1989, sa fabrication par héli-synthèse à partir de l'acide artémisique (contenu dans la plante) devient possible (Pelt, 2004). Présentant un un taux de rechutes relativement élevé (environ 30%) (Vu, 2002), des dérivés de cette molécule sont alors commercialisés.



Fig. 14 : *Artemisia annua*, Astéracées (Loosjes, 1697).

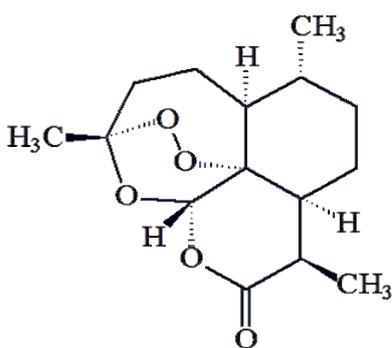


Fig. 15 : Artémisinine (Cotton, 2013)

Mais la recherche ethnopharmacologique ne concerne pas seulement les usages traditionnels des régions du monde les plus reculées. L'Europe est également riche en traditions populaires à visée médicinale employant les plantes et à l'origine de quelques molécules actives actuellement sur le marché et découvertes lors de démarches ethnopharmacologiques.

## 2.4) La digitale (*Digitalis purpurea*, Plantaginacées)

Cette jolie plante pourpre répandue en France a été utilisée dès le Moyen-Age (Figure 16). C'est un médecin anglais, Whitering, qui découvrit les effets de la digitale sur l'**hydropisie** (Chevallier et coll., 1997). Cette maladie désignait à l'époque une stase sanguine provoquée par une défaillance du système cardiovasculaire. Il en résultait un oedème des membres inférieurs. Ce médecin, curieux de tout et ethnobotaniste avant l'heure, entendit parler d'une vieille guérisseuse anglaise qui obtenait de bons résultats sur l'hydropisie à l'aide d'un mélange de plantes. Il entreprit alors de tester une à une toutes les plantes de ce remède et ainsi, mis en évidence le rôle de la digitale. L'inconvénient majeur de cette plante est sa forte toxicité. Entre 1776 et 1779, Whitering s'employa à réévaluer la dose thérapeutique de la plante. Avec l'aide de Erasmus Darwin, il confirme dans son mémoire de 1785, les effets de la digitale pourpre sur le coeur. Par la suite, la digitoxine (aussi nommée digitaline) est identifiée comme étant le principe actif : elle renforce, régularise et ralentit les battements cardiaques (Pelt, 2009).



Fig. 16: *Digitalis purpurea*, Plantaginacées (Köhler, 1887)

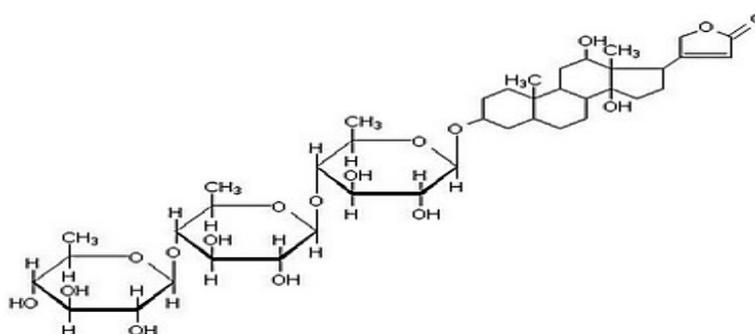


Fig. 17: Digitoxine ou Digitaline (Stabilis, 2016)

La démarche ethnopharmacologique a donc déjà démontré par le passé son intérêt permettant la découverte de molécules à l'origine de médicaments importants de notre arsenal thérapeutique. Mais qu'en est-il de ses intérêts actuels et futurs?

### **3) Enjeux actuels et futurs de l'ethnopharmacologie**

Ces enjeux sont multiples. Peuvent être notamment cités la conservation des espèces végétales et des savoirs populaires ou la découverte de nouvelles molécules d'intérêt thérapeutique.

#### **3.1) Conservation des espèces végétales dans un contexte d'érosion de la biodiversité**

Le néologisme « biodiversité », contraction de « diversité biologique », est créé en 1985 par Walter Rozen, biologiste américain. Il est ensuite généralisé lors de la conférence de Rio en 1992. Selon l'article 2 de la Convention sur la Diversité Biologique (CDB) ratifiée en 2007, la biodiversité constitue la « variabilité des organismes vivants de toute origine y compris, entre autres, les écosystèmes terrestres, marins et autres écosystèmes aquatiques et les complexes écologiques dont ils font partie ; cela comprend la diversité au sein des espèces et entre espèces ainsi que celle des écosystèmes » (Rovillé, 2016).

Alors que cette biodiversité constitue un réservoir d'une incroyable richesse de nouvelles façons de traiter et guérir nos maladies, elle est aujourd'hui mise à mal. Pour estimer l'ampleur de l'extinction

des espèces, il est possible de calculer le taux d'extinction global correspondant à la proportion d'espèces d'un **taxon** donné disparaissant dans un intervalle de temps donné. Ainsi le tableau suivant (Tableau 1) représente les fractions d'espèces éteintes par rapport à la fraction des espèces décrites. Le taux d'extinction des plantes est 50 fois supérieur à celui qui serait attendu dans des conditions écologiques « normales » (c'est-à-dire ne dépendant principalement que du nombre d'individus et de l'espérance de vie des espèces considérées) (Teyssède, 2004).

	Nombre d'espèces décrites	Nombre d'extinctions au XX <sup>e</sup> siècle		Taux d'extinction au XX <sup>e</sup> siècle	Rapport nb extincts observé/attendu	Espèces menacées	
		attendu	observé			nb	%
					%		
Plantes	270 000	5,4	270	0,1	50	30 000	11
Vertébrés	50 000	1	260	0,6	260	2 300	4,6
Mammifères	4 500	0,09	50	1,1	560	1 100	24
Oiseaux	9 500	0,19	40	0,4	200	1 110	11
Reptiles	6 300	0,13	8	0,3	60	253	3
Amphib.	4 200	0,08	5	0,12	60	124	3
Poissons	24 000	0,5	150	0,7	300	734	3
Mollusques	70 000	1,4	(140)	(0,2)	(100)	920	1
Insectes	950 000	19	(50)	(0,005)	(2,6)	(537)	(0,05)
Crustacés	40 000	0,8	(8)	(0,02)	(10)	407	1

Tableau 1 : Taux d'extinctions estimés pour le XX<sup>e</sup> siècle (Teyssède, 2004)

Ainsi, il semble que la biodiversité soit fortement en train de s'éroder.

Trois grandes causes ont été recensées dans les années 80 et sont toutes d'origine anthropique :

- la dégradation des écosystèmes (déforestation, pollution, appauvrissement des sols...)
- l'exploitation non-durable des ressources naturelles (chasse, pêche intensives...)
- les invasions et proliférations d'espèces envahissantes accidentelles ou non

A partir du XXI<sup>e</sup> siècle, une quatrième cause a été mise en évidence : le réchauffement climatique (qui perturbe, entre autres, les cycles biogéochimiques) (Teyssède, 2004).

L'érosion de la biodiversité passe par la disparition d'espèces qui ont été ou pourraient être utiles à des fins thérapeutiques. De même, un appauvrissement de la flore pourrait entraîner un appauvrissement des savoirs et des savoir-faire populaires qui lui sont liés.

La prise de conscience de cette érosion ayant eu lieu, des mesures sont prises pour tenter de sauvegarder les espèces notamment végétales. Cependant, du point de vue de l'ethnopharmacologie, la préservation des plantes sans celle des savoirs qui leurs sont liés n'est pas envisageable (Fleurentin, 2008). Bien que ce lien entre conservation de la biodiversité et conservation des savoirs peut se révéler difficile à percevoir, il s'agit pourtant d'un des objectifs principaux de la Convention sur la Diversité Biologique (CDB) et constitue un point majeur dans les négociations internationales (Roussel, 2005).

De plus, selon une enquête de la Banque Centrale, il s'avère que les territoires occupés par les populations autochtones se dégraderaient moins vite que ceux desquels ils ont été expulsés (Survival France, 2011). En effet, le fait même pour un élément de biodiversité d'appartenir à une tradition, souvent ancienne puisque les peuples autochtones sont considérés comme étant les premiers occupants d'un territoire donné, garantit un mode d'exploitation durable et une conservation de cet élément de la biodiversité (Roussel, 2005). Voici deux exemples situés en

Amérique du Sud (Bomboy, 2015) :

En Amazonie péruvienne : une étude menée par l'ICB (Institut du Bien Commun) a montré qu'en 2010, 91% du territoire occupé par l'ethnie Cacataibo était recouvert de forêt contre 66 % pour les territoires avoisinants non occupés par cette ethnie.

Au Nicaragua : une autre étude, menée par World Resources Institute et Rights and Ressources Initiative montre que la déforestation était 14 fois supérieure dans les terres occupées par des « colons » à celle des terres occupées par l'ethnie des Mayangna.

Il apparaît donc qu'au travers de leurs savoirs populaires, qu'ils soient bien entendu thérapeutiques, mais aussi d'une façon plus générale, naturalistes (on parle de « savoirs naturalistes locaux », Roussel, 2005), les populations autochtones ont un rôle à jouer dans la conservation de la biodiversité. Or, nous l'avons vu précédemment, ces savoirs se perdent. C'est pourquoi, le domaine de l'ethnopharmacologie est essentiel en tant qu'outil de conservation de la biodiversité.

### 3.2) Un enjeu pour les pays du Sud

Les communautés locales des différents pays du Sud sont les détentrices des savoirs populaires. Aussi, lorsque, suivant la méthodologie précédemment décrite, les chercheurs ont obtenu des résultats suite aux différentes enquêtes de terrain, ces derniers doivent retransmettre ces résultats aux populations locales. Ce « retour d'ascenseur » répond à plusieurs objectifs et peut se construire de plusieurs manières.

En premier lieu, ce retour des résultats est bien sur une marque de respect vis-à-vis des personnes qui ont pris le temps de partager leurs connaissances et ont fait confiance à l'enquêteur. Fixer par écrit ces données et les fournir aux communautés concernées peut constituer une aide à la préservation de leur patrimoine immatériel qui est une des priorités mondiales de l'UNESCO.

Ce retour peut se présenter sous forme de livres comme le « *Yato' Ramuësh : Plantas Medicinales Yaneshas* », écrit par Geneviève Bourdy, Céline Valadeau et Joaquina Alban Castillo (Figure 18) qui regroupe tous les usages de plantes collectés entre 2006 et 2008 ainsi que les noms vernaculaires employés au sein de deux communautés de l'ethnie Yaneshas en Amazonie péruvienne. Il est également possible de concevoir des ateliers, y compris avec les enfants, aidant ainsi à la transmission de ces savoirs au sein même de la communauté. Et enfin, ces données peuvent servir à construire des projets de développement dans ces pays où l'accès au soin et aux médicaments n'est pas toujours facile. Il peut s'agir de développer des phytomédicaments à base d'extraits de plantes locales et dont l'utilisation résulte des usages traditionnels et des études pharmacologiques menées permettant de définir la posologie, les doses thérapeutiques et maximales, les contre-indications...etc. Ainsi, le savoir ancestral est re-valorisé, directement utile, gagne en efficacité et en innocuité. Puisque ce sont les populations locales qui en sont les acteurs, cela revalorise également leur économie par la mise en place de pharmacies communautaires et de centres de recherche (comme l'Institut Malgache de Recherche Appliquée). La loi sur la propriété intellectuelle est ainsi respectée (Fleurentin et coll., 2011).

Voici quelques exemples de ces Médicaments Traditionnels Améliorés (MTA) commercialisés dans certains pays d'Afrique (Pousset, 2006) :

Voici quelques exemples de ces Médicaments Traditionnels Améliorés (MTA) commercialisés dans certains pays d'Afrique (Pousset, 2006) :

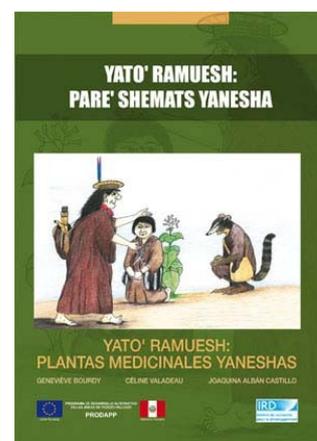


Fig. 18 : *Yato' Ramuësh : Plantas Medicinales Yaneshas* (LUPUNA, 2010)

Au Mali :



Fig. 19: Sirop Balembo (PMTA, 2016)

Le sirop Balembo (Figure 19) : sirop anti-tussif préparé à partir des fruits de *Crossopteryx febrifuga* (Rubiaceae).

Le Gastrosédal : médicament anti-ulcéreux et traitement de la gastrite à base de poudre de *Vernonia kotschyana* (Asteraceae).

L'Hépatisane : il s'agit de feuilles de *Combretum micranthum* (Combretaceae), pour décoction **cholagogue**, **cholérétique** et **diurétique**.

Le Dysenterial : tisane indiquée comme traitement de la **dysenterie** amibienne et de la diarrhée à base d'*Euphorbia hirta*, (Euphorbiaceae).

Le Malarial-5 : anti-paludique issu de l'association de trois plantes : *Lippia chevalieri*, Verbénacées (32%), *Cassia occidentalis*, Fabacées (62%) et *Spilanthes oleracea*, Astéracées (6%).

En Guinée :

Le sirop de Dissotis : anti-tussif à base de feuilles de *Dissotis rotundifolia* (Melastomataceae) (Figure 20).



Fig.20: *Dissotis rotundifolia*, Mélastomatacées (Stang, 2007).

Au Cameroun:

Le sirop Gamma préparé à partir de racines de *Pentadiplandra brazzeana* (Pentadiplandraceae) est indiqué dans les crises hémorroïdaires.

Ainsi, la recherche ethnopharmacologique contribue à l'amélioration de la santé publique dans les pays du Sud, ainsi qu'à leur économie, tout en préservant leur culture et leur traditions de l'oubli.

### 3.3) Un enjeu pour les pays du Nord

Comme par le passé, l'ethnopharmacologie peut être source de nouveaux composés d'intérêt thérapeutique isolés séparément de plantes utilisées en médecine traditionnelle. De plus, il existe d'autres pistes de recherche qui ont jusqu'à maintenant été mises de côté, d'une part parce que la seule règle qui prévalait était celle du « une molécule-une cible-une activité biologique » et d'autre part parce que les outils manquaient jusqu'à maintenant pour les étudier (Fleurentin et coll., 2011). Voyons ci-dessous quelques unes de ces pistes.

- *Les extraits totaux de plantes : exemple du millepertuis*

La première piste serait l'étude des activités thérapeutiques des extraits totaux de plantes et non plus des constituants isolés. L'activité thérapeutique de la plante ne peut s'expliquer par la seule présence d'un de ses constituants. Prenons l'exemple du millepertuis (*Hypericum perforatum*, Hypericaceae) et de son action comme anti-dépresseur (Fleurentin et coll., 2011). Des études ont montré que l'extrait standardisé de millepertuis était aussi efficace et mieux toléré dans la prise en charge de la dépression légère à modérée que la fluoxétine (Fava et coll., 2005), la paroxétine (Szegedi et coll., 2005) et aussi efficace et aussi bien toléré que le citalopram (Gastpar, 2006). Plusieurs molécules contribueraient à ces effets telles que : l'hypéricine, la pseudohypéricine, des flavonoïdes et des procyanidines. C'est pourquoi, l'EMA considère que c'est l'extrait total de la plante qui est la substance active (EMA, 2009). Cet extrait mettrait en jeu plusieurs mécanismes : l'inhibition de la recapture de la sérotonine, de la noradrénaline et de la dopamine, la surexpression des récepteurs post-synaptiques 5-HT1 et 5-HT2 et l'augmentation de l'affinité des récepteurs GABA.

Il est ainsi parfois illusoire de penser que l'activité d'une plante médicinale n'est le fait que d'une seule molécule qui agit sur une seule cible. Plus vraisemblablement, c'est un mélange de molécules de structures chimiques variées qui agit à différents niveaux, de façon combinée ou bien en synergie. Des molécules inactives par elles-mêmes peuvent faciliter l'activité thérapeutique d'autres molécules. Et c'est vers cela que la recherche ethnopharmacologique doit tendre maintenant. Depuis la fin du XXe siècle, un nouveau domaine scientifique s'est développé : la biologie des systèmes, qui, grâce à des outils appropriés permet d'étudier *in vivo* les « changements induits par un extrait végétal complexe au niveau du protéome et du métabolome [...] d'un ensemble cellulaire, d'un organe ou d'un organisme, en comparant ces effets à ceux de molécules connues » ( Fleurentin et coll., 2011). Dès lors, il serait possible d'étudier l'effet des remèdes traditionnels (très souvent sous forme d'extraits totaux de plantes) et d'affirmer, ou d'infirmer, leur efficacité thérapeutique. A terme, cela permettra peut-être de découvrir de nouveaux modes d'action et de nouvelles cibles thérapeutiques.

- *La prévention : exemple du curcuma*

Une autre piste serait d'élargir la démarche ethnopharmacologique à l'étude des plantes utilisées en prévention des maladies par les populations (la démarche actuelle se focalisant plutôt sur leur intérêt curatif) ou à l'étude de l'impact de la consommation des plantes sur la fréquence d'apparition de certaines pathologies. Ainsi des chercheurs ont observé dans les populations indienne et chinoise une fréquence d'apparition du cancer colo-rectal (CCR) et de la prostate moindre que dans certaines populations nord-américaines et nord-européennes (figures 21 et 22) :

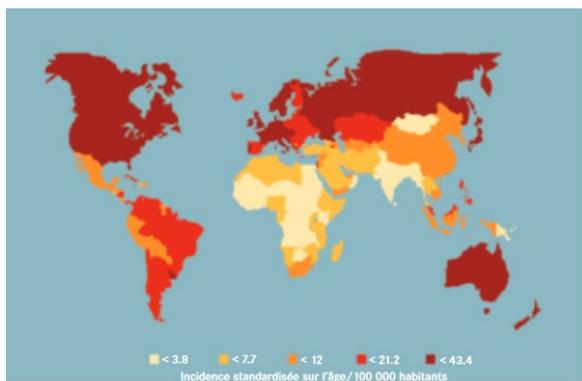


Fig. 21 : Incidence mondiale du cancer de la prostate (Stewart&Kleihues, 2005)



Fig. 22 : Incidence mondiale du CCR chez la femme (Stewart&Kleihues, 2005)

Ces populations consomment quotidiennement certaines épices comme le curcuma (*Curcuma longa*, Zingibéracées), condiment faisant partie intégrante de la cuisine asiatique et indienne (Fleurentin et coll., 2011). Il semblerait que la curcumine, polyphénol contenu dans le rhizome de curcuma, ait de nombreuses propriétés : anti-oxydante, anti-inflammatoire, cholagogue et cholérétique ou encore hypo-cholestérolémiant. Malheureusement, elle est très peu absorbée au niveau de l'intestin. C'est pourquoi de nombreuses études sont en cours, d'une part pour déterminer l'intérêt thérapeutique réel du curcuma notamment en prévention de ces cancers colo-rectaux et de la prostate et d'autre part pour trouver une forme galénique qui permettrait d'améliorer sa biodisponibilité (Hombourger, 2010).

L'ethnopharmacologie a donc encore beaucoup de choses à apporter aux populations, qu'elles soient du Nord ou du Sud. Elle propose des pistes de recherche nombreuses et innovantes pour développer, d'une part, des traitements adaptés aux nouveaux défis thérapeutiques (cancers...) et d'autre part pour développer des traitements accessibles et efficaces pour les populations dont les conditions d'accès au soin sont aujourd'hui difficiles.

#### 4) Législation et éthique

Présentant ainsi des enjeux pour les pays du Nord et les pays du Sud, la démarche ethnopharmacologique doit impliquer un cadre législatif strict afin d'éviter d'éventuelles dérives. Voyons ci-dessous le cadre mis en place.

##### 4.1) Cadre législatif actuel

Depuis 1992 et le Sommet de la Terre de Rio, c'est la Convention sur la Diversité Biologique (CDB), rédigée par les Nations Unies qui tient lieu de référence. C'est « *le seul instrument international complet sur la diversité biologique* » (Secrétariat de la Convention sur la Diversité Biologique, 2012). La CDB porte trois objectifs : la conservation de la diversité biologique, l'utilisation durable de ses éléments constitutifs et le partage juste et équitable des avantages découlant de l'utilisation des ressources génétiques. Elle compte aujourd'hui 193 Etats-parties à l'exception notamment des Etats-Unis qui ont refusé de ratifier le traité en raison de leur désaccord avec les dispositions régulant le droit de propriété intellectuelle portant notamment sur les biotechnologies et les OGM.

La souveraineté des États sur leurs ressources naturelles, y compris sur l'utilisation des ressources génétiques est un élément-clé pour le troisième objectif de la CDB, objectif de partage juste et équitable entre les parties. Cela signifie que l'on ne peut utiliser la richesse génétique d'un pays qu'en offrant une contrepartie définie d'un commun accord (monétaire ou non). Dans l'idéal, cette contrepartie peut être réinvestie pour la sauvegarde et l'utilisation durable de la biodiversité. C'est le mécanisme d'accès et de partage des avantages (APA). Pourtant, sur 193 Etats-parties, seuls 20 États avaient développé une législation nationale sur l'APA. Ces législations nationales étaient donc insuffisantes et les pays fournisseurs de ressources estimaient ne pas tirer suffisamment profit des avantages issus de leurs ressources génétiques. Les pays désireux d'utiliser ces ressources dénonçaient quand à eux un cadre législatif peu transparent et incertain. Pour ces raisons, de nouvelles négociations débouchèrent en 2010 sur le protocole de Nagoya dont les objectifs sont (Ministère de l'écologie, du développement durable, des transports et du logement, 2011) :

- « – d'établir un climat de confiance réciproque entre les utilisateurs et les fournisseurs.
- de fixer un cadre juridique plus précis permettant de garantir le mécanisme d'APA.
- d'assurer la sécurité juridique et l'accès à la justice des parties au contrat.
- d'inciter les fournisseurs à orienter les avantages vers la conservation de la biodiversité. »

Pour atteindre ces objectifs, le protocole de Nagoya s'articule autour de trois axes (l'ABC de l'APA) :

##### - Access (l'accès) :

l'utilisateur a pour obligation de demander un consentement préalable au pays fournisseur donné en connaissance de cause. Ce dernier fournira un permis comme preuve de l'accord .

##### - Benefit-sharing (le partage des avantages) :

Le protocole prévoit l'obligation d'établir un contrat, signé par les deux parties, stipulant les modalités de partage. Pour cela, l'annexe du protocole contient une liste indicative des avantages monétaires et non-monétaires.

##### - Compliance (Respect des règles nationales et contractuelles) :

Les Etats-parties ont l'obligation de prendre des mesures pour que l'utilisateur respecte la législation nationale du fournisseur. En cas de non-respect de ces règles, l'État-partie est obligé de prendre des

sanctions.

Bien que ce protocole soit une avancée majeure concernant la sauvegarde des savoirs traditionnels et leur valorisation, des lacunes existent encore. Comment certains pays du Sud, dont les gouvernements sont corrompus ou facilement corruptibles peuvent mettre réellement en place des cadres législatifs contraignant pour les pays utilisateurs et a fortiori des sanctions ? D'autre part, se pose la question de la rétribution. Le texte prévoit qu'elle puisse être monétaire ou en nature. Un apport important d'argent dans une communauté non-monétarisée par exemple peut engendrer des catastrophes sociales. Et enfin malgré ce cadre, des actes de biopiraterie sont encore perpétrés.

#### 4.2) La notion de biopiraterie (ou biopiratage)

Si nous nous référons à une définition purement étymologique, comme celle du dictionnaire Larousse, la biopiraterie constitue :

« l'appropriation (dépôt de brevets) et l'exploitation par des sociétés commerciales, dans des conditions jugées illégales ou inéquitable, de ressources biologiques ou génétiques propres à certaines régions » (Delpas, 2012).

Cette définition n'intègre que l'aspect « ressources » et exclut l'aspect « savoirs traditionnels » qui pourtant, est une question centrale en matière de recherche ethnopharmacologique. En effet, connaître ces usages traditionnels donnent de précieuses indications quand il s'agit de développer un médicament. Cela se traduit par un gain de temps pour le laboratoire et donc d'argent. Selon Vinod Kumar Gupta, directeur de la Traditional Knowledge Digital Library, base de données recensant tout un panel de savoirs appartenant au patrimoine indien :

« L'obtention d'une simple molécule coûte 1,5 milliards de dollars. En ayant recours aux savoirs traditionnels, ce coût descend de 1 à 5 millions de dollars. » (Delpas, 2012).

La Fondation Danielle Mitterrand-France-Liberté, propose alors cette définition :

« l'appropriation illégitime des connaissances traditionnelles des peuples autochtones sur l'usage des ressources génétiques, sans leur consentement et sans partage des bénéfices liés à la valorisation des ressources. » (France Libertés, 2016).

D'une manière générale, la biopiraterie est donc tout autant la piraterie des ressources que celle des savoirs qui leurs sont liés.

Les conséquences de cette biopiraterie sont désastreuses pour les populations qui en sont victimes. Un rapport d'information déposé par la commission des affaires européennes sur la ratification et la mise en œuvre du protocole de Nagoya en 2012 en rapporte trois exemples :

- la spoliation des populations indigènes de leurs droits sur leur patrimoine collectif.
- la monopolisation par les industriels des profits générés par la valorisation des brevets sans aucune retombée financière pour l'économie domestique du pays d'origine.
- l'obligation pour les populations d'origine de payer des droits sur la propriété intellectuelle pour rester habilités à extraire ou exploiter les ressources biologiques brevetées abusivement.

Ce dernier point est probablement le plus dramatique car le surcoût qui en résulte déséquilibre totalement l'économie de subsistance de la population concernée, souvent déjà fragile. Mais les retombées négatives de la biopiraterie sont également environnementales avec l'appauvrissement de la biodiversité locale par la mono-culture ou la mono-collecte de la ressource concernée (Auroi, 2012).

D'un point de vue géoéconomique, il est à noter que 90 % des ressources naturelles se situent au

Sud de la planète alors que 97 % des brevets économiques issus de l'exploitation de ces mêmes ressources le sont par des agents économiques du Nord (Auroi, 2012).

La brevetisation des savoirs traditionnels est par définition illégale puisque pour ne pas être contestable devant la justice, un brevet doit respecter impérativement quatre critères :

« - comporter une caractéristique nouvelle, étrangère au fonds des connaissances existantes dans l'état de la technique ;

- impliquer une activité réellement inventive, c'est-à-dire ne pas être évidente pour quiconque possédant une connaissance moyenne du domaine technique considéré ;

- avoir une utilité pratique ou pouvoir faire l'objet d'une application industrielle ;

- entrer dans le champ des objets brevetables délimité par le droit national. » (Auroi, 2012).

Les deux premiers critères, dits « de nouveauté » et « d'inventivité », encore rappelés dans l'article L. 611-10 du livre VI du code de la propriété intellectuelle ( « Sont brevetables les inventions nouvelles, impliquant une activité inventive [...] » ) ne peuvent pas être respectés concernant les savoirs traditionnels, définis par l'UNESCO comme étant :

« l'ensemble des connaissances, savoir-faire et représentations des peuples ayant une longue histoire avec leur milieu naturel. Ces savoirs traditionnels sont étroitement liés au langage, aux relations sociales, à la spiritualité et à leur façon d'appréhender le monde et sont généralement détenus de manière collective ».

Par contre les produits issus de ces savoirs traditionnels et répondant à ces quatre critères peuvent tout à fait être brevetés et à l'origine d'actes de biopiraterie.

Voici quelques exemples de biopiraterie en lien avec des usages traditionnels thérapeutiques de plantes :

- L'Evanta et la chimanine (*Galipea longiflora*, Rutacées)

En 1987, le chercheur Alain Fournet identifia une plante utilisée par les indiens Chimane (Bolivie) pour soigner la leishmaniose. Pour cela ils appliquent de la poudre d'écorce sur les plaies provoquées par le parasite. En 1991, la chimanine, isolée d'abord de cette plante puis synthétisée et possédant une activité antileishmaniose démontrée *in vivo*, fut l'objet d'un dépôt de brevet associant les chercheurs français et boliviens. Mais en 1992, la CDB conduisit la Bolivie à vouloir associer la communauté des indiens Chimane au brevet. Ceci suscita de nombreuses polémiques en Bolivie et se finalisa par le fait que la chimanine n'est à l'heure actuelle toujours pas exploitée ce qui est dommageable étant donné le peu de traitements à disposition pour soigner la leishmaniose (Delpas, 2012).

- L'huile de Neem :

Cette huile extraite des graines du fruit du Margousier (*Azadirachta indica*, Méliacées) est utilisée depuis des millénaires par les paysans indiens pour ses propriétés acaricides et insecticides. Au début des années 90, 64 brevets sont déposés par des entreprises américaines concernant cette huile notamment pour un usage de biopesticide. Dès la brevetisation, les paysans indiens se sont vus interdire l'accès libre aux fruits du Margousier. L'huile de Neem a vu son prix multiplié par 10 (passant de 7 à 70 roupies). Les populations locales qui se servent également de cette huile pour le chauffage et



Fig. 23 : *Azadirachta indica*, Méliacées (Montiel, 2016)

l'éclairage n'ont pas pu supporter un coût aussi élevé et se sont vus privés de leur patrimoine naturel. Ce n'est qu'en 2001 que l'Office Européen des Brevets révoque cette licence américaine sur l'huile de Neem sous l'impulsion de Vandana Shiva, fondatrice en Inde d'une banque de semences biologiques et devenue depuis une figure emblématique de la lutte contre la biopiraterie. Il a été considéré que les critères d'inventivité et de nouveauté n'avaient pas été respectés. Le géant international d'agrochimie W.R GRACE à l'origine de la brevetisation abusive de cette huile perdra également le procès en appel (France Libertés, 2016).

- Le thé rouge ou rooibos (*Aspalathus linearis*, Fabacées) :



Fig. 24 : *Aspalathus linearis*, Fabacées (Bruenken, 2005)

Le rooibos est une plante endémique d'Afrique du Sud (Figure 24). Ses jeunes feuilles sont utilisées comme alternative au thé mais les infusions très appréciées qu'elles fournissent sont dépourvues de caféine et riches en antioxydants. De plus, cette plante aurait des vertus bénéfiques pour la peau et les cheveux. Nestlé (qui détient 30 % des parts de l'Oréal) s'est donc empressé de déposer cinq brevets concernant cette plante en 2010 sans en référer au gouvernement sud-africain. L'ONG suisse d'aide au développement, La Déclaration de Berne, accuse alors la multinationale de violer à la fois la Convention internationale sur la biodiversité de 1992 et la loi sud-africaine (l'Afrique du Sud étant un des rares pays du

continent africain à avoir prévu des conditions d'accès aux ressources et de partage des bénéfices). En parallèle, l'administration sud-africaine a réagi pour rétablir une équité en cas de retombées financières issues de l'exploitation du rooibos (La déclaration de Berne, 2010).

- Les pelargoniums africains (*P. sidioides* et *P. reniforme*, Géraniacées) :



Fig. 25: Sirop Umckaloabo® (Schwabe Pharma, 2016).

Ces plantes d'Afrique du Sud sont connues pour leurs propriétés anti-microbiennes et **expectorantes**. Leurs racines sont utilisées pour soigner bronchites et gênes respiratoires, notamment dans la communauté Xhosa de la région d'Alice (province du Cap-oriental). Le groupe pharmaceutique allemand Schwabe Pharmaceuticals commercialise depuis avant la signature de la CDB, un sirop indiqué en cas de grippe, refroidissement ou de rhume à base de racines de Pelargoniums : l'Umckaloabo® (Delpas, 2012) (Figure 25). Cependant, à la faveur de nouveaux brevets déposés en 2007-2008, dont un pour protéger la méthode d'extraction d'huile essentielle de

Pelargonium, la communauté Xhosa, soutenue par le Centre Africain pour la Biosécurité a demandé leur révocation auprès de l'Office Européen des Brevets qui accéda à cette demande en 2010 (France Libertés, 2007). Le motif invoqué en était la préservation de ces espèces. En effet, en 2007, un rapport stipula que ces Pelargoniums étaient menacés (Delpas, 2012).

Pour autant, il est nécessaire de ne pas tomber dans l'extrême opposé. Invoquer la biopiraterie dès que la moindre recherche est menée sur une plante peut finalement ne faire que paralyser la démarche de découverte et de fabrication de nouveaux produits de santé qui pourraient être bénéfiques à tous. C'est par exemple le cas de ce procès actuellement fait à l'IRD par l'ONG France-Liberté concernant une enquête ethnopharmacologique mettant en avant l'utilisation traditionnelle des feuilles de *Cassia amara* contre le paludisme et débouchant sur l'isolement et la brevetisation du composé actif. Le manque de clarté du cadre juridique, puisqu'en 2003 la notion de communauté autochtone n'existait pas, a conduit à ce bras de fer juridique entre l'ONG et l'institut de recherche public (Valo, 2016). Cependant, la ratification par la France du protocole de Nagoya, qui a eu lieu le 8 août 2016 devrait permettre de trouver une porte de sortie qui, on peut l'espérer, ne lèsera aucune des parties en cause.

A travers cette notion de biopiraterie et ces quelques exemples, nous voyons que le domaine de l'ethnopharmacologie est au cœur d'un vaste débat éthique. Avoir accès à des savoirs traditionnels et à des pharmacopées qui nous sont aujourd'hui inconnus est essentiel pour développer la thérapeutique de demain. Cependant, cela doit se faire dans le plus grand respect des propriétaires de ces savoirs. Le cadre juridique concernant la biopiraterie, malgré de conséquentes améliorations, est encore flou et certains états du Sud n'ont pas les moyens financiers, juridiques ou législatifs pour poser des conditions d'accès aux ressources et de partage des bénéfices, à l'instar de l'Afrique du Sud. C'est donc aux firmes du Nord qu'il revient de faire preuve d'honnêteté et d'intégrité dans leur démarche de récolte des savoirs et aux organisations internationales de dénoncer et de sévir (ONU, ONG,...) le cas échéant.

Après avoir défini ce qu'était l'ethnopharmacologie et après en avoir abordé la portée au niveau international, voyons maintenant ce qu'il en est dans notre propre pays. J'ai choisi de porter mon étude sur la Bretagne par affection pour cette région mais aussi parce qu'il semble que cette « terre de traditions par excellence » soit une région où la médecine populaire est encore très présente (Romieux, 1986).

### III-L'ethnopharmacologie en Bretagne

La Bretagne est une région de France métropolitaine composée de quatre départements : le Finistère (29), les Côtes-d'Armor (22), le Morbihan (56) et l'Ille-et-Vilaine (35). La préfecture est Rennes.

Au 1<sup>er</sup> janvier 2015, la population s'élevait à 3.294.300 habitants. Son âge moyen est de 41,7 ans (40,3 ans en France métropolitaine).

En 2014, 21% des bretons ont 65 ans ou plus (18% en France métropolitaine) (Rouxel, 2016).

L'Ille-et-Vilaine reste le département le plus peuplé de Bretagne avec plus d'un million d'habitants et malgré le vieillissement de la population bretonne (les plus de 65 ans ont vu leur nombre augmenté de 18% entre 2005 et 2015), il se classe au 12<sup>ème</sup> rang des départements métropolitains les plus jeunes avec 26% de bretons de moins de 20 ans (Granger, 2014).

#### **1) Une végétation très diversifiée**

La végétation, sur le territoire breton, se caractérise par une grande diversité résultant de différents facteurs environnementaux comme le climat ou la composition des sols.

##### **1.1) Le climat**

Étant une région particulièrement ouverte sur la mer, la Bretagne bénéficie d'un climat océanique tempéré. Les températures varient peu entre l'été et l'hiver. Les pluies sont fréquentes mais fines et réparties sur l'ensemble de l'année. Cependant, de sensibles variations de climat existent entre l'Armor (le littoral) et l'Argoat (l'intérieur des terres) et entre la Bretagne Nord et Sud (Figure 26). En effet, six zones climatiques se distinguent. Le littoral qui s'étend du sud de Quimper à Saint-Brieuc est caractérisé par une faible amplitude saisonnière (été frais, hiver doux), des pluies moyennes (pluviométrie moyenne de 776,2 mm à Saint-Brieuc, Météo-France, 2016) et des vents fréquents. Le littoral doux qui s'étend de Saint-Brieuc à Saint-Malo et du sud de Quimper à l'extrémité sud-est de la région est tout aussi venteux mais bénéficie d'étés plus doux. La région des monts d'Arrées dont le Roc'h Ruz constitue le point culminant de la Bretagne (385m) constitue une région aux hivers froids et aux pluies abondantes (pluviométrie de 1080 mm en moyenne à Brennilis, Climate-Data, 2016). L'intérieur des terres est constitué des trois zones climatiques restantes. Le Centre-Ouest possède un climat plutôt océanique (températures douces, pluviométrie abondante), l'intérieur Est est caractérisé par des saisons plus contrastées (été chaud, hiver frais) et une pluviométrie plus faible (pluviométrie : 754 mm en moyenne à Fougères, Climate-Data, 2016) et enfin le Sud-Est se caractérise par un climat plus continental (été ensoleillé et chaud, hiver froid) et une pluviométrie moyenne (694 mm en moyenne, Météo-France, 2016). De telles conditions climatiques permettent une végétation abondante et diversifiée.

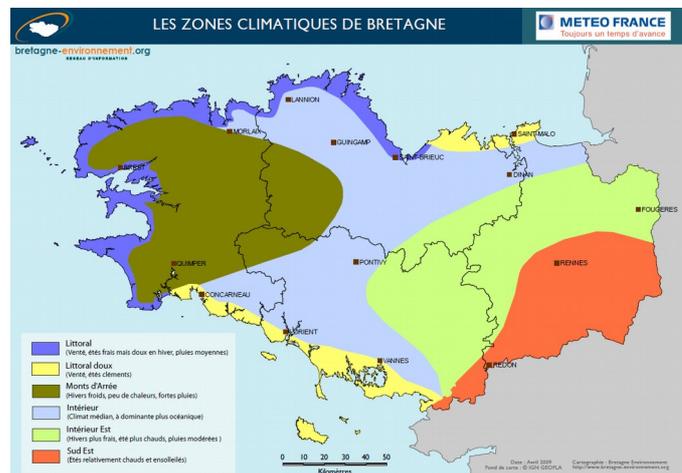


Fig. 26: Zones climatiques de Bretagne (Météo France, 2016)

##### **1.2) La géologie**

On recense actuellement 330 types de sols en Bretagne. Le sol breton est un sol limoneux, acide (le pH moyen du sol breton est de 6,3) et riche en matières organiques. Quatre types de sols principaux couvrent environ 20% de la région. Il s'agit des sols saturés en eau des

vallées (fluviosols-rédoxisols) associés à des prairies permanentes, des sols épais issus de granit altéré (brunisol) riches en matières organiques et fréquent dans l'ouest de la région, des sols moyennement épais issus de schiste tendre (brunisol) que l'on retrouve dans les bassins sédimentaires de l'est de la région et enfin les sols épais issus de limons éoliens (néoluvisols) (Figure 27) (Portail de l'information environnementale en Bretagne, 2015).

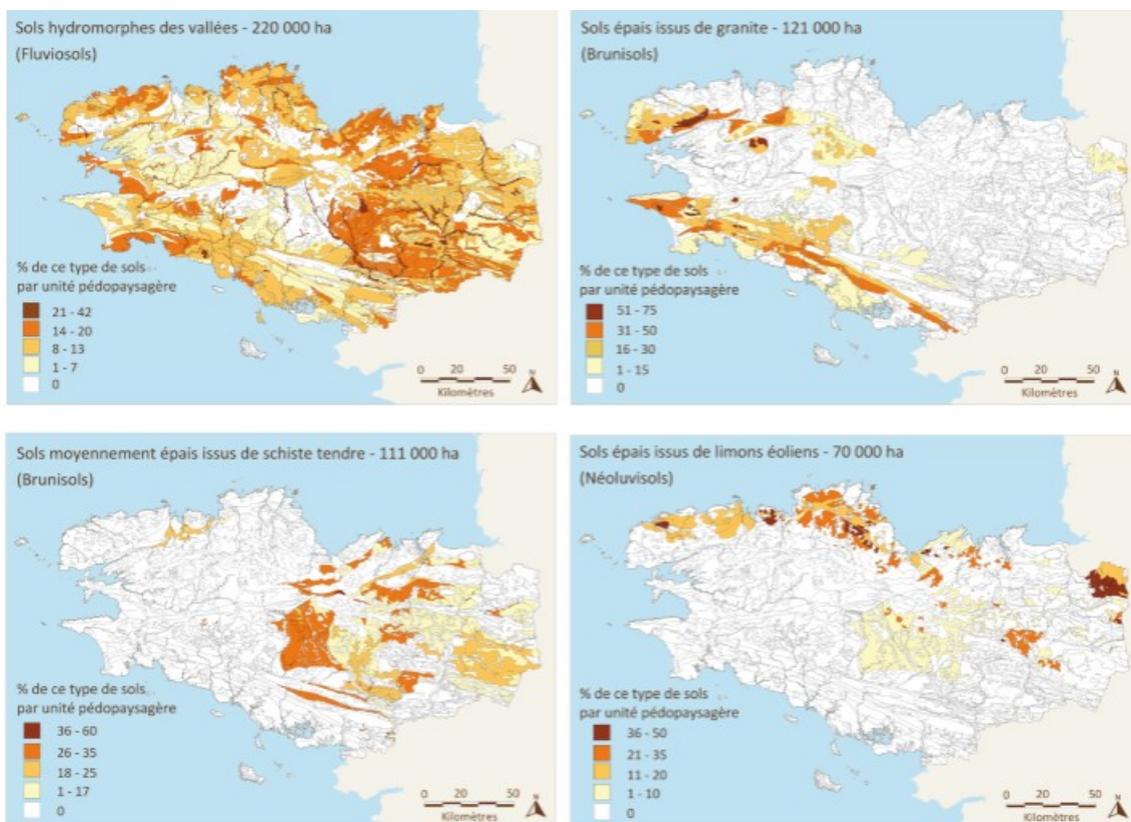


Fig. 27 : Répartition des sols les plus fréquents dans les pédopaysages bretons (Bretagne Environnement, 2014).

Le limon, qui correspond à l'ensemble des « particules de terre mêlées de débris organiques déposées au fond des étangs, des fossés ou entraînées par les eaux courantes dans les parties déclives des terrains » (CNTRL, 2016) dont la taille est comprise entre 2 et 50  $\mu\text{m}$ , provient de nombreuses zones où le sol s'altère, les particules étant souvent apportées par le vent. Les sols limoneux possèdent une bonne capacité de rétention d'eau. Par contre, en cas de fortes pluies, ils deviennent peu portants et sensibles au tassement. L'acidité, quand à elle, provient de l'altération du sous-sol du Massif Armoricain composé majoritairement de granite, schiste et grès qui sont des roches riches en silice.

Enfin, la teneur en matières organiques, indispensable à la croissance des plantes, est extrêmement variable : entre 1,5% (nord-est) et 10% (sud-ouest) (Portail de l'information environnementale en Bretagne, 2015).

Ainsi, nous pouvons constater que le sol breton très diversifié malgré une tendance générale à l'acidité et à la richesse en limons est aussi à l'origine de cette flore bretonne variée.

### 1.3) La diversité de milieu

La Bretagne se caractérise également par une grande variété de milieux : falaises, dunes, levées de galets, vasières, lagunes, marais, landes...sans compter les multiples îles qui abritent des espèces végétales parfois disparues du continent. La forêt, par contre ne couvre que

13% du territoire régional (moyenne nationale : 29,2%, (IFN, 2010)). Autrefois pays de bocages, une partie des haies bordant les champs ont été détruites lors du remembrement dans les années 60. Cela dit, le remembrement a été fait à une moins grande échelle en Bretagne que dans d'autres régions agricoles (Beauce, Champagne...) (IFN, 2007). Ainsi, ces haies et bocages constituent encore un biotope à part entière (Figure 28).

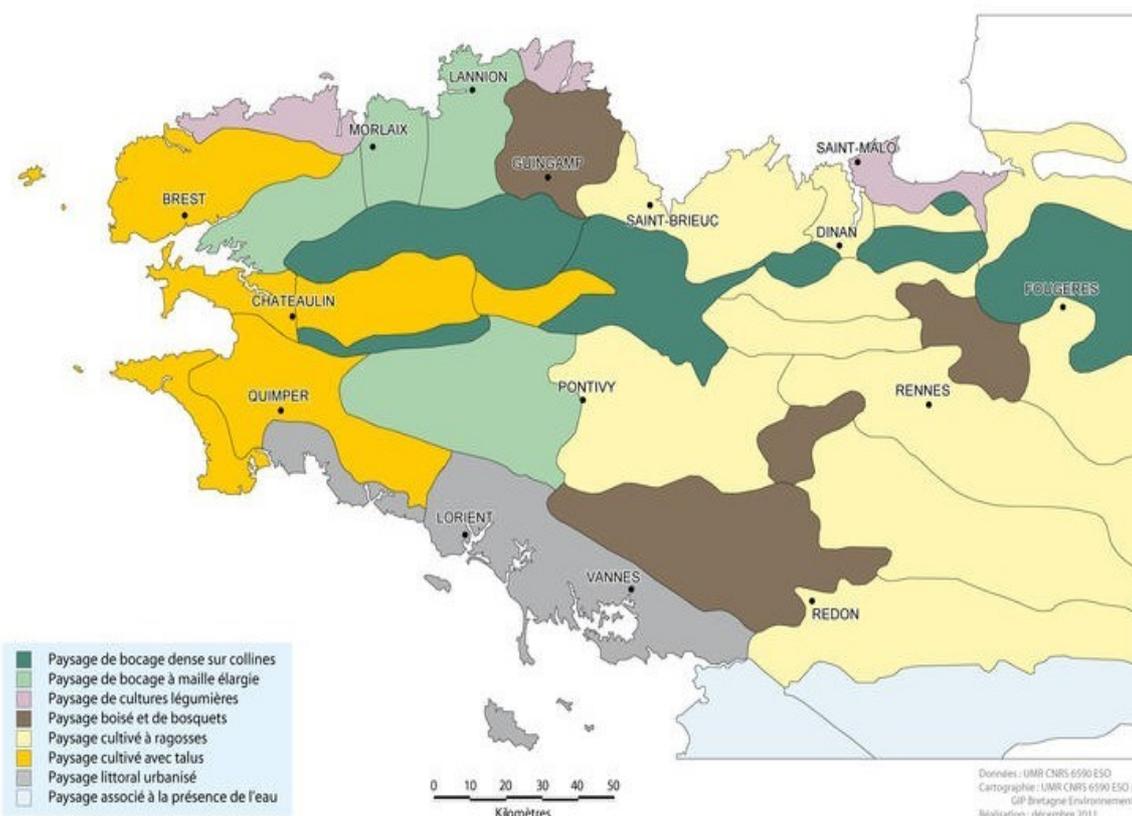


Fig. 28 : Les grandes familles de paysages (Bretagne Environnement, 2011).

#### 1.4) La flore bretonne

Du fait de son climat, ses sols et ses paysages variés, huit catégories de plantes sont ainsi recensées en Bretagne (Pichard et Rolland, 2009) :

- *Les plantes hygro-neutronitroclines*

Ce sont des plantes ayant un besoin important en eau et qui poussent sur un sol peu acide à neutre. On peut citer en exemple le chêne (*Quercus sp.*, Fagacées), le frêne (*Fraxinus sp.*, Oléacées) ou encore la consoude officinale (*Symphitum officinale*, Boraginacées), l'ortie dioïque (*Urtica dioica*, Urticacées) et la reine des prés (*Filipendula ulmaria*, Rosacées).

- *Les plantes neutroclines*

Elles ont des exigences élevées en apport minéraux et ont besoin d'un apport d'eau convenable sans sécheresse ni engorgement important. Ce sont les plantes présentes dans les forêts de feuillus. On y retrouve l'aubépine monogyne (*Crataegus monogyna*, Rosacées) dite « épine blanche » et le prunellier « l'épine noire » (*Prunus spinosa*, Rosacées), le géranium herbe à Robert (*Geranium robertianum*, Géraniacées) ou le lierre terrestre (*Glechoma hederacea*, Lamiacées).

- *Les plantes acidiclinales à large amplitude hydrique*

Ces plantes supportent une acidité de pH 4,5 à 5. On les trouve sur des terrains bien drainés et

certaines supportent une relative sécheresse du sol. C'est le cas de la bétoine officinale (*Stachys officinalis*, Lamiacées), de la fougère mâle (*Dryopteris filix-mas*, Dryopteridacées), du fragon petit-houx (*Ruscus aculeatus*, Asparagacées) ou du noisetier (*Corylus avellana*, Betulacées).

- *Les plantes hygro-acidiclines*

Ces plantes nécessitent de forts apports en eau et un apport minéral convenable. On y trouve l'angélique sauvage (*Angelica sylvestris*, Apiacées), la bugle rampante (*Ajuga reptans*, Lamiacées), la scrofulaire noueuse (*Scrofularia nodosa*, Scrophulariacées) et la valériane officinale (*Valeriana officinalis*, Caprifoliacées).

- *Les plantes acidiphiles à large amplitude hydrique*

Ces plantes vivent très bien sur un sol acide entre 3,5 et 4,5 de pH. Elles s'adaptent aux apports hydriques mais ne supportent pas les périodes très sèches ou très humides. C'est le cas de l'ajonc d'Europe (*Ulex europaeus*, Fabacées), de la bourdaine (*Frangula alnus*, Rhamnacées), de la callune (*Calluna vulgaris*, Ericacées), de la myrtille (*Vaccinium myrtillus*, Ericacées) et de la potentille tormentille (*Potentilla erecta*, Rosacées).

- *Les plantes xérophiles*

Ce sont des plantes aptes à se développer sur des sols pauvres en eau et en minéraux. On les retrouve sur les éperons rocheux, les sommets du massif armoricain...Il s'agit par exemple de la bruyère cendrée (*Erica cinerea*, Ericacées), du genêt à balais (*Cytisus scoparius*, Fabacées) ou du nombril de Vénus (*Umbilicus rupestris*, Crassulacées).

- *Les plantes acido-hygrophiles*

Elles tolèrent deux conditions particulièrement difficiles : un sol saturé en eau et une grande pauvreté minérale due à l'acidité. On peut citer la bruyère à quatre angles (*Erica tetralix*, Ericacées), le saule rampant (*Salix repens*, Salicacées).

- *Les plantes neutro-hygrophiles*

Ces plantes supportent un engorgement persistant mais une acidité modérée. Il s'agit du gaillet des marais (*Galium palustre*, Rubiacées), de la menthe aquatique (*Mentha aquatica*, Lamiacées), de la morelle douce-amère (*Solanum dulcamara*, Solanacées) et de la salicaire officinale (*Lythrum salicaria*, Lythracées).

Ainsi, de par sa diversité en terme de **biotopes**, la Bretagne détient un réservoir de plantes variées. Voyons maintenant comment les Bretons ont su appréhender pour son intérêt thérapeutique cette diversité végétale au cours du temps.

## **2) Les bretons et les plantes médicinales à travers l'Histoire**

### **2.1) La médecine végétale chez les celtes**

Il est tout d'abord à noter que la définition du terme « celtes » est depuis longtemps discutée au sein des historiens. En effet, cette population étant exclusivement de culture orale, les rares écrits qui nous sont parvenus viennent d'auteurs gréco-romains et sont, pour la plupart, incomplets. Le mot « celtes » semblent en fait désigner deux populations séparées dans le temps : d'une part, les anciens celtes, qui occupèrent pendant des siècles une immense majorité du territoire européen, de l'Océan Atlantique aux Carpates et des grandes plaines du Nord à la Méditerranée et d'autre part, les populations actuelles de langue celtique : Bretagne, Pays de Galles, Cornouailles, Île de Man, Écosse et Irlande (Kruta, 2001). Ce chapitre va alors se focaliser sur les anciens celtes.

Le berceau de la civilisation celtique se situe dans une région comprise entre le Rhin, l'Elbe, les Alpes et l'Allemagne du sud et de l'ouest alors occupée par une civilisation indo-européenne, dite des « champs d'urnes » (XII<sup>e</sup> siècle av. JC). Ce peuple, à l'étroit dans leur région, se répand alors dans toute l'Europe (Figure 29).

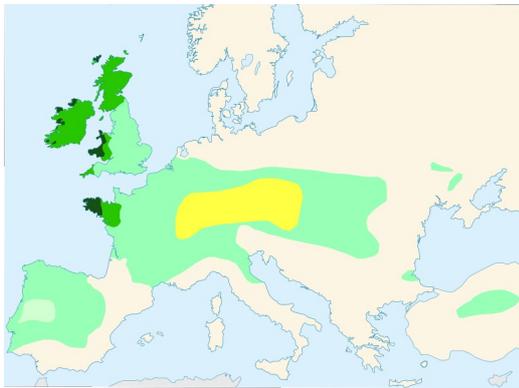


Fig. 29 : Distribution diachronique des peuples celtiques(Wikipédia, 2016).

- Noyau territorial Hallstatt, au VI<sup>e</sup> siècle av. JC.
- Expansion celtique maximale, en 275 av. JC.
- Domaine lusitanien de l'Ibérie où la présence celtique est incertaine
- Les six nations celtiques officielles aujourd'hui
- Zones où les langues celtiques restent largement parlées aujourd'hui

Certains traversent la Manche et colonisent les îles britanniques, formant ainsi les peuples Pictes et Gaëls. Au IV<sup>e</sup> siècle av. JC, la domination celte s'étend de l'Atlantique à la Mer Noire et prospère jusqu'au I<sup>er</sup> siècle av. JC. En effet, l'empereur romain Jules César entreprend alors une vaste campagne de conquête de la Gaule (la Gaule désignant le territoire celte) (c'est la Guerre des Gaules) et l'occupe dans son ensemble en -27.

Les données sur les croyances et les pratiques des anciens celtes sont rares et incomplètes, mais montrent cependant l'existence d'un culte des forces naturelles. Ils étaient probablement à même d'utiliser ce qu'offrait leur environnement pour améliorer leur quotidien ou pour se soigner. Un des personnages importants de cette population était le druide.

### 2.1.1 Le druide

Il existe peu de textes anciens parlant des druides. Jules César dans sa « Guerre des Gaules », ouvrage considéré comme une des meilleures sources les évoquant, les considérait comme l'élite intellectuelle des anciens Celtes. Le savoir qu'ils détenaient était transmis oralement et ils étaient les seuls responsables de la conservation des connaissances et de leur exploitation. Il est probable que la transcription écrite des savoirs était un interdit religieux. Pour autant, les druides avaient une bonne connaissance du grec et du latin et se servaient de l'écriture pour les comptes privés ou publics. L'usage de l'oralité aurait deux raisons, d'après César : d'une part cela permettait de protéger leurs enseignements et leur doctrine et d'autre part, cela obligeait leurs élèves à faire travailler leur mémoire.

Selon d'autres auteurs, comme Strabon, la classe intellectuelle des Celtes était divisée en trois catégories : les bardes (poètes), les ovates chargés des sacrifices et de la divination et les druides qualifiés de théologiens, philosophes et qui s'occupaient de l'interprétation de la nature et de la philosophie morale (Kruta, 2001) (Figure 30).



Fig.30 : Deux druides, d'après une illustration de *Antiquitas explanatione et schematibus illustrata* (de Montfaucon, 1719).

Des textes irlandais, écrits entre le VIII<sup>e</sup> et le XV<sup>e</sup> siècle ap JC, mentionnent également l'existence des druides ainsi que leurs connaissances des plantes médicinales et de leurs utilisations. Il s'agit de textes mythologiques comme par exemple le « *Cath Maighe Tuireadh* » (la Bataille de Mag Tured) qui raconte la guerre entre les Tuatha de Danann (les dieux des ancêtres des peuples gaéliques tels que Dagda, Lug...pour les plus connus) et les Fomiores (race de géants belliqueux occupant l'Irlande) (Marx, 1959) et où plusieurs druides jouent un rôle. Citons Semias, Morfessas, Uiscias et Esras qui sont les dirigeants des quatre îles où vivent les Tuatha de Danann avant leur arrivée en Irlande. Cependant, ces sagas irlandaises sont des textes uniquement mythologiques et n'ancrent pas le rôle des druides dans la réalité (Cross et Slover, 1936).

Dans plusieurs sites archéologiques, des tombes contenant des instruments de type médical ont été trouvées et attribuées à celles de druides. C'est le cas à Pogny (Marne), à Pottenbrunn (Basse-Autriche) et à Colchester (Royaume-Uni) où l'on a retrouvé respectivement : une patère en bronze et deux cuillères plates, un instrument qui pourrait être une sonde chirurgicale ainsi qu'un pendule en os et divers scalpels, scies, aiguilles et sondes (Kruta, 2001).

Ainsi, nos connaissances concernant les druides sont incomplètes mais plusieurs notions apparaissent, notamment grâce aux apports grecs et romains : le druide, en plus d'être un philosophe était un savant. En tant que tel, il exerçait très certainement des fonctions médicales s'appuyant sur l'usage des plantes médicinales qui, à l'époque, étaient indissociables du domaine religieux. C'était lui le détenteur de la connaissance des plantes médicinales et il s'appuyait ainsi sur une vaste pharmacopée.

### 2.1.2 La pharmacopée gauloise

Comme expliqué précédemment, gaulois et celtes sont des termes synonymes et désignent un même ensemble de peuples. Cinq principaux auteurs traitent de la pharmacopée gauloise dans leurs ouvrages (Arbre celtique, 2016). Tout d'abord, le plus proluxe d'entre eux est Pline l'Ancien (23-79). Son « *Histoire Naturelle* », écrite en 77 de notre ère fournit bon nombre de renseignements sur les plantes utilisées par les anciens celtes. Dioscoride, médecin et naturaliste grec qui voyagea beaucoup avec l'armée romaine, consigna, également au I<sup>er</sup> siècle ap. JC., ses observations des usages des plantes par les peuples celtes dans un traité de matière médicale qui recense 600 plantes. Un ensemble d'annotations, le pseudo-Dioscoride, est ensuite venu enrichir le traité de Dioscoride avec notamment des traductions gauloises. Trois cents ans plus tard, au IV<sup>e</sup> siècle, un gallo-romain né à Bordeaux du nom de Empiricus Marcellus rédigea de nombreux manuscrits dont le « *De medicamentis liber* » traitant de l'utilisation des plantes par les gaulois (il en recense environ 150). Enfin, l'herbier de Pseudo-Apulée qui est un ouvrage écrit au milieu du IV<sup>e</sup> siècle, regroupe 131 plantes et des descriptions de leurs usages gaulois (Qantara, 2016).

Malheureusement, l'identification de ces plantes est souvent hasardeuse. Voici quelques exemples issus des textes de ces différents auteurs :

- Le gui (*Viscum album*, Santalacées)

Le gui (Figure 31), surtout celui cueilli sur un chêne, constituait une panacée et était sacré. Pline, dans son ouvrage précédemment cité, expose le rituel de sa cueillette : le gui est coupé le sixième jour de la lune par un druide vêtu de blanc à l'aide d'une serpe d'or. La plante est réceptionnée dans un sayon blanc. Ensuite, deux taureaux blancs sont immolés en priant le dieu de rendre propice cette offrande. S'ensuivait un festin religieux, le tout avait lieu au pied de l'arbre parasité. Le gui était surnommé par les Celtes « celui qui guérit tout ». Toujours d'après Pline,



Fig. 31: *Viscum album*, Santalacées (Köhler, 1897).

les celtes croyaient que le gui prit en boisson donnait la fécondité à tout animal stérile et qu'il était un remède à tous les poisons (Musagora, 2016).

Aujourd'hui, certains laboratoires fondés sur une médecine **anthroposopique** fabriquent des préparations à base de *Viscum album* indiquées dans le but de ralentir le processus tumoral (ex : Iscador®). Toutefois, les données scientifiques actuelles ne permettent pas de démontrer la réelle efficacité du gui dans cette indication. De plus la toxicité de composés présents dans cette plante, viscotoxine et lectines (ML-I ou viscumine, ML-II et ML-III), a été démontrée (100 µg/kg chez le rat par voie intrapéritonéale). L'ingestion de quelques baies (moins de cinq) peut provoquer des vomissements et un collapsus (Bruneton, 2005). A doses plus élevées, cela peut aller jusqu'à des troubles nerveux, une dépression respiratoire, voire une asphyxie et une bradycardie (CHRU Lille, 2016).

◦ La petite centaurée (*Centaurium erythraea*, Gentianacées) Pline cite cette plante sous son nom gaulois : *exacum* (Figure 32). Son suc était vraisemblablement utilisé contre les engorgements hépatiques, voire comme purgatif, d'après Dioscoride. La centaurée est également mentionnée dans une autre source, retrouvée à Poitiers en 1858, « à l'angle de la rue Saint-Denis et de la rue des Trois-Cheminées, sur l'emplacement d'une maison que faisait alors reconstruire M. le conseiller Bonnet » (De Longuemar, 1859). Cette découverte permet d'affirmer avec certitude que la centaurée était bien utilisée par les gaulois (Le Scouëzec, 1976). Il s'agit d'une plaque d'argent datée du Ve siècle et sur laquelle est gravé :



Fig. 32: *Centaurium erythraea*, Gentianacées (Köhler, 1897).

BIS GONTAVRION ANALABIS  
BIS GONTAVRIO SVCE ANALABIS  
BIS GONTAVRIO SCATA LAGES VIM  
CANIMA VIM  
SPA TERNA MASTA  
MAD ARS SE TVTA TE IVSTINA  
QVEM PEPERIT SARRA

La principale curiosité de cette plaque est le mélange des trois langues : **latine**, **gauloise** et **grecque**. Cela peut s'expliquer par le fait que d'une part, à Bordeaux, qui était alors le lieu d'enseignement médical le plus proche de Poitiers (dont devait être issu le prescripteur), on parlait le gaulois et le latin et d'autre part que l'enseignement médical se faisait en grec. La traduction en est :

« Tu iras par deux fois cueillir de la centaurée et tu en recueilleras chaque fois le suc. Pour cela, fais un extrait aqueux que tu concentres au four jusqu'à obtention d'une masse pilulaire que tu divises en trois pilules. Que cette préparation bénéfique, à elle seule, te protège, toi, Justine, fille de Sara. » (Le Moniès de Sagazan, 1985).

◦ Le sélage

Comme le gui, tout un rituel entoure la cueillette de cette plante. Elle ne devait pas entrer en contact avec le fer. Elle devait être cueillie avec la main droite passée par l'ouverture gauche de la tunique, qui devait être blanche. La personne effectuant la cueillette devait avoir les pieds nus et bien lavés et avoir auparavant effectué une offrande de pain et de vin. Cette plante protégeait contre les accidents, et la fumée qui s'en dégageait quand on la brûlait était utile pour diverses maladies des yeux. Malheureusement, il est difficile aujourd'hui de savoir de quelle plante réellement il s'agit. Pour certains (Littré, Wellcome), c'est le *Lycopodium selagine* (*Huperzia selago*, Lycopodiacees),



Fig. 33: *Drosera rotundifolia*,  
Droseracées (Kracik, 2005).

pour d'autre c'est la rue des champs (*Ruta graveolens*, Rutacées). La « *Flore du Centre de la France* », parue en 1857, souligne que « nos paysans accordent au Drosera des propriétés magiques et surnaturelles, entre autre celle de rompre le fer » (Le Scouëzec, 1976). Avons-nous là un lien avec le rituel ancien de cueillette sans contact avec le métal ? Le Sélage, bien que plus proche en nom de *Huperzia selago*, était peut-être tout compte fait le Drosera (dont on retrouve plusieurs espèces en Bretagne, figure 33).

◦ Le samolus (ou samosus, ou famosus) (Figure 34)

Pline indique que cette plante, également difficile à identifier, pousse dans les lieux humides. Elle doit être cueillie de la main gauche, en étant à jeun. Plutôt destinée aux soins vétérinaires, elle préserve de la maladie les bœufs et les porcs. Elle ne doit pas entrer en contact avec d'autres contenants que l'auge où elle est broyée. Il existe beaucoup d'hypothèses concernant la nature exacte de cette plante : primevère (*Primula sp.*, Primulacées), séneçon (*Senecio vulgaris*, Astéracées), mouron d'eau (*Samolus valerandi*, Primulacées) voire millepertuis (*Hypericum perforatum*, Hypericacées), anémone pulsatile (*Pulsatilla vulgaris*, Renonculacées), véronique (*Veronica officinalis*, Plantaginacées) ou encore cresson (*Barbarea vulgaris*, Brassicacées). Cela dit, la toxicité de l'anémone et les préférences climatiques du millepertuis et du séneçon, qui ne poussent guère dans les lieux très humides nous permettent de les écarter. Le plus probable reste le mouron d'eau (Le Scouëzec, 1976).



Fig. 34 : *Samolus valerandi*,  
Primulacées (Kops, 1800).

◦ La verveine (*Verbena officinalis*, Verbénacées)



Fig. 35 : *Verbena officinalis*,  
Verbénacées (Masclef, 1891).

D'après Pline, il s'agissait d'une plante divinatoire sacrée en Gaule, qui était utilisée pour prédire l'avenir et pour purifier les autels (Figure 35). Elle dissipait les fièvres et protégeait des maladies, ce qui en fait au même titre que le gui, une panacée. En Bretagne, encore récemment, elle passe pour défendre celui qui la porte contre tous les maléfices (*louzouaenn ar groaz*, l'herbe à la croix). Seul Marcellus lui accorde un rôle purement thérapeutique, en remède contre les maux d'yeux (Le Scouëzec, 1976).

Bien d'autres plantes encore étaient probablement utilisées par les gaulois. C'est le cas de l'achillée (*Achillea millefolium*, Astéracées), dont le nom gaulois est évoqué par le pseudo-Dioscoride : *beliocandos* et qui était utilisée comme **vulnéraire**, de la bardane (*Arctium lappa*, Astéracées) appelée alors *betilolen* (Le Scouëzec, 1976), utilisée dans le traitement des affections cutanées ou encore de la chélidoine (*Chelidonium majus*, Papavéracées) dont le suc était unanimement reconnu pour soigner les yeux avant d'être le traitement des **dartres** et verrues que l'on connaît aujourd'hui.

### 2.1.3 Evolution de la médecine druidique

La médecine druidique gauloise est certainement restée telle quelle jusqu'au Ier siècle ap. JC. L'empereur Tibère proclame alors un édit visant à interdire les pratiques druidiques. Pline relate cet épisode de l'Histoire : « Les Gaules ont été aussi possédées par la magie, et même jusqu'à notre temps ; car c'est l'empereur Tibère qui a supprimé leurs druides et cette tourbe de prophètes et de médecins. » (Musagora, 2016).

Cette caste jusque là si puissante et respectée entre alors dans l'illégalité et la clandestinité. Il est possible que, pour survivre, certains aient migré vers les îles britanniques, bien moins soumises à Rome à cette période ou bien qu'ils se soient réfugiés dans les zones de la Gaule moins surveillées, constituant peut-être les ancêtres des sorciers et guérisseurs locaux (Arbre celtique, 2016). Ensuite, l'avènement du christianisme au IV<sup>e</sup> siècle ap. JC eu raison définitivement des éventuelles survivances des croyances druidiques. Le seul médecin « officiel » de la communauté est le prêtre et il pratique à cette époque une médecine essentiellement religieuse. Les anciens rites et croyances furent christianisés. Toute autre médecine était proscrite (Le Scouëzec, 1976).

### 2.2) Des celtes aux bretons

Les celtes ont peuplé la péninsule bretonne autour du VI<sup>e</sup> siècle av. JC. Il s'agissait de plusieurs peuples dont les noms ont traversé l'histoire jusqu'à aujourd'hui. Citons parmi les plus connus : les Namnètes qui s'installèrent sur l'embouchure de la Loire (Nantes), les Rhedons dans la vallée de la Vilaine (Rennes, Redon), les Coriosolites et Osismes le long de la Manche (Corseul, Ouessant) et les Vénètes (Vannes) qui peuplèrent le golfe du Morbihan et constituèrent les premiers grands navigateurs bretons (Le Braz, 1994). Un épisode de la guerre des Gaules menée par César marque la fin de cette « confédération armoricaine ». En 56 av. JC, les galères romaines coulent la puissante flotte vénète par un heureux coup du sort : une brusque tombée du vent immobilise les bateaux vénètes. La flotte romaine initialement moins robuste et moins rapide, se retrouve avantagée par ses avirons la rendant indépendante de la météo pour se mouvoir. Comme les bateaux vénètes ne sont pas équipés d'armes de jet, la flotte armoricaine devient totalement inoffensive. La Bretagne est alors conquise par Rome. A ce stade, la Bretagne aurait pu faire histoire commune avec le reste du territoire et n'aurait peut-être pas cette particularité d'avoir à ce point conservé des traditions anciennes. A. Le Braz résume bien cet état de fait « *En cette étrange contrée, il est difficile de discerner à première vue où commence le présent, où finit le passé. Tout y est comme soustrait au temps et rien n'y ressemble d'avantage à l'autrefois qu'aujourd'hui.* » (Magies de la Bretagne, 1994).

En effet, en 460 ap. JC, les celtes d'outre-Manche quittent l'île de Bretagne (actuelle Angleterre) sur laquelle ils s'étaient installés dès le IV<sup>e</sup> siècle av. JC, chassés par les peuples germaniques saxons et angles (Duhamel, 1939). Ils débarquent alors en Bretagne continentale, amenant avec eux culture, traditions, langue (le brittonique qui par la suite donna le breton) et coutumes quasiment intactes de toute romanisation (Le Braz, 1994). Puis l'empire romain s'effondra devant l'invasion des peuples germaniques, dont les Francs faisaient partie. De Clovis à Charlemagne, des guerres continuelles opposent la future France à la Bretagne. Louis le Débonnaire (fils de Charlemagne) donne en 845 aux bretons un chef breton, Nominoë à la fois *missus imperatoris* et *dux in Britannia* (envoyé de l'empereur et chef en Bretagne), espérant calmer l'esprit belliqueux de ces derniers, en vain. A la mort de ce dernier, Erispoë, son fils, lui succède et ne porte pas plus d'attention que son père au respect des traités sensés lier la Bretagne à la France. Se succède ensuite nombre de ducs de Bretagne. Au Xe siècle, la grande invasion normande prive la Bretagne de l'Avranchin et du Cotentin, ramenant ainsi ses frontières à celles qu'elle possédait sous Erispoë et qui demeureront ensuite les siennes (Duhamel, 1939). La Bretagne deviendra province française tout en gardant certains privilèges puisque le contrat du mariage établi en 1499 entre Anne de Bretagne et Louis XII prévoit que ce dernier ainsi que ces héritiers respecteraient les « libertés, franchises, usages et coutumes » de l'ancien duché de Bretagne. Les bretons ont ainsi sans cesse veillé à ce que le

pouvoir du royaume de France respecte ses promesses, parfois dans le sang comme lors de la révolte des Bonnets Rouges (ou révolte du papier timbré) sous Louis XIV.

Ainsi, tout au long de son histoire, la Bretagne a toujours farouchement défendu ses coutumes et traditions, y compris liées aux plantes médicinales, que ce soit contre Rome ou contre le Royaume de France. Citons par exemple ce texte du haut Moyen-Age (manuscrit de Leyde, VIII<sup>e</sup> siècle ap. JC) écrit en breton et en latin et qui mentionne environ soixante-dix plantes et maladies (Cassard, 1998).

Enfin, aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles, la fabrication des remèdes devient l'apanage de la corporation des apothicaires. Trente-et-une communautés d'apothicaires sont réparties sur le territoire breton (Auray, Brest, Châteaubriand, Morlaix, Saint-Malo...) (Roussel, 2007). Les médicaments de l'époque étant fabriqués notamment à base de plantes, ces derniers achètent les plantes aux « herbiers » (marchands d'herbes) dans les campagnes ou au marché. La population fait donc appel aux remèdes officiels des apothicaires pour se soigner mais également aux plantes conseillées par le guérisseur du village ou connues d'intérêt thérapeutique au sein du foyer (Pecker, 1992).

### 2.3) Traditions thérapeutiques bretonnes au XIX-XX<sup>e</sup> siècle

Dans la continuité des pratiques du XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècle, les agents de la médecine étaient plusieurs : les médecins qui pratiquaient la médecine conventionnelle, les guérisseurs, les « bienfaiteurs des pauvres » mais aussi des particuliers qui pratiquaient quotidiennement les préceptes des savoirs populaires. La campagne notamment était propice à cette thérapeutique par les plantes (Romieux, 1986).

#### 2.3.1 *Les agents de santé*

##### ◦ Le médecin

En Bretagne, les campagnes souffraient d'une pénurie de médecins. Entre 1821 et 1891, il y a en moyenne un médecin pour 3242 habitants soit 31 médecins pour 100.000 habitants (Leonard, 1979). Pour information, la Bretagne compte aujourd'hui 275 médecins pour 100.000 habitants (Corre, 2016).

De plus, à l'époque, la médecine restait souvent sans réponse devant certains maux comme l'**anémie pernicieuse**, la tuberculose... L'échec des traitements avait pour conséquence un renforcement des croyances dans les vieilles superstitions magiques. Et quand, par hasard, les traitements prescrits par les médecins rejoignaient les « remèdes de bonne femme », cela ne faisait que rajouter du crédit aux savoirs populaires qui étaient en quelques sortes validés par la médecine moderne (Bouteiller, 1966). D'autant que, dans les campagnes, faire appel au médecin était souvent mal vu : risque de passer « pour une femmelette » ou d'inquiéter les gens qui « vous croient à la dernière extrémité », sans compter qu'il s'agit là d'une dépense pécuniaire souvent dissuasive (Helias, 1998).

##### ◦ La sage-femme

A côté du médecin, l'autre autorité officielle était la sage-femme. C'est le curé de la paroisse qui l'autorisait à pratiquer son art après avoir vérifié qu'elle était apte à baptiser les nouveaux-nés. En effet, à cette époque, la mortalité infantile était très élevée, due au manque d'hygiène et aux épidémies, et une des plus grandes craintes des parents était que leur enfant meurt sans être baptisé. Dans le folklore breton, on racontait que ces nouveaux-nés non baptisés étaient entraînés dans les airs par des meutes de chiens et de loups et emmenés en enfer par un sorcier, bien entendu suppôt de Satan. Ce cortège macabre, appelé « chasse » est une légende courante dans beaucoup de régions françaises : « chasse-Gallery » dans le Poitou, « chasse-Arthur » en Bretagne ou encore « chasse à Ribault » dans le Berry (Bouteiller, 1966). Ainsi, les croyances et les légendes étaient encore fortement ancrées dans le quotidien des campagnes du XIX<sup>e</sup> siècle.

- Les guérisseurs ambulants, les rebouteurs et les guérisseurs empiriques

Le peu de confiance que les gens accordaient à la médecine conventionnelle et la pénurie de médecins permettaient à d'autres agents de santé de pratiquer leur art. Les guérisseurs ambulants étaient les plus considérés par la population. A cette époque, on distinguait les guérisseurs ambulants dont le don était lié aux conditions de naissance (par exemple le septième enfant d'une même famille) des rebouteurs qui soignaient grâce à un « secret » transmis de père en fils. La méthode variait : imposition des mains, incantations, recours aux simples et à la fabrication de remèdes. Les femmes guérisseuses n'utilisaient en général que les simples (Romieux, 1986), assorties ou non de rituels ou d'incantations. En voici un exemple, donné par le Dr A. Giffo dans sa thèse de médecine (1913) et repris par le Dr P. Romieux :

*« Mme M...a habité longtemps les ruines du château de Rusquec[...] et on accourait de toute part pour la consulter. Elle guérissait « d'après les urines ». Il fallait lui apporter un litre de ce liquide ; elle en faisait « l'exposition » puis elle « prononçait » et se retirait pour préparer un ou plusieurs flacons d'infusion d'herbes secrètes ; elle les livrait ensuite au malade sans en indiquer le prix » (Romieux, 1986).*

Une autre catégorie de guérisseurs, les guérisseurs empiriques, dépourvus de don, soignaient principalement en utilisant des moyens extérieurs. On retrouve dans leur arsenal thérapeutique : compresses, cataplasmes, lotions, onguents, bains, lavements, suppositoires mais aussi infusions, décoctions, préparations solides ou liquides diverses. Ils utilisaient des plantes mais aussi des substances animales ou minérales et des produits alimentaires (beurre, pain...) (Bouteiller, 1966). Pour ce type de guérisseurs, l'efficacité des plantes employées était fortement corrélée à la période de cueillette. La nuit de la Saint-Jean (23-24 juin) étant le moment le plus propice à la cueillette de toute une série de plantes, appelées herbes de la Saint-Jean (millepertuis, achillée...). Le Vendredi Saint était aussi un moment privilégié pour pratiquer le soin. M. Bouteiller dans son ouvrage « médecines populaires d'hier et d'aujourd'hui » illustre ce point avec le témoignage suivant :

*« Aux alentours du village de Plouha (Côtes d'Armor) en 1912, il existait une cultivatrice qui ramassait des herbes destinées aux rhumatisants pendant la semaine sainte. Elle demandait aux malades de venir la trouver le Vendredi Saint pour soulager leurs maux à l'aide de tisanes et d'emplâtres qu'elle confectionnait avec ces herbes ».*

- Les « bienfaiteurs des pauvres » (Bouteiller, 1966)

Il s'agit des châtelain(e)s, du curé de la paroisse, de riches propriétaires terriens...qui avaient accès à l'éducation et aux livres. Leurs bibliothèques pouvaient abriter de nombreux ouvrages sur l'utilisation des plantes médicinales comme le « *Recueil des remèdes faciles et domestiques recueillis par les ordres charitables d'une illustre dame pour soulager les pauvres malades* » (Ed de 1678, Dijon, Ressayre) ou encore « *Le Trésor des Pauvres* », « *Le médecin des Dames* »... Ces livres ont été rédigés cent ou deux cents ans auparavant par des auteurs inspirés par les plus grandes figures de la médecine telles qu'Hippocrate, Galien, Dioscoride...

Parfois, ces « amateurs éclairés » inventaient même des recettes médicinales. Toutes ces connaissances accumulées leurs permettaient ainsi de soigner quiconque venait solliciter leur aide (Bouteiller, 1966).

### 2.3.2 Le savoir commun

Malgré l'existence de ces agents de santé, bien souvent les malades ne recouraient pas à leurs services. Ils se contentaient d'appliquer les préceptes de sagesse commune, transmis de génération en génération au sein de la famille ou de la communauté. En campagne, notamment, où les médecins n'étaient pas très appréciés, la population se soignait de façon empirique par les

plantes (Roussel, 2007). On connaissait la conduite à tenir devant telle ou telle affection et quel remède il était indispensable d'avoir chez soi. Par exemple :

– « faire mûrir le mal » est une pratique connue à l'époque. Lorsque l'on est atteint d'un **panaris**, il était de bon ton pour guérir, de faire en sorte que l'abcès mûrisse afin de pouvoir extraire le pus. Ainsi, l'oignon (*Allium cepa*, Amaryllidacées) cuit était appliqué directement sur le panaris. La douleur que l'on pouvait ressentir au moment du traitement était indicatrice de son efficacité (Auray, 2011).

– « faire sortir le mauvais sang »: certaines maladies étaient associées à la présence de mauvais sang dans l'organisme, qu'il fallait soit éliminer soit purifier. Par exemple, les hématomes étaient perçus comme du mauvais sang car ils pouvaient se transformer en pus et évoluer en abcès. Ainsi, les paysans bretons avaient coutume d'utiliser le myrte (*Myrtus communis*, Myrtacées) macéré dans du vin blanc pour « manger le sang meurtri » à raison d'un verre tous les matins à jeun, « trois matins de rang » (c'est à dire trois jours de suite) après apparition de l'hématome (Auray, 2011). Les furoncles étaient le symptôme visible que le sang était souillé. Il fallait alors boire une décoction de racines de pissenlit (*Taraxacum officinale*, Astéracées) dont l'action diurétique permettait de « purifier le sang ». De même une décoction de feuilles de noyer (*Juglans regia*, Juglandacées) bue au printemps et à l'automne permettait de « renouveler le sang » (action dépurative).

– « tirer le mal » : la plante a pour fonction d'absorber le mal dont souffre le patient. En Bretagne, la feuille de chou (*Brassica oleracea*, Brassicacées) est placée telle quelle, sur les articulations douloureuses, les abcès...pour soulager le malade. A Caro, dans le Morbihan, on utilise la feuille de pétasite (*Petasites fragrans*, Astéracées) également en application sur la zone douloureuse « pour un bobo, un mal qui ne veut pas aboutir » (Auray, 2011). Le côté lisse tire le mal ce qui provoque le dessèchement de la feuille. Ensuite le côté rugueux est appliqué pour sécher la plaie.

### 2.3.3 Plantes médicinales utilisées

Voici quelques exemples de plantes médicinales utilisées en médecine populaire en Bretagne au début de XXe siècle et leurs indications. Ils sont extraits de la thèse de M. Paul Romieux, soutenue en 1937 et regroupant des entretiens qu'il a lui-même réalisés. Pour plus de lisibilité, les plantes seront classées en fonction de leur indication principale. Entre parenthèses sont indiqués le nom breton (quand il est connu), le nom latin et la famille botanique de chaque plante.



Fig. 36: *Stachys officinalis*, Lamiacées (Lindmann, entre 1917 et 1926)

#### ◦ Problèmes de peau

Bétoine ou Epiaire officinale (Bentonig, *Stachys officinalis*, Lamiacées) (Figure 36)

La plante devait macérer pendant quinze jours dans du vin blanc (100 g/L). La préparation obtenue constituait un excellent cicatrisant, appliqué sur les plaies trois fois par jour. Pour les plaies variqueuses, il était recommandé de faire bouillir la préparation pendant quinze minutes puis de l'appliquer à l'aide de compresses chaudes.

Chélideine (Louzaouen ar gwenanennou, *Chelidonium majus*, Papavéracées)

Plante déjà connue du peuple gaulois, son latex était au XXe siècle utilisé pour soigner dartres et verrues. Cette activité verrucide serait due à la présence de benzophénanthridines cytotoxiques (Bruneton, 2005).

Chou (Kaol, *Brassica rapa*, Brassicacées)

La feuille de chou est le pansement de base en Bretagne. Quelque soit la nature de la plaie, y poser une feuille de chou permet de la cicatriser.

Euphorbe (Avront Laez-Bleiz, *Euphorbia lathyris*, Euphorbiacées) (Figure 37)

L'huile dans laquelle ont macéré pendant huit jours des feuilles écrasées d'Euphorbe était **révulsive**: elle soulageait les affections cutanées et les piqûres d'abeilles. Le suc appliqué pur sur les verrues pendant plusieurs jours les faisait disparaître. Deux intérêts en dentisterie se dégagèrent également : mâcher de l'Euphorbe raffermis les dents et la douleur d'une dent cariée était calmée par l'application sur cette dent d'une boulette de cette plante. Soulignons cependant le risque d'intoxication par voie interne dû à la présence de diterpènes toxiques (esters de l'ingénol) ainsi que les propriétés irritantes du latex qui peuvent entraîner un érythème, un œdème voire des **phlyctènes** (Bruneton, 2005).



Fig. 37: *Euphorbia lathyris*, Euphorbiacées (Sturm, 1796)

Lis blanc (Illi, *Lilium album*, Liliacées)

Les fleurs macérées dans de l'huile étaient utilisées contre les brûlures.

Millepertuis (Kant Taull, *Hypericum perforatum*, Hypericacées) (Figure 38)

Les feuilles de Millepertuis macérées dans de l'huile étaient particulièrement indiquées en cas de brûlures.

Actuellement, seules les sommités fleuries séchées entières ou fragmentées constituent la drogue. Les indications retenues sont effectivement d'ordre dermatologique (adoucissant, anti-prurigineux, trophique protecteur dans le traitement des érythèmes et brûlures...) mais aussi, depuis 2002, cette plante est indiquée par voie orale dans le traitement des manifestations dépressives légères et transitoires (Bruneton, 2016).



Fig. 38 : *Hypericum perforatum*, Hypericacées (Maclef, 1891)

Souci (Bokedou fars, *Calendula officinalis*, Astéracées) (Figure 39)

Les cataplasmes à base de feuilles de souci étaient reconnus pour soigner les plaies. La tisane de cette plante était utilisée pour favoriser la digestion et donner de l'appétit. En ajoutant des fleurs de bourrache (*Borago officinalis*, Boraginacées) dans la tisane, on obtenait un remède fébrifuge et sudorifique. La macération de 20 g de feuilles de souci avec 20 g de feuilles d'armoise dans un litre de vin pendant huit jours faisait apparemment merveille sur l'**aménorrhée** et pour l'anémie des jeunes filles.

Mieux connu de nos jours sous le nom de calendula, le souci fait l'objet d'un emploi uniquement en local. Il est indiqué dans le traitement des petites plaies,

certaines affections dermatologiques pour ces propriétés adoucissantes et anti-prurigineuses, dans le traitement des crevasses, en cas d'érythèmes, d'irritations ou gênes oculaires ou dans les affections buccales et/ou du pharynx pour ses propriétés antalgiques sous forme de collutoire ou pastilles (Bruneton, 2016).



Fig.39: *Calendula officinalis*, Astéracées (Köhler, 1897)



Fig. 40: *Umbilicus rupestris*, Crassulacées (Wikipédia, 2004).

Ombilic, Nombri de Vénus ( Krampouez mouezik, *Umbilicus rupestris*, Crassulacées) (Figure 40)

Le nombril de Vénus est une plante extrêmement répandue en Bretagne. Elle pousse sur les murets, entre les pierres et parfois même sur les murs des maisons. Comme sa cousine, la joubarbe, elle était très utilisée, et encore de

nos jours, par les bretons. En effet, elle était réputée très efficace contre les plaies, coupures, engelures de toutes sortes. Deux usages sont décrits : soit la pellicule du limbe inférieur de la feuille est détachée et appliquée comme un pansement sur la plaie, soit les feuilles sont cuites dans du saindoux ou du beurre doux et appliquées en emplâtre sur la zone à traiter. Certains, après avoir ôté la pellicule mentionnée précédemment, appliquent directement sur la peau la partie de la feuille mise à nue.

Orpin reprise (Beverez, Louzaouen ar poaz tan, *Sedum telephium*, Crassulacées) (Figure 41)

Moins connu que la joubarbe et l'ombilic, l'orpin était également utilisé comme cicatrisant dans toutes les affections cutanées (coupures, brûlures, ulcérations...).

Oseille (Bara Koukou, Trinchin, *Rumex acetosa*, Polygonacées)

Elle était utilisée pour faire mûrir les abcès sous forme d'emplâtre avec du savon, de la crème bouillie auxquels on ajoutait une poignée de feuilles d'oseille.

◦ Problèmes ORL

Blé froment (Gwiniz, *Triticum sativum*, Poacées)

Un emplâtre chaud était fabriqué à base de lait, de quatre cuillerées à soupe de froment et deux pincées de poivre et utilisé contre les maux de gorge. Il fallait envelopper la pâte obtenue dans un linge et l'appliquer sur la gorge pendant deux heures.

Carotte (Pastounadez, *Daucus carota*, Apiacées)

Mâcher des carottes était réputé pour apaiser les maux de gorge, la toux et l'asthme. En cas de vers ou de maux de ventre, il était recommandé de manger des carottes crues. De plus, l'infusion de feuilles de carotte était utilisée en application locale contre les panaris, **érysipèle**, dartres et les brûlures dues à un liquide chaud.

Églantier (Agroazen Bod Roz, *Rosa canina*, Rosacées) (Figure 42)

Les fleurs étaient préconisées pour calmer l'irritation des gencives et les maux de gorge. Pour soigner les blessures et les coupures, il était connu d'appliquer sur l'endroit un linge ayant trempé dans de l'eau de vie dans laquelle avait macéré des feuilles sèches d'églantier pendant quinze jours. Le suc des fruits cuit avec le même poids en sucre est souverain contre les diarrhées à raison de neuf cuillerées par jour. Pour les enfants, mâcher souvent les fruits a un effet vermifuge.

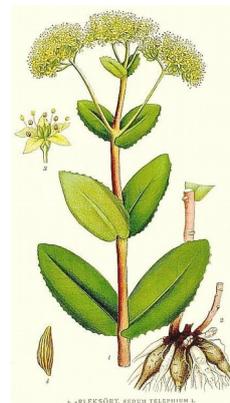


Fig. 41: *Sedum telephium*, Crassulacées (Lindmann, entre 1917 et 1926).



Fig. 42: *Rosa canina*, Rosacées (Thomé, 1885).



Fig. 43: *Sempervivum tectorum*, Crassulacées (Mascléf, 1891)

Groseillier (Bod kastillez, *Ribes rubrum*, Grossulariacées)

L'infusion de feuilles de groseillier était tonique et stimulait l'appétit. Il fallait pour cela boire un demi-litre de cette boisson par jour. Même chose pour traiter la diarrhée et la dysenterie. L'emplâtre de feuilles était utilisé pour soigner les maux de gorge. La tisane d'écorces était diurétique.

Joubarbe (Hegleo Jobarden, *Sempervivum tectorum*, Crassulacées) (Figure 43)

Cette plante est une véritable « star » dans les campagnes bretonnes. La croyance voulait qu'elle éloigne la foudre des habitations, autrefois en chaume et donc particulièrement sensibles aux incendies. Ainsi, les paysannes confectionnaient des « gâteaux » de bouse de vache mélangée à de la terre

qu'elles plaçaient sur le toit de leur chaumière, dans une zone accessible. Puis elles déposaient sur ces « gâteaux » une rosette de jeunes pousses de Joubarbe, pousses qui y prenaient alors facilement racines. Cette plante fournissait également un suc souverain contre les maux d'oreilles. Il était – et est encore aujourd'hui – utilisé soit pur en pressant une feuille directement dans l'oreille ou alors mélangé à de l'huile d'olive puis appliqué dans l'oreille.

#### Lierre terrestre (Anigez, *Glechoma hederacea*, Lamiacées)

Cette plante était reconnue pour son action contre les toux grasses et les bronchites. Le malade devait boire de l'eau préalablement bouillie avec la plante et sucrée avec du miel. Le lierre terrestre bouilli dans du lait et bu avant le coucher permettait d'éviter l'asthme, la toux et les points de côté. Les feuilles bouillies dans du saindoux étaient un excellent remède contre les coups de soleil et les brûlures.

Seules sont retenues par l'ANSM les indications en cas de toux et d'affections bronchiques bénignes (Bruneton, 2016).



Fig. 44 : *Glechoma hederacea*, Lamiacées (Lindmann, entre 1917 et 1926).

#### Ortie (Linad, *Urtica urens*, Urticacées) (Figure 44)

La tisane de feuilles était utilisée contre les **hémoptisies** et en cas de rhumatismes, lumbagos, sciatiques... Pour les maladies des poumons et les refroidissements, il était recommandé de boire une tisane de graines sucrée dans laquelle un jaune d'œuf avait été délayé (10g/L).

#### Pâquerette marguerite (Bleun hanv, Bokedou, Bara amann, *Bellis perennis*, Astéracées)

D'après la médecine populaire, cette petite plante posséderait de grandes vertus : en décoction dans 2L d'eau mélangée à des feuilles de noyer, elle guérit la **gourme** des enfants. En cas de chaud-froid, s'aliter et boire un demi-litre de vin rouge très chaud contenant une bonne poignée de pâquerettes entraînait la sudation (peut-être plus à cause du vin chaud que des pâquerettes...) favorable à une guérison. Enfin, les emplâtres de pâquerettes bouillies dans du vinaigre étaient utilisés contre les **loupes**.

#### Poireau (Pour, *Allium porrum*, Amaryllidacées)

Le poireau était utilisé en cataplasmes sur le cou contre les maux de gorge ou sur le ventre en cas de rétention d'urines.

#### Séneçon jacobée ( Louzaouen sant jakez, *Senecio jacobaea*, Astéracées)

L'eau de Jacobée était utilisée contre la congestion, l'asthme, la toux et la diarrhée. Les cataplasmes de feuilles étaient utilisés contre les maux de gorge ainsi que la décoction, en bain de bouche. Enfin, les feuilles bouillies dans du beurre doux étaient utilisées pour guérir les plaies. Bien qu'aucun cas d'intoxication aiguë n'ait été relevé, le séneçon jacobé, comme beaucoup de plantes à alcaloïdes pyrrolizidiniques est à l'origine d'intoxications chroniques de symptomatologie surtout digestive et hépatique (perte d'appétit, douleurs et distension abdominales, **ascite** et hépatomégalie) (Bruneton, 2005).

- Problèmes rénaux

#### Barbarée vulgaire (Louzaouen santez barba, *Barbarea vulgaris*, Brassicacées) (Figure 45)

Les graines de barbarée macérées dans du vin (10 g/L pendant quatre jours) sont utilisées contre la maladie de la pierre et contre les affections du foie et de la rate. Les feuilles, macérées un mois dans de l'huile, sont utilisées contre les



Fig. 45 : *Barbarea vulgaris*, Brassicacées (Thomé, 1885).

plaies et les blessures.

Bryone ( Kolurinen, *Bryonia dioica*, Cucurbitacées) (Figure 46)



Fig. 46 : *Bryonia dioica*, Cucurbitacées (Sturm, 1796).

La bryone macérée dans du vin blanc (60g/L) constitue un remède diurétique, anti-goutteux, efficace contre l'hydropisie, les calculs rénaux, la **gravelle**, l'épilepsie et les rhumatismes. La Bryone pilée avec du gros sel et appliquée en emplâtre chaud pendant 15 jours était efficace contre les loupes. Manger de la pulpe de fruit de bryone guérissait la toux.

Bien éloigné de ces usages populaires, la médecine actuelle ne retient de la bryone que son effet purgatif drastique et sa toxicité. On ne retrouve plus guère que sa cousine, la bryone blanche, dans des spécialités homéopathiques (souche *Bryonia alba*) contre les toux sèches, les rhumatismes et la grippe.

Chardon chausse-trappe (Askol garo, *Centaurea calcitrapa*, Astéracées)

L'infusion (une poignée par litre d'eau) de chardons était utilisée pour les « gens qui souffrent des reins » et également comme fébrifuge.

Chiendent (Louzaouen ar c'hi, *Elymus repens*, Poacées)

La préparation suivante était confectionnée : « 30 g de chiendent, une poignée d'orge et une poignée de réglisse (*Glycyrrhiza glabra*, Fabacées) sont à faire bouillir dans deux litres d'eau. Arrêter la cuisson quand le mélange a réduit d'un litre ». Puis cette préparation était consommée pour ses propriétés diurétiques.

Actuellement, l'ANSM accorde des indications similaires aux rhizomes de chiendent : ils facilitent les fonctions d'élimination urinaire et digestive, favorisent l'élimination rénale de l'eau, et sont utilisés comme traitement adjuvant des régimes amaigrissants.

Genêt à balais (Balan, *Cytisus scoparius*, Fabacées)

A cette époque, un remède à base de fleurs de genêt (une poignée dans un litre d'eau sucrée avec du miel) était préparé contre les calculs urinaires ou biliaires, la fièvre, les rhumatismes et les « maux des membres ». Deux poignées de cendres de genêt macérées pendant quatre jours dans un litre de vin blanc servaient de remède contre les intestins gonflés et les œdèmes de cheville, à raison d'une cuillerée toutes les deux heures.



Fig. 47 : *Parietaria officinalis*, Urticacées (Masclef, 1891).

Oignon (Ougnon, *Allium cepa*, Amaryllidacées)

Manger des oignons crus était indiqué pour améliorer le fonctionnement des reins. Epluchés et appliqués sur la peau, ils étaient décrits comme **rubéfiants** et pouvaient remplacer les sinapismes (cataplasmes à base de farine de moutarde). Cuits, ils étaient utilisés contre les panaris en cataplasmes maturatifs.

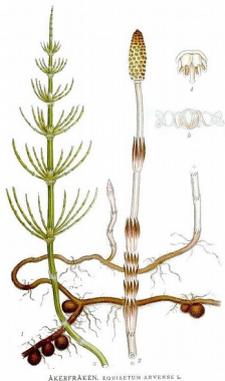


Fig. 48 : *Equisetum arvense*, Equisétacées (Lindmann, entre 1917 et 1926).

Pariétaire (Louzaouenn ar mogeriou, *Parietaria officinalis*, Urticacées) (Figure 47)

La pariétaire était réputée diurétique en infusion ou en cataplasmes sur le ventre. En cas de douleurs au niveau du cou, un cataplasme chaud de pariétaire cuite dans du beurre était recommandé. La décoction de pariétaire dans du miel bue bien chaude était préconisée pour les asthmatiques.

Prêle des champs (Lost-March, *Equisetum arvense*, Equisétacées) :

En macération dans du vin blanc ou en emplâtre sur le bas-ventre, la plante entière était diurétique. En décoction aqueuse (50g/L), elle était utilisée contre

les **hématomèses**, les diarrhées ou la dysenterie.

Actuellement, en France, seule la tige est indiquée pour faciliter les fonctions d'élimination urinaire et digestives, pour favoriser l'élimination rénale de l'eau et comme traitement adjuvant des traitements amaigrissants (Bruneton, 2016). Ce qui est en corrélation avec son usage populaire diurétique.

#### Primevère (Bleun Nevez, *Primula officinalis*, Primulacées)

Les racines bouillies dans du vin rouge de primevère étaient indiquées en cas de maladie de la gravelle et pour éliminer les vers. Les fleurs avaient un effet sédatif et calmant en cas de palpitations. Enfin, la tisane était efficace contre les diarrhées rebelles.

#### Sureau (Skao, *Sambucus nigra*, Adoxacées)

La deuxième écorce de cette plante était mise à macérer dans du vin blanc (150 g/L). Cette préparation était utilisée comme diurétique pour diminuer les œdèmes et en cas de **néphrites**. Les fleurs de sureau macérées dans du vinaigre (une poignée pour un litre) étaient indiquées contre les rhumatismes et les maladies pulmonaires. Enfin, les feuilles, triturées dans du vinaigre et du sel étaient appliquées sur les dartres et les rougeurs.

Actuellement, la drogue reconnue par l'ANSM est la fleur séchée. Ses indications se cantonnent principalement à son action diurétique (Bruneton, 2016).



Fig. 49: *Apium graveolens*, Apiacées (Thomé, 1885).

#### ◦ Problèmes digestifs

#### Ache des marais (Aich, Talbod, *Apium graveolens*, Apiacées) (Figure 49)

Les racines coupées en petits morceaux et bouillies dans un litre d'eau étaient un remède contre le gonflement du foie, de la rate ou des poumons. Les asthmatiques buvaient une préparation de feuilles d'ache bouillies dans du lait. Les jeunes filles à l'estomac gonflé confectionnaient un cataplasme d'ache avec du saindoux qu'elles s'appliquaient sur le ventre.

A Guipel (35) cette plante était tellement encensée par les vieillards du village qu'un proverbe lui est dédié « L'ache, qui de tous maux détache ». En effet, ces derniers en buvaient des tisanes tous les jours afin de maintenir leur vigueur (Bouteiller, 1966).

#### Ail (Kignen, *Allium sativum*, Amaryllidacées)

L'ail était très utilisé pour maintes affections. Pilé dans du gros sel et introduit dans l'oreille, il soulageait les rages de dents. En cataplasmes sur le ventre, il éliminait les vers intestinaux. La préparation la plus efficace contre les vers consistait à faire bouillir 15 gousses d'ail dans un quart de litre d'huile et prendre tous les matins à jeun une cuillerée à soupe de cette préparation pendant trois jours. L'ail était également eupeptique.

Pour les enfants atteints du **croup**, il était conseillé de leur mettre autour du cou un chapelet de gousses d'ail. Enfin on l'utilisait aussi en cas de teignes ou de cors aux pieds.

#### Buis (Beuz, *Buxus sempervirens*, Buxacées)

Une décoction aqueuse de feuilles de buis (30 g/L) était utilisée comme laxatif ou sudorifique. Il fallait boire le litre de cette préparation en sept fois dans la journée. Cette plante était aussi employée pour ses propriétés eupeptiques après avoir macérée dans du vin blanc pendant huit jours (60 g/L). Pour cela, une cuillère à soupe après le repas était préconisée.

#### Cerisier (Kerezen, *Prunus cerasus var. caproniana*, Rosacées)

Par voie orale, une infusion de queues de cerises mélangée à du son et du miel calmait les coliques.

Menthe (Ben du prat, *Mentha piperita*, Lamiacées)

L'infusion de feuilles de menthe ou la forme emplâtre appliquée sur le ventre étaient souveraines contre les vers des enfants. L'emplâtre était également utilisé par les femmes qui avaient les seins engorgés. L'eau de menthe était reconnue pour faciliter la digestion.

Petite Centaurée ( Louzaouen an dierzenn, *Erythraea centaurium*, Gentianacées)

La macération de petite centaurée (plante entière) dans du vin rouge pendant quinze jours (60g/L) était utilisée contre les vers, la diarrhée et dans les digestions difficiles à raison de trois cuillerées avant les deux principaux repas. C'était également un excellent remède contre l'anémie.

Pommier (Avalenn, *Pirus malus*, Rosacées)

Il est connu que manger une pomme avant le coucher favorisait le sommeil et évitait la mauvaise haleine. Les pommes cuites sur du charbon étaient indiquées dans les maladies du foie, l'asthme ou la coqueluche.

Séneçon vulgaire (Aouredal, *Senecio vulgaris*, Astéracées) (Figure 50)

Uniquement utilisé comme emplâtre, le Séneçon vulgaire était souverain contre les « estomacs gonflés des mères » et la rétention urinaire. Pour la première indication, il fallait faire bouillir une poignée de feuilles de mauve et une poignée de feuilles de séneçon dans 25 g de beurre et 25g de saindoux pendant une demie-heure. Pour la seconde indication, il fallait faire bouillir une poignée de séneçon, une poignée de pariétaire et neuf gousses d'ail fricassées dans un litre de vin rouge. L'emplâtre ainsi obtenu était enveloppé dans un linge et appliqué sur le bas-ventre.



Fig. 50 : *Senecio vulgaris*, Astéracées (Thomé, 1885).



Fig. 51: *Tanacetum vulgare*, Astéracées (Sturm, 1796).

Tanaisie (Arwaz, *Tanacetum vulgare*, Astéracées) (Figure 51)

Les fleurs de tanaisie étaient un des meilleurs remèdes contre les vers des adultes et des enfants. Il fallait faire bouillir 30 fleurs dans un litre de vin et boire cette décoction par petits verres, à jeun. Une autre méthode pour cette même indication consistait à appliquer sur le ventre un emplâtre de feuilles de tanaisie écrasées auquel était mêlée une tête d'ail écrasée. L'infusion de tanaisie était consommée pour ces propriétés eupeptiques. Les feuilles de tanaisie bouillies dans de l'eau très salée guérissaient les blessures sans laisser de cicatrices.

Troène (Lugustr, *Ligustrum vulgare*, Oléacées) (Figure 52)

L'infusion de feuilles ou de graines de troène était utilisée contre les diarrhées et les règles trop abondantes.

- Douleurs et fièvres :

Gallium caille-lait (Krogerez, *Galium luteum*, Rubiacées)

Posé en couronne, il soulageait les maux de tête.

Marronnier d'Inde (-, *Aesculus hippocastanum*, Sapindacées)

Sa graine, le marron d'inde était utilisée comme fébrifuge. Il fallait alors faire bouillir les marrons dans du lait et ingérer le tout. Cet usage par voie interne peut poser question quand à son innocuité. En effet, le marron d'Inde est réputé toxique chez l'Homme bien que les cas avérés d'empoisonnement soient peu documentés. Toutefois, en France, il existe des indications thérapeutiques de la graine, notamment en cas de symptômes liés à la fragilité capillaire et l'insuffisance veineuse (jambes lourdes, pétéchies, hémorroïdes) (Bruneton, 2005). Sans rapport donc avec l'usage qu'a recensé M. Romieux.



Fig. 52: *Ligustrum vulgare*, Oléacées (Sturm, 1796).

Osier jaune (Aozil, *Salix vitellina*, Salicacées)

L'infusion d'écorces d'osier était donnée pour faire tomber la fièvre. La cendre de cette plante facilitait la digestion à raison d'une cuillerée mélangée à un peu d'eau bouillie, à prendre après les repas.

Renoncule bouton d'or ( Pao bran, *Ranunculus acris*, Primulacées)

Les guérisseurs incorporaient cette plante dans les préparations indiquées contre la goutte. Un linge trempé dans du vinaigre dans lequel ont macéré 250g de feuilles de renoncule apaisait les maux de tête.

Saule blanc (Haleg gwenn, *Salix alba*, Salicacées) Son écorce était utilisée pour combattre les fièvres. Employée également comme tonique, l'écorce devait macérer quatre jours dans du vin blanc (50g/L) et un verre à liqueur matin et soir devait être bu dans cette indication. Contre la dysenterie, les feuilles bouillies dans du lait (50 g/L) étaient un bon remède. Enfin la cendre était eupeptique.



Fig. 53: *Scrophularia nodosa*, Scrophulariacées (Sturm, 1796)

Scrofulaire noueuse (Louzaouenn drouk ar roue, *Scrophularia nodosa*, Scrophulariacées) (Figure 53)

La tisane était indiquée dans les fièvres paludéennes. En effet, jusqu'au début du XXe siècle, le paludisme, aujourd'hui considéré comme une maladie tropicale, siégeait dans toutes les zones tempérées humides de l'Europe. Le paludisme autochtone constituait donc en Bretagne une des principales maladies (Pecker, 1992). Le cataplasme de feuilles de scrofulaire purifiait le sang et faisait disparaître les glandes. Ce terme devait désigner ce qu'on appelle aujourd'hui « adénite » qui est l'inflammation des ganglions lymphatiques, aussi appelées à l'époque « écrouelles ». Il s'agissait d'une manifestation de la tuberculose (Marec, 2005).

Ulmaire (Rouanez ar foenn, *Spiraea ulmaria*, Rosacées)

Il s'agit d'une plante utilisée contre les rhumatismes, la maladie de la pierre, les maux de reins. Il faut faire tremper 500 g de fleurs d'ulmaire dans 2L de vin blanc et en boire tous les jours à jeun.

◦ Problèmes circulatoires :

Achillée millefeuille (Louzaouen ar c'halvez, *Achillea millefolium*, Astéracées) :

La décoction d'achillée était utilisée à cette époque en cas de varices aux jambes, d'hémorroïdes, de maux d'estomac, de rhume et d'asthme. Elle pouvait être appliquée sur les crevasses mammaires des femmes pour favoriser leur cicatrisation. Pour les douleurs dentaires, il était de coutume de placer un petit morceau de feuille écrasée d'achillée dans l'oreille du côté douloureux.

L'ANSM actuellement admet pour les sommités fleuries, des indications digestives telles que les ballonnements épigastriques, la digestion lente, les éructations et les flatulences par voie orale. Par voie externe, la seule indication retenue est le traitement des crevasses, écorchures, gerçures et piqûres d'insectes en traitement d'appoint adoucissant et anti-prurigineux (Bruneton, 2016).



Fig. 54: *Portulaca oleracea*, Portulacacées (Thomé, 1885).

Berce (Panezen C'houez, *Heracleum sphondylium*, Apiacées)

Le latex de la berce était utilisée contre les hémorroïdes. Ses racines concassées étaient employées contre les cors aux pieds et les verrues.

Pourpier potager (Bara Labouzig, *Portulaca oleracea*, Portulacacées) (Figure 54)

Le suc de la plante mélangé avec du miel bouilli et une poignée de roses rouges soulageait les hémorroïdes. De plus, il était connu que mâcher la tige ou la racine du pourpier permettait de soulager les inflammations des gencives, de la langue et du palais et faisait blanchir les dents. Cela permettait aussi de « rejeter les vers ».

Scorsonère (Louzaouen ar wiber, *Scorzonera humilis*, Astéracées)

L'emploi mentionné en Basse-Bretagne de la racine de scorsonère est un emploi dépuratif sanguin, sudorifique et diurétique. Pour cela, il était recommandé de faire bouillir 60 g de racines dans un litre d'eau pendant une demi-heure. La préparation ainsi obtenue devait être bue à jeun et à distance des repas. Un usage minoritaire contre la toux, les rhumatismes et les maladies de peau est également rapporté.

- Les enfants

Lenticule, Lentille d'eau (Bleuidour, *Lemna minor*, Aracées)

En emplâtre, elle était utilisée pour les hernies et les abcès des enfants.

Osmonde royale (Onnen, *Osmunda regalis*, Osmundacées)

Cette fougère était utilisée contre la maladie du **carreau**, chez les enfants mais aussi contre la « maladie de la pierre » (calculs rénaux), pour nettoyer le foie et en cas de **fluxions**.

Radis (Analouedenn, *Raphanus sativus*, Brassicacées)

Faire manger des radis aux enfant permettait de lutter contre le rachitisme en aidant à la calcification de leurs os. Manger des feuilles de radis avec du sel et de l'huile permettait de garder des dents en bonne santé.

- Gynécologie

Patience sang-dragon (Louzaouen an intron varia, *Rumex sanguineus*, Polygonacées) (Figure 55)

Cette plante était utilisée pour déclencher les règles chez les jeunes filles anémiées.



Fig. 55 : *Rumex sanguineus*, Polygonacées (Kops, 1881).

- Ophtalmologie



Fig. 56 : *Centaurea cyanus*, Astéracées (Lindmann, entre 1917 et 1926)

Centaurée bleuet (Blaveola, Bokedou tan purkator, *Centaurea cyanus*, Astéracées) (Figure 56)

L'infusion de fleurs était utilisée pour laver les yeux malades. On pouvait en imbiber des compresses que l'on posait sur les yeux toute la nuit. La macération de 25 g de fleurs dans un litre de bière était utilisée pour les rhumatismes et « les graveleux » (calculs rénaux) à raison de 25 cL par jour. Enfin, on pouvait réduire la plante en poudre et la mélanger à un jaune d'œuf. Ce remède était indiqué contre la jaunisse à raison de 5g, deux fois par jour.

Actuellement, seules ses propriétés contre les irritations oculaires en ophtalmologie et ses propriétés adoucissantes et anti-prurigineux en dermatologie sont retenues pour la fleur de bleuet (Bruneton, 2016).

Mouron des champs (Kleiz Sklerig, *Anagallis arvensis*, Primulacées)

Un emplâtre était confectionné avec cette plante pour fortifier la vue. Pour cela, on cuisait le mouron dans du miel (une poignée pour 250g). Par voie orale, ce remède était utilisé contre l'épilepsie.

- Les panacées

#### Persil (Parichil, *Petroselinum sativum*, Apiacées)

Dans l'île d'Ouessant, les femmes atteintes d'un abcès du sein ou d'un engorgement ganglionnaire plaçaient la partie malade au-dessus d'un récipient contenant du persil bouilli avec de l'eau de mer puis elles appliquaient ce persil bouilli en cataplasme sur cette partie. Des cataplasmes de persil étaient également utilisés en cas d'angine ou de conjonctivites. Le persil améliorait la digestion et stimulait l'appétit. Pour la toux et l'asthme, le suc était utilisé. Un mélange de persil haché avec du sel et de l'huile supprimait la douleur. Une simple friction avec quelques branches de persil soulageait les piqûres d'abeille ou de guêpe et empêchait l'œdème en cas de meurtrissure. Enfin, la tisane de racines de persil était indiquée dans les maladies du foie.

#### Sauge (Saoc'h, *Salvia officinalis*, Lamiacées)

La sauge constituait une véritable panacée. Elle entraînait dans la composition de nombreux emplâtres et onguents et était utilisée contre de nombreuses maladies notamment contre la rage.

#### Verveine (Louzaouenn ar groaz, *Verbena officinalis*, Verbenacées)

Déjà considérée par les celtes comme une plante à la fois sacrée et comme une panacée, elle était également très réputée chez les bretons du siècle dernier. En emplâtre, la plante était utilisée contre les rhumatismes, lumbagos, sciatiques et maux de tête. Bouillie dans du vin rouge, elle était indiquée en cas de **prolapsus** anal. Son infusion présentait un intérêt en cas de maux d'yeux (usage déjà cité par Marcellus au IV<sup>e</sup> siècle). Les feuilles écrasées dans une cuillerée de farine de seigle et deux blancs d'œuf servaient à guérir ulcérations et fistules. Et enfin, broyée avec du sel elle devenait hémostatique.

Nous voyons à travers cette liste non-exhaustive que les bretons du XIX-XXe siècle possédaient une pharmacopée traditionnelle bien fournie. Parfois dangereuse (marron d'Inde, euphorbe...), parfois tenant uniquement de la croyance magique (gallium caille-lait) ou religieuse (cueillette lors de la semaine sainte).

Néanmoins, ce savoir commun a perdu peu à peu de son ampleur au fur et à mesure que la société a changé, à partir de la deuxième moitié du XXe siècle. Les pratiques populaires, y compris thérapeutiques, se désagrègent progressivement avec les changements du cadre de vie (Bouteiller, 1966). Pour exemple, le développement de la télévision a eu pour conséquence la disparition des veillées pendant lesquelles les gens échangeaient leurs savoirs ou encore les habitations modernes, dénuées de poutres, ont entraîné la disparition de la tradition de placer parallèlement le lit aux poutres du plafond pour se prémunir du malheur et de la maladie (Bouteiller, 1966). D'où l'importance de poursuivre les actions de sauvegarde de ces savoirs populaires et de compléter les données que les premières enquêtes ethnopharmacologiques menées en Bretagne ont pu permettre de répertorier.

### **3) État des lieux actuel des activités d'ethnopharmacologie en Bretagne**

#### **3.1) Botanique et linguistique**

Une des particularités linguistiques actuelles en Bretagne est qu'il co-existe trois langues. En effet, en plus du français, deux langues y sont encore parlées : le breton (origine celtique) et le gallo (langue d'oïl). De part son histoire, le breton était voué à devenir la langue officielle du duché, grâce aux conquêtes successives des descendants de Nominoë au IXe siècle, premier souverain d'une Bretagne unifiée et indépendante. Le breton était alors parlé de l'embouchure du Couesnon (baie du mont Saint-Michel actuelle) à celle de la Loire, et concurrençait le gallo-romain. Puis, l'invasion normande limita sa progression. Dès le Xe siècle, le breton reflua vers l'Ouest jusqu'à une ligne allant de la presqu'île de Rhuys (Morbihan, 56), à

Plouha, près de Paimpol (Côtes-d'Armor, 22), délimitant ainsi la Basse-Bretagne majoritairement bretonnante et la Haute-Bretagne plutôt gallèse (Figure 57). Cette délimitation est encore communément acceptée de nos jours (Duhamel, 1939).



Fig. 57 : Subdivision linguistique de la Bretagne

On remarque ainsi que la Basse-Bretagne est à gauche sur la carte et la Haute-Bretagne à droite. Cette convention vient du fait que le Nord était placé à gauche en cartographie. L'ouest était donc en bas et l'est en haut. Ainsi, la Basse-Bretagne correspond aux départements du Finistère et à l'ouest des Côtes-d'Armor et du Morbihan dans lesquels on parle breton et la Haute-Bretagne correspond aux départements de l'Ille-et-Vilaine, de la Loire-Atlantique et à l'est des Côtes-d'Armor et du Morbihan dans lesquels on parle gallo.

De ce fait, des difficultés peuvent être rencontrées lors d'études ethnopharmacologiques ou ethnobotaniques. En effet, la subsistance de deux langues en plus du français rend d'autant plus difficile l'identification des plantes. Par exemple, la pariétaire (*Parietaria sp.*, Urticacées), utilisée en pays gallo comme plante diurétique (en Ille-et-Vilaine, la tisane de pariétaire était préconisée pour les rétentions d'urine chez l'homme mais aussi pour les animaux de la ferme), est nommée *herbe au mur* en gallo, *louzaouenn ar mogeriou* (plante des murs) ou *louzaouenn ar gravel* (herbe de la gravelle) en breton. Dans certains endroits, on la nomme également *louzaouenn biserez* (herbe pisseuse) ou *louzaouenn ar staoterez* (herbe de la pisseuse) (Auray, 2011). Une plante peut porter ainsi plusieurs noms vernaculaires (gallo, breton, français).

Pour nommer les plantes, plusieurs paramètres interviennent comme sa morphologie ou son usage thérapeutique. Ainsi, la chélidoine (*Chelidonium majus*, Papavéracées) dont la tige coupée excrète un latex coloré en jaune est nommée *oad belen* (sang jaune) en breton et *jaonette* en gallo (Auray, 2011). L'aubépine (*Crataegus monogyna*, Rosacées) est nommée *spern gwen* (épine blanche), alors que le prunellier (*Prunus spinosa*, Rosacées) est nommée *spern du* (épine noire) (Gall, Flora Armorica). D'une façon générale, les plantes médicinales sont classées en breton dans les *louzou* (sing. : *louzaouenn*), signifiant à la fois herbes et remèdes (Creac'hacadez, Flora Armorica). Par

exemple, la joubarbe des toits, encore appelée barbe de Jupiter (*Sempervivum tectorum*, Crassulacées) est nommée *louzouaennn droug an divskouarn* (herbe des maux d'oreilles) pour son action calmante sur les douleurs d'oreilles ou la pariétaire précédemment citée, *louzaouenn ar mogeriou*.

### 3.2) Les recherches ethnopharmacologiques en Bretagne

Bon nombre de recherches ethnobotaniques, étudiant l'ensemble des emplois des plantes par les populations (pas uniquement médicaux et diagnostiques comme pour les études ethnopharmacologiques), sont menées en Bretagne par des associations regroupant des passionnés et des professionnels de l'ethnobotanique (Flora Armorica, La Liett ou Herborescence) ou encore par des professionnels de santé, comme le vétérinaire Christophe Auray. Leur démarche concerne principalement les premières étapes des études ethnobotaniques, c'est à dire du recensement des usages sur le terrain à la comparaison aux données de la littérature. Les collectes d'informations se font souvent sous forme d'échanges oraux et enregistrés. La base de données *Dastum* («recueillir» en breton) conserve certains de ces témoignages.

Voyons tout d'abord plus précisément, quelles sont les méthodes d'investigation actuellement employées et conseillées par ces différents acteurs pour collecter les savoirs auprès des personnes, souvent âgées, qui les détiennent puis les résultats obtenus afin de réaliser un état des lieux des études ethnopharmacologiques en Bretagne.

#### 3.2.1) *Les méthodes d'investigation*

Puisqu'il s'agit de recueillir un savoir transmis au fil des générations par l'oralité, la principale méthode est l'entretien oral avec prise de notes et éventuellement l'enregistrement de la personne interrogée.

##### ◦ L'accès aux personnes-ressources

Il existe plusieurs possibilités. La plus simple est de commencer par questionner son entourage proche (famille, amis, voisins...). Souvent, cela entraîne un effet « boule de neige » et, de proche en proche, il est alors possible d'obtenir un panel de personnes-ressources relativement important.

Un autre moyen est aussi de faire appel à des personnes qui véhiculent encore de nos jours un patrimoine oral. La Bretagne est riche de conteurs et chanteurs traditionnels qui sont certainement à même de faire ressurgir de leur mémoire quelques traditions thérapeutiques populaires dont ils ont connaissance (Flora Armorica).

Enfin, les institutions officielles, comme les mairies peuvent également servir de relais vers les foyers-logements ou les maisons de retraite, les personnes âgées détenant majoritairement ce savoir populaire. Parfois, simplement discuter avec un commerçant, un passant ou autre peut déboucher sur un entretien ethnopharmacologique (Flora Armorica).

##### ◦ le recueil des informations

La question délicate de la méthode pour un entretien réussi se pose. Il faut arriver, en tant qu'enquêteur(rice) à solliciter la mémoire de la personne sans pour autant la biaiser. Les questions doivent donc être ouvertes autant que possible. Cependant, pour ne pas laisser l'échange s'éteindre, il faut pouvoir relancer la discussion. Afin de garder un équilibre entre l'entretien type question-réponse trop restreint et un entretien qui s'étiole rapidement, il est bon pour l'enquêteur d'avoir avec lui une grille d'entretien (questionnaire). Cela lui permet de laisser la personne s'exprimer sur son histoire, son enfance, remonter dans ses souvenirs tout en veillant discrètement à ce que les digressions ne l'entraînent pas trop loin des thèmes qui l'intéressent.

La reformulation est une technique qui a toute son importance. Reformuler les derniers mots de son interlocuteur(trice) permet de relancer un sujet que l'on souhaite approfondir sans pour autant

rompre le rythme de l'échange. Par contre, il est vrai que si les propos semblent peu clairs, confus voire contradictoires, des questions plus précises, plus tranchées permettent à l'enquêteur(trice) de les démêler.

L'atout principal de l'enquêteur est sa capacité d'écoute de la personne interviewée. Sans pour autant jouer les ignorants, il faut dans la mesure du possible éviter de donner son point de vue ou de faire étalage de son savoir. En effet, cela peut insécuriser l'interlocuteur(trice) et l'amener à moins développer ses informations. Si il y a besoin de relancer la conversation, il faut alors privilégier les questions neutres : « on dit que... », « les anciens disaient que... » plutôt que « je sais que... » (Flora Armorica).

Il peut être nécessaire de revoir plusieurs fois une même personne. En effet, il est fréquent que, une fois la réserve provoquée par la nouveauté du premier entretien dissipée la personne se rappelle d'autres souvenirs et souhaite en faire part à l'enquêteur(trice). De même l'enquêteur(trice) peut avoir besoin de compléments aux informations recueillies lors d'entretiens précédents.

En Bretagne, il est possible que bon nombre de noms soient donnés en gallo ou en breton. Ces expressions doivent être consignées car elles font partie intégrante de l'enquête ethnopharmacologique. Pour autant, il est aussi indispensable d'identifier la plante évoquée de façon scientifique (nom binominal, famille). Pour cela, obtenir une identification de la plante sur le terrain par l'interlocuteur est la meilleure solution. A défaut la consultation d'un herbier ou de livres illustrés en entretien est également une solution (Flora Armorica).

- Traiter les données brutes

Une fois que l'on a recueilli les données, il s'agit de les classer et les organiser. L'association Flora Armorica, par exemple, a édité des fiches permettant cela : fiche « personne-ressource, fiche résultat « partie descriptive » et fiche « partie usage » pour chaque plante évoquée. Mais l'on peut aussi classer les données en fonction des usages, surtout si certains (rhume, problèmes de peau...) sont mentionnés de façon récurrente ou par forme galénique ou autre système. Une fois les données organisées, il est alors possible de les comparer avec la littérature existante pour vérifier si certaines informations se recoupent, permettant ainsi de dégager des tendances, des ressemblances (par exemple entre deux zones géographiques) ou à l'inverse des différences pouvant mettre en évidence par exemple des plantes dont l'étude pharmacologique, chimique et clinique au laboratoire serait intéressante.

### 3.2.2 Les résultats obtenus

Au vu des différentes données d'entretiens auxquelles j'ai pu accéder, recueillies entre 2008 et 2011 par les membres de l'association Flora Armorica principalement en Basse-Bretagne et entre 2001 et 2011 par Christophe Auray sur l'ensemble du territoire breton, les résultats peuvent être classés en deux catégories :

- les pratiques anciennes se rapportant aux domaines magique et religieux
- les pratiques thérapeutiques plus classiques, liées aux propriétés biologiques des plantes.

- Pratiques magico-religieuses

#### La suspension de végétaux

Cette pratique permet de soigner et de protéger les hommes, les animaux et le foyer. Elle a encore cours aujourd'hui dans les fermes de Basse-Bretagne. Le plus souvent, il s'agit de bouquets de houx (*Ilex aquifolium*, Aquifoliacées) suspendus dans les étables pour prévenir et guérir les maladies de peau (dartres, teignes...) des animaux. D'après un entretien de C. Auray à Ruffiac (Morbihan), une femme avait un jour suspendu un bouquet de houx au-dessus du lit de « son gars » (mari ? fils?) et, au fur et à mesure que le bouquet séchait, la dartre qu'il avait sur la jambe disparaissait.

Le gui (*Viscum album*, Santalacées) est également suspendu pour les mêmes usages que le houx. A

priori, si le houx est utilisé partout en Haute et Basse-Bretagne, le gui semble être cantonné au Trégor et au Finistère (Creac'hacadec, Flora Armorica).

L'usage du fragon petit-houx (*Ruscus aculeatus*, Asparagacées) en bouquet suspendu pour ces mêmes indications est également rapporté aux Fougerêts, à Peillac (Morbihan) et au Grand-Fougeray (Ille-et-Vilaine) (Figure 58). Ces trois plantes sont celles qui reviennent le plus souvent. Mais il a été mentionné aussi : le chèvrefeuille (*Lonicera sp.*, Caprifoliacées) à Plaudren (Morbihan) ou le frêne (*Fraxinus excelsior*, Oléacées) ce dernier servant à la fois en bouquet contre les dartres mais aussi en collier pour les vaches contre la fièvre aphteuse (Auray, 2011).

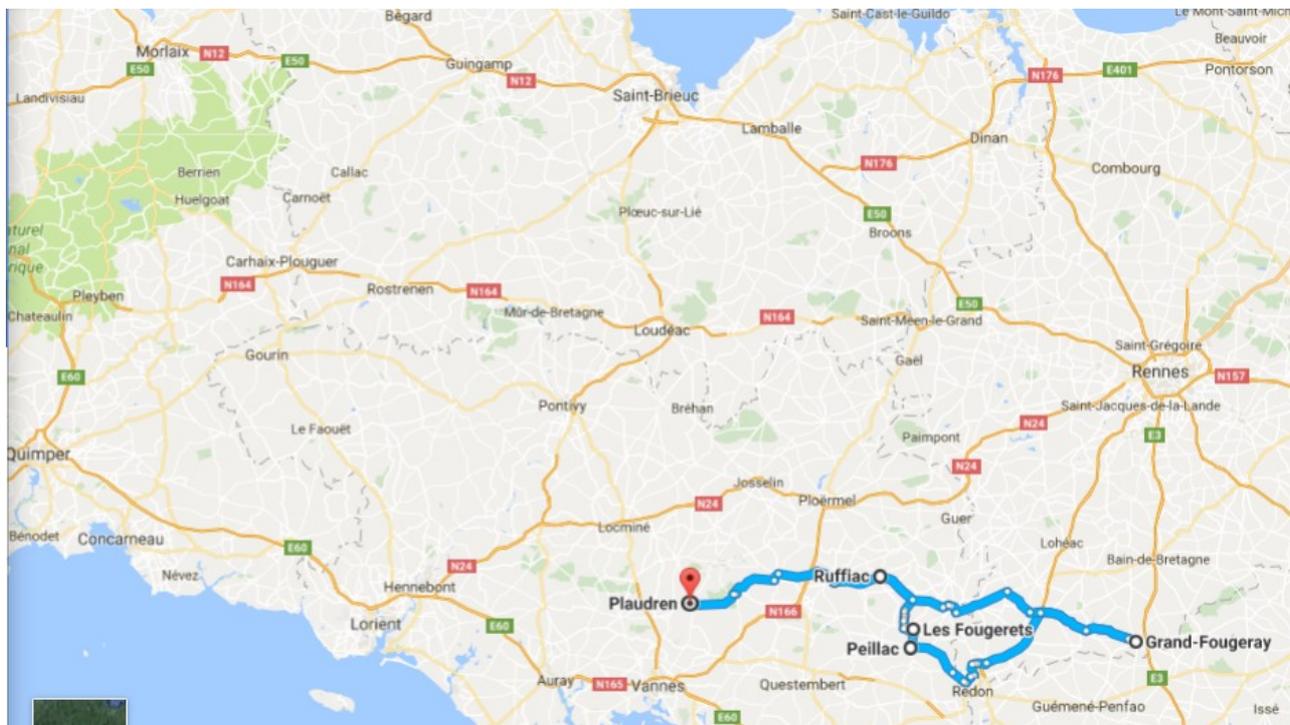


Fig. 58: Suspensions de végétaux, lieux de collecte de C. Auray (Google Maps)

### Les amulettes et colliers

Cette pratique est très courante notamment pour traiter les vers chez les enfants. Il s'agit de confectionner un collier de gousses d'ail (souvent neuf gousses) que l'enfant doit porter toute la nuit. En effet, dans la tradition populaire, il est acquis que les vers peuvent remonter dans la gorge, provoquant une toux chez la personne atteinte. Mettre un chapelet d'ail autour du cou prend donc tout son sens.

A Pontivy (Morbihan), mettre un marron dans sa poche préserve des rhumatismes.

A Serent (Morbihan), un guérisseur avait une fois confectionné une croix avec un rameau d'églantier (*Rosa canina*, Rosacées) et l'avait positionnée au-dessus de la porte de l'écurie, toujours pour prévenir et soigner les dartres. Cette croix peut également être placée dans la chambre, au-dessus du lit d'un malade (Auray, 2011).

#### ◦ Pratiques thérapeutiques

En Basse-Bretagne, les plantes sont le plus souvent appliquées par voie externe, plutôt que par voie interne. La majorité des maladies traitées ainsi sont d'ordre dermatologique (Creac'hacadec, Flora Armorica).

## Les formes galéniques de la voie externe

### i. Les onguents

Ce type de préparation est caractérisé par la présence d'un corps gras, servant de support pour les substances actives. Il s'agit majoritairement de beurre mais quelques fois, le saindoux est utilisé. Le corps gras a des propriétés émoullientes et favorise la pénétration des principes actifs dans les tissus cutanés. Les plantes utilisées en onguent sont nombreuses. On retrouve : le nombril de Vénus (*jointraule*, *écuelle d'io* ou encore *hirondelle* en gallo) dont la principale indication est la maturation des furoncles, abcès, panaris...(Amir, 2015), la joubarbe des toits, le souci, le laurier-sauce (*Laurus nobilis*, Lauracées), le sureau (*Sambucus nigra*, Adoxacées)...

### ii. Les pansements végétaux et les cataplasmes

Réaliser un pansement végétal consiste à appliquer la plante directement sur la peau, dans le but de soigner des affections aussi bien dermatologiques qu'articulaires ou ORL. C'est le cas par exemple du nombril de Vénus dont l'épiderme inférieur, que l'on a préalablement détaché, est déposé sur une plaie pour favoriser la cicatrisation (usage déjà évoqué précédemment au XIX, XXe siècles). On peut aussi en écraser la chair avant application.

Les plantes peuvent également être pilées crues avec du gros sel puis appliquées pour soigner les panaris, verrues, hématomes, coupures, plaies : nombril de Vénus, ail, persil. Quand il s'agit de faire mûrir les abcès, furoncles ou panaris, les plantes utilisées sont souvent cuites (bulbe d'oignon, feuille du nombril de Vénus).

Enfin, il est encore très courant d'utiliser des pétales de lis blanc (*Lilium album*, Liliacées) conservées dans du lambig (eau-de-vie de cidre). Quand les pétales deviennent transparents, ils sont utilisés au gré des besoins, pour soigner les plaies. Ce remède a la réputation d'empêcher l'infection et de favoriser la cicatrisation. Il suffit de poser un ou plusieurs pétales sur la plaie, selon sa taille, pendant quelques jours.

Les cataplasmes (préparations pâteuses de plantes, étalées entre deux linges) sont très souvent utilisés chauds. C'est une ancienne pratique que l'on trouve encore dans de nombreuses régions de France. Il a été relevé des cataplasmes à la farine de moutarde (*Sinapis sp*, Brassicacées), de lin (*Linum usitatissimum*, Linacées), d'orge (*Hordeum vulgare*, Poacées) et d'avoine (*Avena sativa*, Poacées). Ils sont utilisés pour les affections du système ORL (rhume, bronchite, toux...), les maux de ventre (douleurs menstruelles, maux d'origine digestive...) ou encore les douleurs du dos. Le cataplasme de feuilles bouillies de nombril de Vénus est indiqué pour les plaies étendues.

### iii. Les frictions et flagellations

La friction consiste à frotter une partie de la plante sélectionnée directement sur la peau afin d'y appliquer le suc. La friction d'oignon est utilisée contre les piqûres. Celles des tiges de fougère-aigle (*Pteridium aquilinum*, Dennstaedtiacées) ont différentes utilisations selon la localisation : contre le psoriasis à Callac (Côtes-d'Armor), contre les blessures à Maël-Plestivien (Côtes-d'Armor) et contre les hématomes à Brasparts (Finistère). D'autres plantes, comme les plantains, le nombril de Vénus, l'oseille...sont également utilisées de cette façon notamment pour soigner les piqûres d'insectes.

La flagellation avec des orties (*Urtica urens*, Urticacées) est souvent rapportée dans les témoignages et ce partout en France, y compris en Bretagne. On utilise cette méthode pour soigner les rhumatismes et les douleurs. L'idée est de faire circuler le sang comme le souligne l'expression populaire : « l'ortie fouette le sang ».

### iv. Les bains et les lotions

Bien que ces usages soient minoritaires, quelques témoignages font état de ces formes d'administration. A Gourin (Morbihan), il est mentionné des bains de tilleul (*Tilia sp.*, Tiliacées)

pour calmer les bébés nerveux. D'autre part, les bains sont surtout utilisés pour soigner les affections des yeux et des pieds avec notamment la mauve sylvestre (*Malva sylvestris*, Malvacées) ou les fleurs de sureau (*Sambucus nigra*, Adoxacées). Il est mentionné à Carhaix, l'utilisation de bains d'orties (*Urtica urens*, Urticacées) pour calmer les maux de jambes et de pieds. Pour cela, il faut faire bouillir 500g d'orties dans de l'eau pendant 2 minutes puis tremper les pieds dedans. Et pour éviter le gaspillage et profiter des effets antiparasitaires de cette eau, l'eau d'orties du bain est ensuite utilisée pour arroser les plantes.

Concernant les lotions (préparation liquide obtenue par dissolution ou dispersion de principes actifs dans de l'eau pure ou alcoolisée, destinée à être appliquée sur la peau), à Carnoët et Treffrin (Côtes-d'Armor), il est mentionné l'usage d'une lotion à base de feuilles de buis (*Buxus sempervirens*, Buxacées) pour favoriser la repousse des cheveux. Les feuilles sont finement hachées et macérées dans de l'eau froide avant d'être utilisées pour rincer la chevelure. Cette lotion est également utilisée contre le psoriasis.

#### v. Les fumigations

D'usage thérapeutique ancien, cette forme d'administration est rarement évoquée dans les enquêtes menées en Basse-Bretagne. Seul le genêt à balais (*Cytisus scoparius*, Fabacées) a été mentionné et ce pour trois indications sans rapport les unes avec les autres : asthme, rhumatisme et entorses. Il s'agit de faire fumer du bois vert de Genêt puis de passer cette fumée au niveau des zones à traiter.

### Les formes galéniques de la voie interne

#### i. Infusions et décoctions

L'infusion est une préparation liquide buvable, obtenue par l'action de l'eau bouillante sur une plante dont les principes solubles se diffusent dans l'eau refroidissant. La décoction permet d'extraire les principes actifs d'une plante par dissolution dans l'eau maintenue à ébullition. Elle s'applique généralement aux parties les plus dures des plantes : racines, graines, écorces, bois.

Ces formes de préparation sont évoquées dans le traitement de beaucoup de maladies : affections ORL, inflammation des yeux et des oreilles, acné, problèmes digestifs. Les bourgeons de sapin (*Abies sp.*, Abietacées), la ronce (*Rubus fruticosus*, Rosacées), la petite centaurée (*Erythraea centaurium*, Gentianacées), le lierre terrestre (*Glechoma hederacea*, Lamiacées), la violette (*Viola sp.*, Violacées), le rumex (*Rumex sp.*, Polygonacées), la bardane (*Arctium sp.*, Astéracées), la bourdaine (*Rhamnus frangula*, Rhamnacées), le sureau (*Sambucus nigra*, Adoxacées), le buis (*Buxus sempervirens*, Buxacées), le cassis (*Ribes nigrum*, Rosacées), le framboisier (*Rubus idaeus*, Rosacées), la menthe (*Mentha sp.*, Lamiacées), la mélisse (*Melissa officinalis*, Lamiacées), le millepertuis (*Hypericum perforatum*, Hypéricacées), le tilleul (*Tilia sp.*, Tiliacées), l'ortie (*Urtica urens*, Urticacées), l'achillée millefeuille (*Achillea millefolium*, Astéracées) et la renouée des oiseaux (*Polygonum arvense*, Polygonacées) sont mentionnés et servent à la préparation de 23 recettes différentes en Basse-Bretagne.

#### ii. Inhalations et gargarismes

Les bourgeons de pin sont utilisés en inhalation à Huelgoat (Finistère) pour les problèmes de la sphère ORL (rhume, bronchite). La mauve sylvestre (*Malva sylvestris*, Malvacées) et les jeunes pousses de ronce, utilisées en gargarismes pour les maux de gorge ont également été mentionnées.

#### iii. Macérations

Il s'agit de faire tremper dans un liquide à température ambiante (alcool, vinaigre, eau, huile...) des substances animales ou végétales afin d'en extraire les principes actifs solubles. Les quelques entretiens en faisant mention rapportent l'utilisation du vin blanc. A Collorec

(Finistère), les rhizomes de Polypode (*Polypodium vulgare*, Polypodiacées) y sont macérés pour fabriquer un remède contre la jaunisse. A Plumelec (Morbihan), un vin médicinal à base de mousse « qui pousse sur les rochers au fond des bois » est employé pour purifier le foie.

### Les aliments-remèdes

La **médecine humorale** a laissé des traces dans la médecine de tradition populaire : « Que ton aliment soit ta première médecine » disait Hippocrate. Fort de ce précepte, il est courant dans la tradition populaire de se prémunir des maladies grâce à l'alimentation. Les cures de printemps surtout, servent à renouveler le sang « encrassé » pendant l'hiver.

C'est l'objet d'une pratique courante en Bretagne, évoquée par l'expression « faire son gwad nevez » (faire son nouveau sang) pour rester en bonne santé. En effet, il y a plusieurs dizaines d'années, l'alimentation hivernale ne se composait quasiment que de lard, de céréales et de pommes de terre d'où le besoin de se nourrir de produits frais, de « verdure » une fois le printemps arrivé pour « décrasser » l'organisme (Creac'hacadec, Flora Armorica).

Pratique encore effectuée actuellement, ainsi, le cresson (*Nasturtium officinale*, Brassicacées), le pissenlit (*Taraxacum dens-leonis*, Astéracées) et l'ortie (*Urtica urens*, Urticacées) sont consommés en salade ou en soupe au printemps pour prévenir ou soigner les maladies ainsi que le rumex ou oseille (*Rumex sp.*, Polygonacées) et l'ail des ours (*Allium ursinum*, Amaryllidacées) qui servent à « purifier le sang », d'après les entretiens récents.

Tous ces usages ont été relevés principalement dans les départements des Côtes-d'Armor, du Finistère et du Morbihan. Très peu d'enquêtes ont été finalement menées dans le département de l'Ille-et-Vilaine.

C'est donc dans ce contexte, que mon choix s'est porté sur ce département pour mener moi-même une enquête ethnopharmacologique et prospecter sur les savoirs populaires d'usages des plantes médicinales encore connus actuellement dans ce département et leur transmission.

## IV-Réalisation d'une enquête ethnopharmacologique dans le département d'Ille-et-Vilaine (Bretagne)

### 1) Méthodes

Deux méthodes ont été employées afin de mener cette enquête ethnopharmacologique et de recueillir les informations recherchées : une enquête diffusée via internet (méthode originale s'éloignant de celles appliquées par les associations ou autodidactes spécialistes de l'ethnopharmacologie en Bretagne) et des entretiens directifs réalisés en résidences pour personnes âgées.

#### 1.1) Enquête via internet

Un questionnaire internet à diffuser via les réseaux sociaux a donc été mis au point. Pour cela, le logiciel gratuit Lime Survey a été sélectionné. En effet, à la différence d'autres logiciels peut être plus simples d'utilisation comme SurveyMonkey, Lime Survey était le seul à permettre la construction de tableaux à double entrées nécessaires pour notre enquête. Une fois le questionnaire construit, je l'ai publié sur Facebook et je l'ai envoyé par mail à mon entourage proche. Je l'ai ensuite laissé ouvert du 04/01/2016 au 01/06/2016.

Ce questionnaire commence par le recueil d'informations personnelles telles que l'âge, le lieu de naissance, le sexe et le lieu de résidence principal, tout en restant anonyme (Questions 1 à 4). Les questions suivantes ciblent les relations entre la personne interrogée et les plantes médicinales. Une première question : Question 5 « *Avez-vous connaissance d'usages traditionnels et populaires de plantes à des fins médicinales ?* » permet de déterminer la présence ou l'absence de ces relations. Puis, pour les personnes ayant répondu oui, sept tableaux portant successivement sur les grands systèmes physiologiques de l'organisme (ORL, cutanés, digestifs, gynécologiques, urinaires, ophtalmologiques et osseux) se présentent à eux afin de détailler ces usages médicinaux des plantes ainsi que leurs modalités (Tableau 2).

Symptômes	Plante(s) utilisée(s) (précisez la(les) partie(s) de la plante utilisée : feuilles, fleurs...)	Provenance(s) (pharmacie, herboristerie, cueillette sauvage, culture en jardin...)	Forme(s) (sèche(s), fraîche(s))	Modes de préparation (tisane, emplâtre, décoction...)	Rituels associés (cueillette à un moment précis de la journée, avec un outil précis...)	Durée d'utilisation	Nombre de prises par jour, à quel moment de la journée ?	Efficacité (bonne, moyenne, faible)	Personnes soignées (adultes, enfants...)
Symptôme 1									
Symptôme 2									
Symptôme 3									
Symptôme 4									

Tableau 2 : Prototypage des sept tableaux utilisés pour l'enquête (questions 6 à 12)

Les questions suivantes (questions 13 à 14b) portent sur l'usage global mais personnel cette fois des plantes médicinales par la personne interrogée :

13) Utilisez-vous les plantes pour vous soigner personnellement ?

- Jamais
- Ponctuellement
- Régulièrement
- C'est votre premier réflexe

14.a) Vous les utilisez pour soigner :

- Vos enfants
- Votre conjoint
- Vos animaux de ferme
- Vos animaux de compagnie

- Autre :

14.b) A quelle fréquence :

- Jamais
- Ponctuellement
- Régulièrement
- C'est votre premier réflexe

La dernière partie de ce questionnaire concerne la transmission du savoir détenu. Il s'agissait de comprendre d'où venait ces savoirs, et de quelle façon ils étaient transmis (Question 15). Les deux dernières questions incitaient à une diffusion plus large du questionnaire (Questions 16 et 17).

15) D'où tenez-vous ces savoirs ?

- D'un ascendant (précisez : parent, grand-parent)
- D'un autre membre de votre famille (précisez)
- D'une personne extérieure à votre famille (précisez)
- Autre (précisez : ouvrages, émissions...)

16) Connaissez-vous dans votre entourage (en région Bretagne) des personnes ayant des connaissances concernant les plantes médicinales et/ou les utilisant ?

- Oui
- Non

17) Si oui, auriez-vous l'amabilité de leur transmettre ce questionnaire à l'aide de l'adresse URL ci-dessous ?

URL : <http://plantesetbretagne-these pharm.limequery.com/index.php/816285/lang-fr>

- Oui
- Non

## 1.2) Entretiens directifs

Afin de compléter les informations recueillies grâce au questionnaire internet, des entretiens directifs ont également été menés en résidences pour personnes âgées.

Ce projet de prospection visait à recueillir le savoir que pouvaient détenir les personnes âgées habitant en Ille et Vilaine concernant les usages populaires des plantes médicinales.

Sur les 30 établissements d'Ille-et-Vilaine contactés, cinq ont répondu favorablement au projet. Il s'agit des établissements de Montauban-de-Bretagne (Etablissement Hospitalier pour Personnes Agées Dépendantes (EHPAD) accueillant uniquement des personnes âgées en perte d'autonomie non-alzheimer), Guipel (EHPAD accueillant des personnes en perte d'autonomie et disposant d'une unité Alzheimer), Châtillon-en-Vendelais (Foyer-logement non-médicalisé), Saint-Broladre (Maison d'Accueil des Personnes Agées (MAPA) accueillant des personnes valides autonomes de plus de 60 ans) et Saint-Malo (EHPAD accueillant des personnes en perte d'autonomie et disposant également d'une Unité de Soins Longue Durée) (Figure 59).

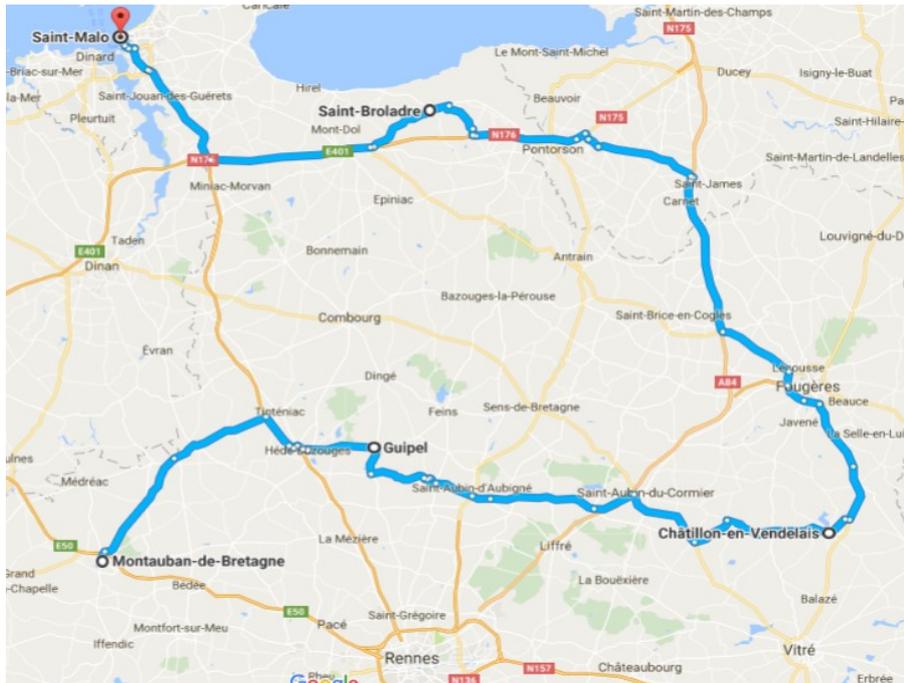


Fig. 59 : Localisation des établissements ayant participé aux entretiens (Google Maps)

Ces entretiens ont été réalisés pour l'ensemble au mois de juillet 2016. Ils ont été menés sous forme de tables rondes. Les pensionnaires volontaires étaient donc conviés à cette animation présentée comme un moment d'échanges conviviaux autour des plantes médicinales et de leurs usages. Afin de n'oublier aucun point et de guider la discussion au mieux, je me suis aidée de la trame du questionnaire en ligne. Pour aider à l'identification, j'ai apporté des photographies, des échantillons de plantes parmi les plus courantes de Bretagne ainsi que deux livres illustrés :

- « Enquête sur les remèdes traditionnels en Bretagne » (Auray, 2011)
- « Vieux remèdes de Bretagne » (Amir, 2015) .

Les échanges ont été enregistrés grâce à un dictaphone, après autorisation de la direction des établissements et de celle des résidents.

## 2) Résultats

### 2.1) Questionnaire internet

Cinq personnes, deux hommes et trois femmes, de 26 à 58 ans ont répondu au questionnaire. Bien qu'à l'origine, ce questionnaire ne s'adressait qu'aux personnes vivant en Ille-et-Vilaine, seuls deux des répondants sur les cinq étaient nés et/ou avaient vécu pendant une période significative en Bretagne et/ou en Ille-et-Vilaine. Les autres répondants venaient de la région parisienne et de Poitou-Charentes (Questions 1 à 4). Cependant, compte tenu du faible nombre de réponses, j'ai décidé de toutes les prendre en compte dans l'analyse des résultats.

- *Les plantes médicinales (questions 6 à 12)*

Tout d'abord, voyons quelles sont les plantes qui ont été mentionnées par les répondants et pour quelles pathologies ou symptômes elles sont employées (Tableau 3). Il s'agit en générale des « grands classiques » de la phytothérapie, en dehors de toutes considérations régionales, comme la mélisse et la menthe contre les maux de ventre, la chélidoine pour soigner les verrues, ou encore l'érysimum, la gaulthérie ou l'harpagophytum trouvés dans des spécialités phytothérapeutiques. Des plantes exotiques sont citées comme l'aloë vera pour soigner les brûlures ou l'eucalyptus pour les

bronches. Des remèdes d'aromathérapie sont également cités (l'huile essentielle de menthe poivrée, de tea tree...), ainsi que des usages médicaux de plantes alimentaires (riz, citron ...). Aucune réponse ne révèle d'usage traditionnel propre à l'Ille-et-Vilaine.

Nom vernaculaire	Partie utilisée	Provenance	Symptômes	Mode de préparation	Mode d'utilisation	Posologie	Durée de traitement	Efficacité ressentie
Aloe vera	NR	Commerce	Brûlures	« Transformée »	Emplâtre	Matin et soir	2-3 jours	Bonne
Amande douce	NR	Pharmacie	Otite externe (préventif)	Huile	Application locale	Avant activité nautique	NR	Bonne
Basilic	NR	NR	Hoquets/spasmes	NR	NR	NR	NR	NR
Camomille	NR	NR	yeux irrités	NR	NR	NR	NR	NR
Chélidoine	NR	Cueillette jardin	Verrues	Fraîche	Application locale	Plusieurs fois/jour	Jusqu'à disparition	Assez bonne
Citron	NR	Commerce	Toux grasse	Frais en tisane avec du miel	Voie orale	Le soir	3-4 jours	Moyenne
Cranberry	NR	Pharmacie	Cystite (préventif), troubles urinaires	NR	NR	Tout au long de la journée	3-4 jours	Faible
Erysimum	NR	NR	Enrouement	NR	NR	NR	NR	NR
Eucalyptus	NR	NR	Atteinte des bronches	NR	NR	NR	NR	NR
Gaulthérie	NR	NR	Douleurs articulaires	NR	NR	NR	NR	NR
Harpagophytum	NR	NR	Douleurs articulaires	NR	NR	NR	NR	NR
Mélisse	Feuilles sèches	Cueillette jardin	Maux de ventre	Décoction	Voie orale	2 fois/jour	2 jours	Bonne
Menthe	Feuilles sèches	Cueillette jardin	Maux de ventre	Décoction	Voie orale	3 fois/jour	3 jours	Bonne
Menthe poivrée	NR	Pharmacie	Otite externe	Huile essentielle	Emplâtre dilué	Le soir	3-4 jours	Bonne
Millepertuis	Fleurs fraîches	Cueillette sauvage	Brûlures	Macération dans l'huile 40j au soleil	NR	2 fois/jour	2 jours	Bonne
Plantain majeur	Feuilles	Pharmacie	Yeux allergiques	NR	NR	NR	Durée de l'allergie	NR
	NR	Cueillette sauvage	Yeux irrités	décoction	En lotion	3-5 fois/jour	3 jours	Bonne
Riz	eau de cuisson	NR	Constipation	NR	NR	NR	NR	NR
Ronce	Bourgeons séchés	Cueillette sauvage	Maux de gorge	Décoction	voie orale	3 fois/jour	4 jours	Moyenne
Sarriette	NR	NR	Troubles urinaires	NR	NR	NR	NR	NR
Saule	NR	NR	Douleurs articulaires	NR	NR	NR	NR	NR
Sureau	Fleurs sèches	Cueillette sauvage	Bronchite	Décoction	Voie orale	3 fois/jour	5 jours	Moyenne
Tea-tree	NR	NR	Panaris	NR	NR	NR	NR	NR
Thym	Feuilles sèches	Herboriste	Rhume	Tisane	Voie orale	2 fois/jour	Quelques jours	Moyenne
	Plante entière sèche ou fraîche	NR	Atteinte des bronches	NR	NR	NR	NR	NR

Tab. 3 : Récapitulatif des réponses aux questions 6 à 12 du questionnaire internet (NR=Non Renseigné).

- *Les symptômes (questions 6 à 12)*

On remarque que les pathologies les plus souvent soignées par les plantes sont celles de la sphère ORL (35% des symptômes), puis digestives (18%) et cutanées (18%). Viennent ensuite les pathologies urinaires et ophtalmologiques (12% chacune) et enfin osseuses (6%). Le domaine gynécologique n'a pas été abordé par les répondants au questionnaire (Figure 60).

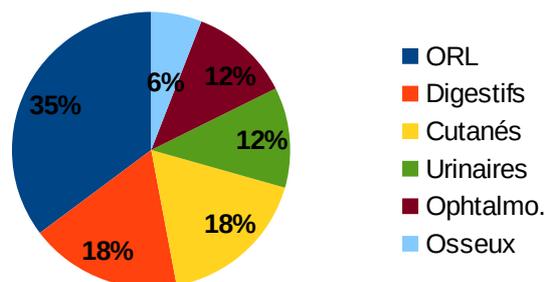


Fig. 60: proportions des symptômes cités classés par système organique

Dans le tableau 4, les symptômes cités par les personnes sont précisés. La plupart des symptômes évoqués constitue des pathologies courantes (rhume, toux, verrues, maux de ventre...).

ORL	rhume, toux grasse, otite externe, atteintes des bronches, bronchite, maux de gorge
Digestifs	constipation, hoquet/spasmes, maux de ventre
Cutanés	panaris, verrues, brûlures
Urinaires	cystite, autre non précisé
Ophtalmologiques	yeux irrités (allergie ou autre)
Osseux	troubles articulaires

Tab. 4 : Symptômes mentionnés par les répondants classés par système organique.

- *Les modes de préparation (questions 6 à 12)*

Concernant les modes de préparation, c'est la **décoction** qui revient le plus souvent (36%) puis la **tisane** (27%) et enfin l'**emplâtre** (18%). La macération et l'application locale directe de la plante ou de l'huile sont minoritaires (9%) (Figure 60). Un seul « rituel » est mentionné. Il s'agit de la macération du millepertuis 40 jours au soleil dans de l'huile végétale (Figure 61).

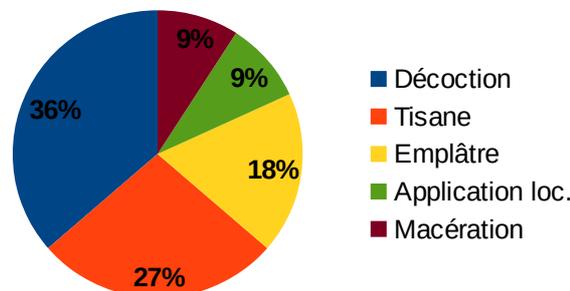


Fig. 61: Proportions des modes de préparation cités.

- *La provenance (questions 6 à 12)*

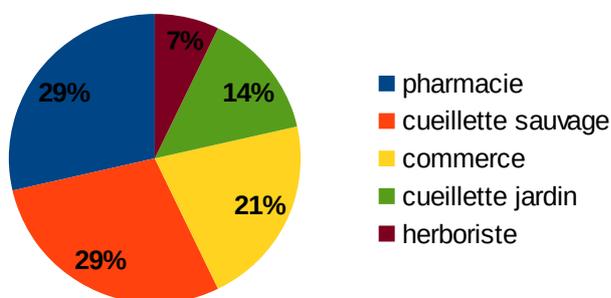


Fig. 62: Proportions des provenances citées.

Les plantes ou préparations citées proviennent de plusieurs sources d'approvisionnement. La pharmacie et la cueillette sauvage arrivent en tête, représentant chacune 29% des provenances. Viennent ensuite le commerce (type magasins biologiques, 21%) et la cueillette au jardin (14%). L'herboristerie (bien que seulement une dizaine existe encore à l'heure actuelle), a aussi été mentionnée (7%) (Figure 62).

- *Posologie et durée de traitement (questions 6 à 12)*

Selon les remèdes cités, la durée d'utilisation va globalement être de 2 à 5 jours. Certains remèdes de part leurs indications, présentent des recommandations particulières comme l'huile d'amande douce à utiliser avant toute activité aquatique en prévention des otites ou la chélidoine à appliquer jusqu'à disparition des verrues. La fréquence d'utilisation va de une fois/jour à plusieurs fois/jour selon les remèdes. Aucun remède cité n'est utilisé de façon chronique (Tableau 3).

- *Efficacité ressentie (questions 6 à 12)*

Concernant l'efficacité ressentie, les réponses indiquent de « faible » à « bonne » selon les plantes citées. D'une manière générale, il semble que les remèdes cités soient ressentis comme efficaces (62% des réponses mentionnent une efficacité bonne à assez bonne) (Tableau 3).

- *Personnes soignées (questions 6 à 12)*

En grande majorité, les plantes et usages indiqués sont conseillés pour les adultes. Cependant, certains usages sont considérés par les répondants comme pouvant être utilisés à tout âge. Il s'agit de :

- la chélidoine contre les verrues
- le mélange citron frais et miel pour la toux grasse
- l'huile d'amande douce en prévention des otites
- l'aloé vera contre les brûlures

Il est à noter que beaucoup d'items du tableau ne sont pas renseignés, notamment concernant les parties de plantes utilisées. En effet, certaines de ces plantes étant transformées et issues du commerce (pharmacie ou autre), il paraît cohérent que les répondants ne sachent pas quelle partie est utilisée (aloé vera, amande douce). D'autres absences témoignent vraisemblablement d'une connaissance incomplète de l'usage (basilic, camomille). Mais il est aussi possible que cela soit dû à des oublis lors du remplissage des tableaux, vu leur taille.

- *Utilisation des plantes pour soigner et se soigner (questions 13 à 14b)*

Quatre personnes sur cinq disent utiliser les plantes ponctuellement pour se soigner. Une personne sur cinq dit ne pas les utiliser. Quatre répondants les utilisent pour soigner d'autres personnes : conjoint et enfants, famille en général. Une réponse, venant d'un professionnel de santé dit les utiliser régulièrement pour soigner des patients.

- *Transmission des savoirs (question 15)*

Pour trois personnes, leurs connaissances proviennent d'ouvrages écrits ( livre de botanique, cours, livres sur les plantes médicinales). Pour deux personnes, la transmission des savoirs est familiale (mère, grand-mère, grands-parents). Enfin, pour trois personnes, il est issu de tierces personnes (rencontre, magnétiseur, voisins anciens). Nous voyons également à travers ces résultats que les sources de savoir ne s'excluent pas les unes les autres.

- *Diffusion du questionnaire (questions 16 et 17)*

Etant donné le peu de réponses obtenues, il semble que l'outil internet n'a pas permis une bonne diffusion du questionnaire.

## 2.2) Compte-rendus des entretiens directifs

- *Compte-rendu de l'entretien mené à la résidence des Grands Jardins*

Il s'agit d'un EHPAD pouvant accueillir 104 personnes âgées en perte d'autonomie, non-alzheimer. Il

est situé dans la ville de Montauban-de-Bretagne, à environ 30 min à l'ouest de Rennes.

Les résidents n'étant pas encore arrivés dans la salle mise à ma disposition, j'ai profité de ce temps pour disposer sur une table mon vase de plantes fraîches choisies car évoquées dans la littérature bretonne et disponibles à la cueillette à la période des entretiens (bardane, millepertuis, menthe, ronce, chélidoine, achillée millefeuille, plantain). J'ai également disposé sur cette table des photographies des plantes dont l'approvisionnement n'avait pu être possible ainsi que mes deux livres sur les remèdes bretons.

Les pensionnaires sont arrivées petit à petit. En tout, une dizaine de participantes, toutes bretonnes, se sont prêtées au jeu. Je me suis présentée et leur ai expliqué le but de cet atelier. Elles ont alors commencé à regarder les photographies et se sont arrêtées sur la digitale pourpre (*Digitalis purpurea*, Plantaginacées). Cette plante leur évoquait un usage non pas médicinal mais ludique datant de quand elles étaient enfant : « On s'amusait à la prendre par le bout et à souffler dedans et à les écraser ». A priori, elles faisaient de petits ballons avec la corolle en soufflant dedans puis la faisait claquer dans leurs mains pour faire comme de petits pétards. Une des résidentes a signalé que cette plante était un poison. Une autre m'a dit qu'elle donnait à cette plante le nom de « côtias ».

Une résidente est arrivée un peu après, une plante fraîche dans les mains. Elle me confiait qu'elle utilisait le suc blanc de la plante contre les verrues. Elle appelait cela « le lait de jument » mais n'a pas su me dire le nom gallo ou français de la plante. Après une recherche ultérieure dans la « Flore complète portative de la France, de la Suisse et de la Belgique » (Bonnier et Layens, 1986), il s'avère que cette plante était probablement l'euphorbe des jardins (*Euphorbia peplus*, Euphorbiacées). La table ronde s'est finalement organisée comme suit : les résidentes regardaient les plantes et les photographies puis me parlaient de celles qui leurs évoquaient quelque chose. Je me suis donc quelque peu éloignée du questionnaire que je pensais utiliser comme trame, laissant libre cours à la discussion et aux échanges collectifs, les souvenirs des uns faisant ressurgir les souvenirs des autres.

Ainsi, les plantes et leurs usages médicaux évoqués lors de cet entretien sont rassemblés ci-dessous. Quelques plantes, pourtant médicinales dans la littérature, mais seulement connues visuellement des participantes, ont également été rapportées.

#### **a) Plantes évoquées comme médicinales :**

##### La chélidoine (*Chelidonium majus*, Papavéracées) :

Suite à l'évocation de l'euphorbe des jardins, d'autres résidentes se sont souvenues avoir utilisé le suc frais de la chélidoine pour également soigner les verrues et l'ont reconnue parmi les plantes que j'avais apportées. Elles m'ont ainsi soutenu que c'était efficace mais qu'il fallait « en passer » plusieurs fois par jour. Plus tard dans l'après-midi, une employée de la résidence expliquait que son grand-père lui soignait ses verrues avec de la chélidoine et que du coup elle faisait la même chose pour sa famille (conjoint, enfants).

##### La joubarbe des toits (*Sempervivum tectorum*, Crassulacées) :

Les résidentes m'ont appris qu'elles appelaient cette plante « chapeaux de puce » et m'ont confirmé qu'elle poussait sur les toits des maisons. L'une d'elle me racontait que sa grand-mère en ramassait pour la soigner. Si toutes s'accordaient à dire qu'il s'agissait bien d'une plante médicinale : « ça soignait beaucoup », « [...]elle ramassait ça pour nous soigner, mais pour nous soigner quoi ? », aucune n'a pu me dire pour quelle affection la joubarbe était utilisée.

##### Le lis blanc (*Lilium album*, Liliacées) :

Quelques participantes ont reconnu un lis sur une des photographies. Aussitôt, l'usage comme pansement et comme cicatrisant a été mentionné. Plusieurs d'entre elles se souvenaient mettre un pétale de la fleur sur une plaie pour la faire cicatriser. Les pétales étaient conservés dans de « la

goutte » (eau-de-vie). On pouvait mettre plusieurs pétales selon la taille de la plaie et ce jusqu'à cicatrisation. Encore une fois, il semble que ce remède était efficace : « on mettait ça sur les plaies et ça guérissait bien ! ».

#### L'ail (*Allium sativum*, Amaryllidacées) :

Cette plante condimentaire a laissé un souvenir assez vif parmi les participantes. En effet, l'usage de l'ail comme vermifuge lorsqu'elles étaient petites filles a été évoqué très rapidement. Une résidente nous a fait part d'une recette de sa grand-mère : « elle mettait ça à bouillir dans du lait et elle nous faisait boire le lait. C'était imbuvable ! ». Une autre se rappelait qu'on lui « mettait quelques fois un petit collier de gousses d'ail ». Une autre, probablement ancienne maîtresse d'école, me disait qu'elle voyait plusieurs de « ses élèves » venir à l'école avec un de ces colliers autour du cou. Par contre, la raison pour laquelle ce collier était mis autour du cou était moins claire. L'une d'elle évoquait cependant le fait que les vers pouvaient remonter dans la gorge et étouffer l'enfant, le collier servant alors à barrer le passage. Cela a rappelé à une résidente qu'elle avait connu, il y a longtemps, un petit garçon de deux ans qui serait « mort étouffé par les vers ».

#### La pabelle (*Rumex crispus*, Polygonacées) :

Bien que cette plante ne faisait pas partie des plantes fraîches ni des photographies à disposition, une pensionnaire s'est brusquement rappelée de la pabelle. J'ai alors retrouvé une illustration de la feuille dans le livre « Enquête sur les remèdes traditionnels en Bretagne » (Auray, 2011) qui m'a permis de vérifier avec la pensionnaire l'identité de la plante évoquée. A priori, cette plante « était connue, les gens s'en servait » pour soigner notamment les plaies. Une autre dame a renchérit en expliquant que sa grand-mère « faisait des cataplasmes » en chauffant un peu les feuilles pour traiter la furonculose : « elle te collait ça dessus le soir et ça soulageait ». Les résidentes se souvenaient qu'elles en voyaient dans les « champs de grains » et « dans les prairies » et que cette plante était « très racinée ».

#### Le chou (*Brassica sp.*, Brassicacées) :

Comme la pabelle, le chou a également surgit dans la discussion malgré l'absence d'échantillons et de photographies. Une dame expliquait que les « grandes feuilles du chou étaient anti-inflammatoires ». Elle nous raconta alors qu'il fallait enlever la grosse nervure de la feuille puis qu'il fallait la faire ramollir au feu et la mélanger avec du saindoux. Il fallait ensuite appliquer la préparation sur les brûlures, les plaies ou encore les douleurs d'une manière générale (comme les rhumatismes par exemple) pour les apaiser.

#### L'ortie (*Urtica urens*, Urticacées) :

L'usage de l'ortie en friction a également été évoqué. Une résidente a raconté que les gens qui avaient mal aux reins se frottaient avec des orties pour soulager la douleur. Une autre a évoqué qu'elle soignait ses douleurs aux cervicales de la même façon. Enfin, une dernière personne me raconta que si, sur le coup ça « ne faisait pas du bien », malgré tout, ça « activait la circulation du sang » ce qui était bénéfique pour la santé. En plus de l'usage thérapeutique, l'usage alimentaire a été évoqué. La soupe d'orties a été mentionnée : « On mettait les orties, des feuilles de navet, des feuilles de radis et on faisait un potage avec ça et c'était bon ! ». Une dame a précisé cependant qu'il fallait bien prendre les têtes d'orties (les jeunes feuilles) et non pas les grosses feuilles du bas de la plante.

#### La menthe (*Mentha sp.*, Lamiacées) :

L'évocation de la menthe a été fortuite. En effet, une des personnes, voyant la photographie d'une branche de bourdaine a cru que c'était de la menthe. Ce qui nous a permis d'en parler. Une dame a précisé que la tisane de menthe était bonne pour la digestion.

L'angélique (*Angelica archangelica*, Apiacées) :

Le fait d'avoir parlé de la menthe pour la digestion a rappelé à une résidente que l'angélique était utilisée pour le mal de ventre. Elle s'est souvenue que, étant petite, sa mère lui donnait un petit verre de liqueur d'angélique (faite maison) devant la télévision et que cela la soulageait efficacement. Une autre précisa que c'était une plante souvent cultivée dans les jardins.

Le poivre (*Piper sp.*, Pipéracées) :

Une dame se rappela d'un remède que sa fille lui proposa un jour où, suite à une chute, elle avait les doigts qui saignaient : « elle m'a mis du poivre là-dessus, le sang s'est arrêté tout de suite. Je n'ai même pas eu besoin d'aller au médecin, mes plaies se sont bien guéries comme ça ». Elle proposa d'ailleurs à ses amies sur le ton de l'humour de se couper pour essayer...bien entendu sans succès !

Le nombril de Vénus (*Umbilicum rupestris*, Crassulacées) :

Comme nous étions proches de la fin de la séance, j'ai décidé de reprendre la main en évoquant cette plante médicinale, une des plus connues de Bretagne. Une première pensionnaire m'informa que cette plante servait à la cicatrisation des brûlures, engelures et coupures. Une deuxième me raconta qu'elle avait vu faire selon la méthode suivante : « on enlève la peau du dessous, on fait chauffer et on pose sur la plaie ». Elle m'indiqua également qu'on la nommait chez elle « *Krampouz muezik* » (le nom breton signifiant « crêpe de bonne femme »).

**b) Plantes connues visuellement mais dont l'usage est inconnu des pensionnaires :**

L'achillée millefeuille (*Achillea millefolium*, Astéracées) :

La plupart des pensionnaires ont su affirmer la présence courante de l'achillée dans les talus. Mais aucune ne se rappela ni du nom de cette plante ni d'un quelconque usage.

La bourdaine (*Frangula alnus*, Rhamnacées) :

La bourdaine était connue des résidentes. Une résidente indiqua que les anciens allaient en chercher en forêt. Et bien qu'elle se rappelait que c'était pour un usage thérapeutique, elle ne se souvenait plus de l'indication précise.

Le millepertuis (*Hypericum perforatum*, Hypéricacées) :

Après observation de photographies, aucune des résidentes ne se rappela le nom ni les usages de cette plante. Par contre, après révélation de son nom, une résidente se rappela que le millepertuis était contenu dans certains médicaments délivrés en pharmacie.

La molène bouillon-blanc (*Verbascum thapsus*, Scrofulariacées) :

Les personnes se souvenaient parfaitement en voir souvent dans les champs. Par contre, aucune d'entre elles ne se rappelaient ou ne savaient à quel usage thérapeutique elle pouvait servir.

**c) Conversation autour de la « Janotte » :**

Enfin, deux résidentes se sont mises à discuter autour d'une plante qu'elles appelaient « Janotte ». Elles racontaient que, étant jeunes, elles allaient déterrer des « Janottes » dans les talus pour les manger, presque comme des friandises. Il s'agissait d'une plante des fossés dont le tubercule ressemblait à une noisette qu'il fallait éplucher avant de le manger. Cependant, il fallait faire attention car une plante toxique y ressemblait : la fausse carotte (probablement la ciguë, *Conium maculatum*, Apiacées, bien que sa racine soit pivotante allongée). Après des recherches ultérieures, il s'avère que la « Janotte » est en fait le Conopode dénudé (*Conopodium majus*, Apiacées) dont le tubercule est effectivement comestible (*Conopodium majus* (Gouan) Loret, Tela Botanica, 2011).

Le terme « Janotte » (ou encore gernotte, génotte, jarnotte, giernotte) est typique de l'ouest et du

nord-ouest de la France et s'est étendu du patois normand au gallo de Haute-Bretagne (Wikipédia, 2016).

Enfin, après avoir partagé un goûter avec elles, je les remerciais vivement de leur participation active à cet atelier puis je pris congé.

- *Compte-rendu de l'entretien mené à la maison de la Vallée Verte*

Il s'agit d'un EHPAD pouvant accueillir 45 personnes en perte d'autonomie et disposant d'une unité Alzheimer, situé dans la ville de Guipel, à 30 min environ au nord de Rennes.

A l'image du précédent entretien, j'ai pu installer mon vase de plantes fraîches, mes photographies des plantes ainsi que mes deux livres dans la salle mise à ma disposition avant l'arrivée des résidents. Le procédé fut le même que précédemment : un entretien sous forme d'échanges collectifs relancé par quelques questions. Cinq personnes sont venues dont quatre femmes et un homme, tous issus de la région de Guipel. Après m'être présentée ainsi que mon projet, j'ai invité les résidents à regarder les photographies et les échantillons de plantes. La communication avec ces résidents a été quelque peu difficile en raison des problèmes d'audition et de concentration dont ils faisaient malheureusement les frais. Cependant, l'animateur m'accompagnant avait préparé le terrain une semaine auparavant en organisant un atelier sur le même sujet permettant ainsi de m'aider à relancer la discussion à partir de ce qui avait été évoqué précédemment.

L'entretien commença par un échange avec l'homme du groupe, ancien producteur laitier-céréalière, à qui je demandais si il avait utilisé les plantes pour soigner ses vaches. Il me répondit que non, il faisait à l'époque appel à son vétérinaire le cas échéant et il semble que ce dernier utilisait les médicaments vétérinaires classiques.

Voyant une photographie de digitale, les résidents ont évoqué un usage ludique semblable à celui des résidentes de Montauban-de-Bretagne et le même nom a été cité (« cõtias ») ainsi qu'un autre : « catiole ». Une des résidentes ajouta pour nous mettre en garde que l'on ne faisait pas de tisanes avec cette plante car « c'était poison ». Étant donné la difficulté pour échanger avec les participants, je décidais pour la suite de l'entretien d'être plus directive et de montrer les plantes que j'avais apporté une à une, tout en veillant surtout à les laisser digresser sur d'autres plantes ou usages le cas échéant. Ainsi les plantes évoquées furent les suivantes :

Le millepertuis (*Hypericum perforatum*, Hypéricacées) :

Une résidente a reconnu rapidement la « plante à mille pertuis ». Elle expliqua que le nom de cette plante était dû au fait que quand on regardait les feuilles à la lumière, on pouvait voir plein de petits trous (« pertuis » est un terme désuet signifiant « trou, petite ouverture »). Une autre raconta que l'on coupait cette plante pour la faire sécher dans le but d'en faire des tisanes bien qu'elle ne se rappela plus l'indication.

La menthe (*Mentha sp.*, Lamiacées) :

L'évocation de la tisane a rappelé chez une des résidentes un souvenir au sujet de la menthe. Elle se rappela que sa grand-mère utilisait les feuilles de menthe séchées pour faire des tisanes. Elle en prenait tous les midis après manger afin de favoriser la digestion. L'homme précisa que faire sécher les plantes permettait de « conserver les éléments nutritifs ».

Il poursuivit en nous racontant que, étant jeune, il s'était cogné la tête sur un trépied en s'endormant. Sa mère lui mit alors « des plantes » sur la blessure en attendant le médecin. Bien qu'il n'ait jamais su quelles étaient ces plantes, cette anecdote montre à quel point le recours au soin par les plantes était un réflexe chez nos anciens. Une participante ajouta qu'il s'agissait probablement d'une plante calmante, évoquant la camomille (romaine : *Chamaemelum nobile* ou allemande : *Matricaria recutita*, Astéracées).

Le lis blanc (*Lilium album*, Liliacées) :

Suite à l'évocation de cette blessure, l'animateur nous a fait part de ce qu'avait dit, lors de l'atelier préliminaire, une résidente absente le jour de mon intervention : elle avait évoqué utiliser la fleur de lis pour soigner les plaies et les coupures. Cela a rappelé, avec difficulté néanmoins, à une autre participante l'usage qu'elle même en faisait : il lui semblait qu'elle utilisait les pétales de la fleur pour soigner les plaies, elle aussi. Elle se rappelait conserver les pétales dans l'alcool et qu'il fallait les utiliser comme un pansement. Elle précisa cependant que la propriété désinfectante de ce remède était probablement due à l'alcool.

Le fragon petit-houx (*Ruscus aculeatus*, Asparagacées) :

A la vue de la photographie du fragon, plante poussant dans les bois, une résidente sut retrouver le nom. Elle précisa que l'on en trouve « tout préparé à la pharmacie » (Arkogélules Fragon®). Ce qui est intéressant, c'est que cela l'a amenée à me confier que sa génération n'utilisait déjà plus les plantes à l'état sauvage par rapport aux générations précédentes : « on n'utilisait plus ces choses-là ».

Le plantain (*Plantago major*, Plantaginacées) :

Une résidente expliqua que cette plante était surtout connue pour être de la mauvaise herbe, sous le nom « d'herbe à cinq coutures » en raison du nombre de nervures par feuille. Le producteur de lait expliqua également que le plantain nuisait à la culture du trèfle destinée aux vaches laitières. Par conséquent, il était tout simplement éliminé. Aucun usage médicinal n'a donc été évoqué.

La ronce (*Rubus fruticosus*, Rosacées) :

Une résidente expliqua que sa mère avait soigné un abcès au sein qu'elle avait à l'aide de feuilles de ronce fraîches. Pour cela, elle appliquait la feuille du côté non-piquant (épiderme supérieur) et attendait que la feuille se dessèche. Dans son souvenir, ce remède avait été efficace car sa mère « s'est guérie comme ça ».

La chélidoine (*Chelidonium majus*, Papavéracées) :

Une des résidentes a reconnu rapidement la chélidoine. Elle l'a identifiée par son nom gallo : l'*éclair*. Par contre, le premier usage qui lui vint à l'esprit ne fut pas un usage thérapeutique. Elle se souvenait qu'on utilisait le suc de la plante pour nettoyer les tables à l'école car cela redonnait de la couleur au bois. Cependant, une fois que j'ai mentionné l'usage pour les verrues, cela leur est revenu : « ça brûlait » se souvient-elle. Il semble donc que l'usage thérapeutique était connu de ces personnes bien qu'oublié.

L'achillée millefeuille (*Achillea millefolium*, Astéracées) :

Cette plante sembla être connue, au moins de vue : « j'ai su », « ça poussait sur les talus »...mais son usage apparaît avoir été complètement oublié. Une dame me dit alors que lorsqu' « on n'est plus dans le milieu [c'est à dire en dehors de la maison de retraite], on oublie ». Suite à mon explication de l'usage hémostatique de l'achillée, l'animateur me raconta qu'il avait entendu dire qu'il fallait mettre la peau de l'oignon (*Allium cepa*, Amaryllidacées) sur la plaie pour arrêter l'hémorragie.

Puisque les plaies étaient à nouveau évoquées, je décidais de leur citer le nombril de Vénus . Malheureusement, ce groupe n'avait aucune connaissance ni de l'usage, ni du nom de cette plante.

Comme la fin de la séance approchait, l'animateur et moi-même avons décidé de changer d'approche. Plutôt que d'évoquer les plantes, nous évoquons les affections susceptibles d'être traitées avec les plantes et qu'il avait consigné dans un cahier suite à la séance préliminaire :

### Les vers chez les enfants :

Pour lutter contre les vers intestinaux, l'ail (*Allium sativum*, Amaryllidacées) a été rapidement proposé. De même qu'à Montauban-de-Bretagne, il était utilisé en collier pour éviter que les vers ne remontent dans la gorge et n'étouffent les enfants qui en étaient atteints. Une des résidentes nous confia que c'était un mauvais souvenir en raison de l'odeur. Elle mentionna aussi le cas d'enfants morts étouffés par les vers. En définitive, elle expliqua qu'il valait mieux tout de même aller à la pharmacie car c'était « plus facile et plus sûr ».

### Les poux des enfants :

Les plantes ne semblaient pas être utilisées contre ces ectoparasites. Une dame nous dit qu'elle « allait chercher de la Marie-Rose à la pharmacie ». Cependant, lors de l'atelier précédent, une personne avait mentionné l'usage de l'huile essentielle de lavande (*Lavandula angustifolia*, Lamiacées), déposée derrière les oreilles. La dame répliqua alors que « les gens du midi » utilisaient peut-être cela mais que, ici en Bretagne à son époque, ils n'avaient pas de lavande pour soigner les poux.

Finalement, il fut temps pour les résidents d'aller déjeuner. Je les remerciais donc pour ce temps d'échange qu'ils avaient passé avec moi et je quittais cette deuxième résidence bretonne.

- *Compte-rendu de l'entretien mené à la résidence du Plessis-Inoguen et à la médiathèque municipale de Châtillon-en-Vendelais :*

La résidence du Plessis-Inoguen est un foyer-logement non-médicalisé pouvant accueillir 24 personnes, situé dans la ville de Châtillon-en-Vendelais, à environ 20 min au sud de Fougères, non loin de la frontière avec la Mayenne.

Cet entretien avait cela de particulier qu'il s'est fait en partenariat avec la médiathèque municipale. Initialement, il était prévu de faire venir les résidents à la médiathèque pour une heure d'échanges puis d'ouvrir l'atelier au public. Cependant, vu les fortes chaleurs ce jour-là, il a été décidé que je me rendrais à la résidence puis à la médiathèque.

#### **a) Entretien à la résidence**

Je suis donc arrivée dans la salle mise à ma disposition pour l'atelier et ai procédé à l'installation des plantes fraîches et photographies. Avant même de rencontrer les résidents, une infirmière de l'établissement me raconta que sa grand-mère utilisait « une plante avec des fleurs roses pour soigner les migraines ». Elle ne se souvenait plus du nom mais elle se rappelait qu'il fallait faire sécher la plante. En recherchant dans le livre « Vieux Remèdes de Bretagne » (Amir, 2015), elle reconnut la petite centaurée (*Centaurium erythraea*, Gentianacées).

Puis une quinzaine de participantes arrivèrent dans la salle. Après m'être présentée et afin de lancer la discussion, je commençais par demander si quelqu'un voulait nous faire part d'un remède connu à base de plantes. Après un moment d'hésitation, plusieurs résidentes évoquèrent les tisanes pour dormir, comme la tisane de tilleul (*Tilia sp.*, Malvacées). Une personne évoqua la « tisane aniflor » (après recherche, je pense qu'elle parlait d'une tisane Médiflor<sup>®</sup>) qu'elle achetait toute prête. Comme les remèdes pour dormir étaient cités, une autre pensionnaire expliqua qu'elle avait mis de l'eau de fleur d'oranger (*Citrus aurantium*, Rutacées) dans le biberon du soir pour aider ses enfants à s'endormir et que cela avait bien fonctionné. Les souvenirs de plantes utilisées pour dormir se tarissant, je décidais donc de montrer deux plantes médicinales courantes : le plantain (*Plantago major*, Plantaginacées) et l'achillée millefeuille (*Achillea millefolium*, Astéracées). Aucune des deux ne leur évoquait d'usage médicinal. L'une des résidentes admis alors qu'elle ne connaissait absolument pas les plantes pour se soigner. Croyant que le nombril de Vénus et la joubarbe des toits auraient plus de succès, je décidais de leur montrer les photographies. Si l'une d'entre elles reconnu

le nombril de Vénus par un de ses noms gallos, *l'hirondelle*, l'usage médicinal ne semblait pas connu non plus pour les deux plantes.

Le lis blanc (*Lilium album*, Liliacées) :

J'eus plus de succès avec le lis blanc. Une des résidentes m'indiqua qu'on conservait cette plante dans de l'alcool. Deux autres personnes précisèrent que c'était dans de l'eau-de-vie. L'une d'elles me raconta qu'elle avait utilisé ce remède et une autre avait vu ses parents l'utiliser également, pour soigner les plaies en appliquant les pétales dessus. On me confirma que cela fonctionnait bien, que les plaies cicatrisaient.

L'ail (*Allium sativum*, Amaryllidacées) :

Ensuite, je leur ai montré une photographie d'ail. Elles se sont alors rappelé l'usage pour soigner les vers. Comme précédemment, a été évoqué le collier d'ail à mettre autour du cou d'un enfant qui avait des vers avec de la température. « On voyait que cela fonctionnait car la température baissait ». Une des résidentes me raconta alors que son père procéda à cette pratique pour sa fille à elle, qui avait 39°C de fièvre et qu'à partir du moment où il lui mis le collier d'ail, la fièvre diminua jusqu'à disparaître. Cela rappela alors un douloureux souvenir à une des employées de la résidence. Elle raconta que son fils avait été hospitalisé suite à une forte fièvre. Croyant que c'était la fin et en désespoir de cause, elle appliqua alors ce remède. Suite à cela, le pédiatre lui signifia qu'« on n'était plus au siècle de la sorcellerie et qu'il fallait s'abstenir de ce genre de pratique ». Elle lui répliqua alors qu'au point où en était son enfant, elle était prête à tout essayer. Au final, son enfant s'en est bien sorti.

Une deuxième propriété a également été évoqué : l'ail serait « bon pour le sang » (sous-entendu pour la tension). Pour cela, il suffisait d'en manger quotidiennement dans les plats.

L'oignon (*Allium cepa*, Amaryllidacées) :

Seul un vague souvenir pour soigner les plaies a été évoqué concernant l'oignon. A l'évocation de l'usage traditionnel pour faire mûrir les panaris, une dame m'expliqua qu'elle utilisait un œuf cru pour cette indication. L'œuf « cuisait » sur le panaris, le faisant mûrir.

La bardane (*Arctium lappa*, Astéracées) :

Une personne reconnut la plante. Elle se souvenait en faire pousser dans son jardin. Elle l'utilisait pour soigner les blessures aux jambes. Pour cela, elle appliquait la feuille fraîche sur les plaies ou les zones douloureuses.

L'ortie (*Urtica urens*, Urticacées) :

Une résidente se rappela, suite à l'évocation des douleurs aux jambes et de la bardane, qu'on utilisait les orties en friction pour soulager les rhumatismes. Un peu plus tard, une dame mentionna le fait que l'ortie faisait « sans doute circuler le sang » et que c'est pour cela que « ce n'était pas mauvais pour la santé ».

Après observation d'une photographie de bourrache (*Borago officinalis*, Boraginacées) ne suscitant pas de souvenir d'usage de la part des participantes, je leur expliquais alors la propriété fébrifuge qu'on accordait à la tisane de bourrache. Digressant ensuite sur le saule (*Salix sp.*, Salicacées) pour la même indication, cela ne leur évoquait rien non plus. Par contre, une pensionnaire finit par me dire qu'elle avait utilisé les cataplasmes à la farine de moutarde (*Brassica nigra*, Brassicacées) pour soigner la fièvre et la « congestion ». Cela rappela alors à plusieurs dames combien cela brûlait et rendait la peau rouge.

La discussion s'est ensuite orientée vers l'usage médicinal des plantes condimentaires et

alimentaires. En effet, les personnes semblaient mieux se souvenir de ces plantes là. Elles ont donc évoqué les feuilles fraîches de menthe (*Mentha sp*, Lamiacées) utilisées en infusion pour faciliter la digestion. L'usage de la pomme de terre crue (*Solanum tuberosum*, Solanacées) a également été mentionné pour soigner les brûlures : il fallait passer plusieurs fois un morceau de pomme de terre sur la brûlure. Quand ce dernier était sec, on en passait un nouveau morceau jusqu'à ce que la douleur disparaisse.

Vers la fin de la séance, une résidente est revenue sur le tilleul racontant qu'elle faisait infuser des feuilles de tilleul dans le bain des enfants pour les apaiser ou bien les rafraîchir quand il faisait chaud.

Une pensionnaire indiqua qu'elle allait chez le pharmacien pour chercher ses tisanes, qu'il préparait lui-même. Les préparations étaient ainsi mieux dosées. Elle fit remarquer que de moins en moins de pharmaciens préparent les tisanes car tout est déjà prêt en « petits sachets » et que par conséquent le public fait moins attention à ce qu'il y a dedans.

Une autre résidente m'expliqua qu'elle croyait à la vertu de certaines plantes parce qu'elle en avait vu l'efficacité ou elle en avait fait l'expérience comme la pomme de terre sur les brûlures. Cependant elle « n'a pas fait l'expérience » des plantes montrées pendant cet entretien. Elle précise que les plantes sauvages ne sont pas les plus utilisées pour se soigner mais plutôt les plantes que l'on pouvait cultiver au jardin.

Un dernier sursaut de mémoire fit dire à une dame qu'elle se souvenait utiliser des cataplasmes d'absinthe (*Artemisia absinthium*, Astéracées) contre les vers. Elle la ramassait dans son jardin où elle « poussait comme ça ».

Quand l'entretien toucha à sa fin, je remerciai les participantes à l'atelier et je les quittai pour aller à la médiathèque, située à quelques mètres de la résidence.

### **b) Entretien à la médiathèque**

Cinq femmes m'attendaient pour l'entretien. Vu ce petit comité, je décidais de faire un tour de table pour qu'on puisse tous se présenter. Il y avait deux sœurs de Châtillon-en-Vendelais, une personne qui avait habité à Paris pendant 36 ans et qui était revenue à Châtillon depuis 16 ans, une personne qui vivait à Carquefou (44, Loire atlantique) et qui était de passage et enfin une bénévole de la médiathèque que le sujet intéressait, également de Châtillon-en-Vendelais. Ces personnes constituaient un public un peu plus jeune que celui des maisons de retraite.

Pour lancer la discussion, je leur ai demandé quelles affinités elles avaient avec les plantes médicinales.

La première chose évoquée fut les infusions :

– L'infusion de thym (*Thymus vulgaris*, Lamiacées) :

Ce remède a été évoqué pour soigner la toux et le rhume. L'une des participantes raconta qu'elle ramasse le thym dans son jardin et préfère l'utiliser frais. En effet, elle a déjà remarqué que les plantes étaient plus efficaces à l'état frais que séchées. Des propriétés vermifuges ont aussi été évoquées, bien que ce ne soit pas un usage reconnu du thym.

– L'infusion de feuilles de menthe (*Mentha sp.*, Lamiacées) :

Une des participantes indiqua mélanger des feuilles de menthe au thé vert car « c'est rafraîchissant ». Elle raconta aussi que les anciens mettaient de la menthe directement dans de l'eau froide pour faire également une boisson rafraîchissante.

Une autre dame demanda si les feuilles de menthe pouvaient être utilisées sèches amenant ainsi la personne utilisant le thym frais à confirmer que tout ce qui est séché, elle « n'aime pas tellement ». Cependant une troisième dame intervint dans la discussion pour préciser que pour avoir des réserves pour l'hiver, on était bien obligé de faire sécher ses plantes. Pour cela, elle suspend ses bouquets de plantes dans son sous-sol ou bien dans un hangar attenant à sa maison.

– L'infusion de tilleul (*Tilia sp.*, Malvacées) :

L'infusion de tilleul a été mentionnée pour son usage calmant. Concernant la cueillette, une dame préconisa de le cueillir lorsqu'il y a « une fleur ouverte sur trois ». Une autre expliqua qu'elle utilisait le tilleul en infusion dans le bain des enfants pour les apaiser avant le coucher : « on mettait ça dans des tulle et ça infusait dans l'eau ».

La deuxième chose évoquée a été l'usage d'abord alimentaire de certaines plantes médicinales :

– L'ortie (*Urtica urens*, Urticacées) :

Le premier usage évoqué pour cette plante a été celui, alimentaire, de la soupe de jeunes pousses d'orties. Une dame préconisa d'éviter absolument les endroits pollués pour les ramasser. Elle-même utilise l'ortie qui pousse au fond de son jardin et précise qu'elle ne cueille que les 4-5 premières feuilles .

Une dame évoqua alors un usage plus thérapeutique : son père utilisait le lait blanc de l'ortie pour soigner les verrues.

– Le pissenlit (*Taraxacum dens-leonis*, Astéracées) :

Au delà de la très connue salade de pissenlit, que toutes m'ont évoquées, l'une d'elle a cependant rappelé que le pissenlit était une plante très diurétique.

– Le plantain (*Plantago major*, *P. minor*, *P. lanceolata*, Plantaginacées) :

Comme nous parlions des orties et de la difficulté pour les ramasser, une dame intervint en indiquant que si on se faisait piquer par les orties, il fallait frotter la piqûre avec des feuilles de plantain. Elle expliqua que le plantain pouvait aussi se manger mais qu'il fallait faire attention car « ça nettoie bien » (elle exprimait par là l'action laxative du plantain). Par contre aucune d'elles ne connaissait le nom vernaculaire « herbe aux cinq coutures ».

– Le nombril de Vénus (*Umbilicum rupestris*, Crassulacées) :

L'une des dames participant à cet entretien expliqua que sa fille lui avait fait découvrir cette plante. Elle expliqua qu'il fallait cueillir les feuilles avant que la plante ne soit en fleurs. Ensuite, ces feuilles pouvaient être mangées crues en salade, découpées en petits morceaux. Concernant les propriétés thérapeutiques, une recherche internet lui avait appris que ces feuilles étaient « riches en vitamines ».

Une autre dame renchérit alors : « il me semble que quand nous étions gamins, on le prenait et on en mangeait ». L'usage cicatrisant connu pour cette plante n'a pas été évoqué.

– Le chou (*Brassica sp.*, Brassicacées) :

Une dame raconta qu'elle avait de grosses douleurs dans le dos et le bras. Pour les soulager , elle ébouillantait la feuille de chou puis l'écrasait au rouleau à pâtisserie. Ensuite elle la fixait sur la zone douloureuse à l'aide d'une bande. Le lendemain, la feuille avait « tout absorbé », elle était devenue cassante.

Sur la fin de la séance, une dernière plante a été évoqué pour traiter les furoncles par une des participantes. Il s'agit du Pélargonium (Géraniacées). Elle se souvient que c'était sa mère qui appliquait les feuilles épaisses du pélargonium sur les furoncles pour les faire disparaître.

- *Compte-rendu de l'entretien mené à la MAPA de la Boussaquière*

Il s'agit d'un établissement pouvant accueillir 19 personnes, situé dans la ville de Saint-Broladre, à 40 min à l'est de Saint-Malo.

Neuf femmes étaient présentes à l'atelier, toutes originaires d'Ille-et-Vilaine (Trans-la-forêt, Saint-Marcen, Saint-Broladre) sauf une résidente originaire de Normandie. Une bénévole de l'établissement, également originaire de Saint-Broladre, a aussi participé à l'atelier.

Avant même que tous les participants soient arrivés, une résidente m'a spontanément parlé du purin d'orties précisant que c'était « très bon pour les plantes ». Puis l'entretien commença.

Après les présentations d'usage, je décidai de démarrer l'atelier comme les précédents, à savoir en présentant tout d'abord les photographies et les plantes que j'avais apportées pour voir si cela leur évoquait des souvenirs puis en les laissant s'exprimer sur d'autres plantes qui pouvaient leur venir en tête. Voici les plantes qui ont été évoquées :

L'ail (*Allium sativum*, Amaryllidacées) :

L'usage concernant les vers a été, encore une fois, évoqué assez vite. La personne bénévole expliqua que son grand-père mettait de l'ail pilé dans du vin blanc doux qu'il laissait macérer pendant un certain temps. Ensuite, il perçait le bouchon de plusieurs petits trous puis il faisait boire la macération aux enfants qui avaient des vers. Une autre dame me confia qu'elle avait vu des mères mettre des colliers d'ail à leurs enfants pour les protéger des vers. Elle précisa également qu'il fallait bien attendre que l'ail soit sec « comme la table » avant d'enlever le collier.

Le tilleul (*Tilia sp.*, Malvacées) :

Une dame raconta que les mamans allaient ramasser les fleurs du tilleul. Elle se rappela qu'ensuite, il fallait les faire sécher pour en faire des tisanes pour dormir. Une autre personne évoqua un usage « bon pour le sang » mais n'a pas su m'en dire d'avantage.

Le millepertuis (*Hypericum perforatum*, Hypéricacées) :

L'intérêt des participants fut ensuite porté sur le millepertuis présent sur la table. La personne bénévole a trouvé assez vite le nom. Une autre dame indiqua connaître la plante mais ne se souvenait plus du nom. Personne ne put me parler d'un usage connu. Une personne a fait la confusion avec la chélidoine et pensait qu'on utilisait son latex pour les verrues. Cela est probablement dû à la ressemblance des fleurs de ces deux plantes, jaunes et petites. Par la suite une deuxième confusion effectuée par les participants a également été mise en évidence, entre le millepertuis et l'androsème fétide. Bien qu'appartenant à la même famille, l'androsème n'a pas d'usage médicinal (*Hypericum hircinum*, Hypéricacées).

La chélidoine (*Chelidonium majus*, Papavéracées) :

Du fait de l'évocation des verrues, nous avons digressé sur la chélidoine. Une personne raconta que « son gars » (son fils) en avait beaucoup sur les mains. Du coup, il utilisait de l'*éclair* (nom gallo pour la chélidoine) pour se soigner. Comme précédemment évoqué, il fallait mettre plusieurs fois par jour le suc jaune sur les verrues, qui finissaient par disparaître. Une dame précisa qu'il existait aussi de la chélidoine avec un « lait blanc » pour le même usage. Pensant qu'elle voulait parler de l'euphorbe des jardins (*Euphorbia peplus*, Euphorbiacées), je lui montrai la plante mais elle m'affirma que c'était la même plante que la chélidoine mais avec un lait blanc (peut-être s'agit-il du pissenlit qui effectivement possède des fleurs jaunes et un latex blanc).

Une dame s'est alors rappelée d'un usage appartenant au domaine magico-religieux pour soigner les verrues :

« Des petits pois du jardin, il fallait qu'ils soient secs. On frottait les verrues avec, trois matins de

rang (c'est-à-dire trois jours d'affilé). Mais une verrue chaque matin. Et on balançait les pois dans le puits où on prenait l'eau. Et au fur et à mesure que les pois germaient, les verrues s'en allaient. Ma grand-mère me l'avait fait, ça a fonctionné. Et c'est pas coûteux ! Dans le jardin, on en gardait toujours une gousse au cas où. »

D'après elle, le fait de consommer l'eau du puits qui avait fait germer les pois frottés sur les verrues permettait de guérir ces dernières.

#### La pomme de terre (*Solanum tuberosum*, Solanacées) :

Après la chélidoine, nous étions revenus au millepertuis et son usage en cas de brûlures qui, cependant, ne leur évoquait rien. Par contre, une dame se rappela alors qu'il fallait utiliser un morceau de pomme de terre crue pour apaiser les brûlures :

« Vous pouvez couper une pomme de terre et la passer sur la brûlure. Tant que la pomme de terre a de l'eau, il faut continuer. Mais il ne faut pas qu'il y ait de cloques. Quand le morceau est sec, vous en prenez un autre. » Elle précisa également que si il y avait des cloques, il ne fallait pas y toucher et attendre qu'elles se percent toutes seules.

#### Le lis blanc (*Lilium album*, Liliacées) :

Pour rester dans le contexte des affections cutanées, je décidai de leur montrer une photographie de lis blanc, que les participantes ont immédiatement reconnu. Une dame précisa que cette plante était utilisée pour soigner les plaies. Une autre raconta que sa mère conservait les pétales de lis dans de l'eau-de-vie (la fameuse « goutte ») et qu'elle les utilisait comme pansement végétal. Une autre précisa qu'elle avait vu des « grands-mères de Saint-Broladre » utiliser le lis de cette façon également.

#### Le plantain (*Plantago major*, Plantaginacées) :

Pour cette plante, elles se rappelaient du nom vernaculaire : « l'herbe aux cinq coutures ». L'une des résidentes se souvenait vaguement que cette plante était utilisée pour les piqûres d'insectes mais sans plus de précisions. Cela a rappelé à une autre dame, un souvenir concernant la guérison des piqûres de guêpes :

« Pour les piqûres de guêpe, c'était une feuille de poireau (*Allium porrum*, Amaryllidacées) trempée dans du vinaigre et on passait ça sur les piqûres. »

#### Le frêne (*Fraxinus excelsior*, Oléacées) :

Comme je leur évoquais la joubarbe et son usage dans les maux d'oreille (usage inconnu des personnes présentes à l'atelier), une dame s'est alors souvenue que pour cette même indication, une branche de frêne pouvait être utilisée de la façon suivante :

Il fallait poser la branche sur de la braise. Cela faisait sortir la sève aux extrémités. Ce liquide était alors récupéré et appliqué directement dans le conduit auditif. Elle précisa que « n'importe qui faisait ça, c'était très connu ».

A ce stade de l'atelier, je décidai d'inverser les rôles en leur demandant de parler des plantes leur venant spontanément en tête. Une dame me parla des *flocaires*. En effet, elle se rappela qu'il existait des fleurs en clochettes de couleur rose-rouge à usage ludique. Après quelques tâtonnements, je compris qu'il s'agissait de la digitale pourpre (*Digitalis purpurea*, Plantaginacées) qui bien que toxique semble laisser de vifs souvenirs aux résidents des différentes maisons de retraite. L'usage « récréatif » évoqué à Montauban-de-Bretagne existait également du côté de Saint-Broladre. Une autre dame raconta qu'elle appelait cette plante « *nunus* ».

Le chou (*Brassica sp.*, Brassicacées) :

Une dame raconta qu'elle avait entendu parlé de la feuille de chou comme remède en cas d'arthrose. Elle m'expliqua qu'il fallait la poser telle quelle sur la zone douloureuse, attendre qu'elle sèche puis la remplacer jusqu'à ce que la douleur diminue.

La menthe (*Mentha sp.*, Lamiacées) :

Une dame raconta que le médecin lui avait conseillé des tisanes de feuilles de menthe quand elle était enfant car elle avait « tout le temps l'estomac fragile ».

La camomille (*Chamaemelum nobile (?)*, Astéracées) :

Enfin, la dernière plante évoquée au cours de cet entretien a été la camomille. Cette plante était « utilisée très souvent pour nettoyer les yeux ». Cependant, la personne évoquant cet usage avoua ne pas l'avoir expérimenté elle-même. Elle indiqua qu'il fallait faire bouillir les fleurs dans de l'eau puis, une fois la préparation refroidie, il fallait l'appliquer sur les yeux. La personne bienveillante qui assistait à l'atelier précisa qu'effectivement, sa mère l'avait utilisé comme cela.

Enfin, après avoir, partagé un goûter avec les résidentes, m'être assurée que l'atelier leur avait plu et les avoir remerciées, je pris congé.

• *Compte-rendu de l'entretien mené à la résidence de la Briantais*

Il s'agit d'un EHPAD pouvant accueillir 79 personnes en perte d'autonomie et disposant également d'une Unité de Soins Longue Durée, situé dans la ville de Saint-Malo. L'atelier, préparé avec l'aide précieuse de Madame Sophie Vaissière, animatrice de l'EHPAD, a été suivi par 23 personnes dont 19 femmes et 4 hommes.

Après installation dans la salle de mes échantillons de plantes, photographies et livres et présentation d'usage marquant le début de l'atelier, une des résidentes me lista quelques vieux remèdes dont elle avait connaissance : les colliers d'ail contre les vers, les ventouses à placer dans le dos contre les douleurs et la farine de moutarde contre les rhumes.

Étant donné le nombre de personnes présentes, je dus régulièrement faire des tours de table pour recueillir les témoignages. Je décidai pour une fois de non pas partir des plantes présentes sur la table mais plutôt des types d'affections auxquels les participants pouvaient être confrontés ou avoir connaissance. Voici les affections qui ont été abordées :

Les parasitoses par les vers et les poux :

En résumé des différents témoignages, il fallait enfiler dix à douze gousses d'ail sur du fil, placer le collier autour du cou des enfants infestés par les vers et le laisser en place jusqu'à ce que ça aille mieux. Une dame expliqua que cela « faisait descendre les vers » pour les « ramener dans les selles ». Elle me confia que sa mère lui avait prodigué ce remède et que cela avait bien fonctionné. Aucun autre usage de l'ail n'a été évoqué.

Pour éliminer les poux, deux remèdes ont été évoqués bien qu'il ne s'agisse pas de plantes médicinales : le vinaigre de cidre chaud dont l'acide acétique présent était supposé tuer les parasites et l'huile de cuisine qui les étouffaient.

Les affections cutanées et les blessures :

L'usage des fleurs de lis blanc a été mentionné très rapidement. La personne expliqua que les fleurs étaient conservées dans de l'alcool de cidre (lambig) et, qu'en cas de coupure, on les utilisait comme pansement. Pour le faire tenir, on couvrait ensuite d'un morceau de toile qu'on fixait avec du fil.

Les verrues ont également été évoquées. Plusieurs personnes se souvenaient avoir employé une plante pour les soigner. Un monsieur se rappela qu'on lui disait d'utiliser le suc d'une fleur jaune, qu'on obtenait en cassant la tige...il reconnut la chélidoine parmi les plantes que j'avais apporté. Ce groupe ne sembla pas connaître le nom gallo « *éclair* » de la chélidoine contrairement aux autres groupes interrogés et évoqua cette plante par son nom français. Une dame évoqua ensuite l'usage d'une plante au lait blanc.

Je décidai alors d'enchaîner avec le nombril de Vénus. Sophie nous fit part alors d'une anecdote concernant cette plante :

*« Ma fille est partie en voyage scolaire à Brocéliande. Un professeur a dit aux 30 enfants que le Nombril de Vénus pouvait se manger sans aucun souci. Alors les enfants ont tous mangé le nombril de Vénus...et ils ont tous vomi au retour, dans le car ! 30 gamins à vomir dans un car, c'était pas drôle ! Soit ils se sont plantés soit il y avait des chiens qui ont fait pipi dessus aller savoir...n'empêche que le nombril de Vénus, y a intérêt à le laver je pense avant de le manger ».*

L'usage classique comme pansement végétal et cicatrisant ne semblait pas être connu. Sophie me fit alors part de la différence dans ce domaine entre l'Ille-et-Vilaine et les départements plus à l'ouest comme les Côtes-d'Armor où il semblerait, d'après elle, que les anciens remèdes à base de plantes médicinales seraient plus usités.

#### Les rhumes, maux de gorges, otites :

Concernant les rhumes, une dame évoqua l'utilisation de l'avoine grillé chaud (*Avena sativa*, Poacées) dans un bas de laine que l'on plaçait autour du cou : « *ça faisait du bien, ça désenrhumait* ».

Une autre raconta que sa mère lui faisait des cataplasmes de graines de moutarde (*Sinapis sp.*, Brassicacées). Le cataplasme fait de graines de moutarde (probablement sous forme de farine mélangée à de l'eau) était disposé dans un linge placé ensuite sur la poitrine. Cela chauffait et soulageait le rhume. Une autre dame renchérit en disant que c'était le remède utilisé « *quand on était vraiment enrhumé très dur* ».

Une autre me parla d'un remède à base de pissenlit (*Taraxacum dens-leonis*, Astéracées). Elle mettait des fleurs de pissenlit dans un linge imbibé d'alcool et plaçait le tout autour du cou. Elle me confia que ça brûlait mais que cela faisait du bien contre les maux de gorge.

Pour les otites, une résidente raconta que sa mère lui mettait quelques gouttes d'huile de cuisine tiède dans l'oreille douloureuse ce qui permettait, d'après elle, de faire passer l'otite.

Les pousses de ronce (*Rubus fruticosus*, Rosacées) étaient également utilisées. Une dame me raconta comment elle soignait ses maux de gorge :

*« Pour les maux de gorge, je faisais bouillir de l'eau, je mettais des pousses de ronce quand c'était chaud. Quand c'était tiède, je buvais, je faisais des gargarismes et je recrachais après. »*

Enfin, une autre personne mentionna un remède préventif contre les rhumes :

*« Pour éviter les rhumes, il fallait mettre un petit morceau de camphre dans un sachet pendu autour du cou ».* Enfin, un homme raconta qu'il ne se soignait pas et qu'il attendait que ça passe. Un autre mentionna le grog (mélange d'alcool, d'eau et de citron).

#### Le sommeil :

Le tilleul a été évoqué comme plante pour dormir. Plusieurs personnes s'accordaient sur le mode de préparation : la tisane à prendre le soir. Un monsieur raconta que sa mère lui en faisait boire « tant et plus » quand il était petit.

Les fleurs de camomille ont également été mentionnées comme calmantes, à prendre en tisane le

soir.

### La digestion :

Deux personnes utilisaient l'infusion de feuilles de menthe pour améliorer la digestion. L'une d'elle précisa qu'elle en prenait quand elle se sentait un peu « encombrée », notamment après un repas un peu chargé.

Des infusions de thym pour la même indication ont aussi été évoquées ainsi que le tilleul.

Comme je sentais que l'échange sur les affections commençait à s'essouffler, je décidai de relancer la discussion en évoquant les lieux de récoltes .

Une dame me raconta qu'elle allait cueillir ses plantes dans les ruines d'une vieille maison. Une autre partagea avec nous un souvenir personnel :

*« Moi je me souviens ma grand-mère, elle ramassait de la bourrache, elle ramassait de la chélidoine...des tas de choses mais je ne sais plus pour quoi faire. J'étais toute petite, on allait avec elle. Elle les ramassait dans la nature. Ça remonte à...100 ans. Ma grand-mère, elle est morte en 1950, alors vous voyez ça fait déjà 60 ans... ».*

Une autre dame enchaîna en rappelant que quelques plantes médicinales poussaient dans le jardin comme le souci ou le pissenlit.

Une dame ajouta que dans sa jeunesse, il n'était pas toujours possible de faire appel au médecin. C'est pourquoi, la population était amenée à utiliser ce qu'il pouvait dans la cuisine et dans le jardin pour se soigner du mieux qu'elle pouvait.

Une résidente expliqua ensuite que les plantes dites « sauvages » n'étaient pas tellement connues. Elle les voyait mais ne connaissait pas leurs noms ni ne savait si elles étaient utiles pour se soigner. Enfin, deux personnes indiquèrent aller chercher leurs plantes chez les herboristes.

La discussion prenant fin sur ce thème, j'orientai alors sur les plantes alimentaires et condimentaires qui pouvaient être utilisées comme plantes médicinales.

Une proche d'un résident me confia qu'elle avait trouvé sur internet l'utilisation de la feuille de chou contre les douleurs. Elle avait donc essayé d'appliquer la feuille de chou sur un genou douloureux mais elle avait trouvé que c'était complètement inefficace.

Un des infirmiers se rappela alors avoir vu son grand-père garder toujours des marrons (*Aesculus hippocastanum*, Sapindacées) dans ses poches pour se prémunir des rhumatismes. Plusieurs personnes se sont alors souvenues qu'effectivement ce remède, était assez répandu et continuait à perdurer encore actuellement.

Une autre dame me parla de la pomme de terre crue qu'il fallait frotter sur les brûlures pour les apaiser. Dans la foulée, une autre résidente raconta une anecdote concernant les piqûres d'insecte. Elle avait été piquée par un frelon lorsqu'elle travaillait à la ferme. Sa « patronne » lui frotta alors la piqûre avec du vinaigre ce qui, a priori, la soulagea. Depuis, elle préconise alors de frotter les piqûres avec du vinaigre pour les calmer.

A partir de ce moment, Sophie commença à ramener les résidents dans leurs chambres. Je continuais de discuter avec les personnes encore présentes. Nous avons parlé du plantain (*Plantago major* et *Plantago lanceolata*, Plantaginacées) qui a été rapidement reconnu sous son nom régional d'*herbe aux cinq coutures*. Par contre aucun usage médicinal ne semblait connu.

La joubarbe des toits (*Sempervivum tectorum*, Crassulacées) sembla leur évoquer quelque chose. L'une des résidentes restantes se rappela en avoir vu pousser sur les toits et dans les vieux murs. Mais ni le nom ni l'usage médicinal ne fut évoqué.

Pour finir, je discutai quelques minutes avec Sophie qui me dit qu'à Dinan (Côtes-d'Armor), les

personnes âgées se soignaient beaucoup plus en leur temps avec les plantes médicinales qu'autour de Saint-Malo (Ille-et-Vilaine). L'explication avancée lors de cette petite discussion a été que les Côtes-d'Armor est un département bien plus rural que l'Ille-et-Vilaine.

Après avoir vivement remercié Sophie pour son aide dans l'organisation de cet atelier, je quittai ce dernier établissement et repartis en direction de Poitiers.

L'ensemble des plantes médicinales et leurs usages évoqués lors de ces entretiens directifs est récapitulé dans le tableau suivant (Tableau 5).

Nom vernaculaire	Partie utilisée	Provenance	Usages	Mode de préparation	Mode d'utilisation	Posologie et durée de traitement	Efficacité ressentie
<b>Absinthe</b>	Plante entière	Jardin	Vers	Cataplasme (voie externe)		NR	NR
<b>Ail</b>	Bulbe	NR	Vers	Collier de 10-12 gousses à porter autour du cou (voie externe)		En continu jusqu'à dessiccation des gousses ou jusqu'à amélioration	++
				Bouilli dans du lait	Voie interne	NR	
				Macéré dans du vin blanc	Voie interne	NR	
<b>Angélique</b>	NR	Jardin	Mal de ventre	Liqueur maison	Voie interne	un verre si douleur	++
<b>Avoine</b>	Fruits	NR	Rhume	Grillé et chaud	Dans un bas de laine à porter autour du cou	NR	++
<b>Bardane</b>	Feuille fraîche	Jardin	Douleurs et plaies	Sans objet	Application locale	NR	NR
<b>Camomille</b>	Fleurs	NR	Nettoyer les yeux	Décoction	Application locale	NR	NR
			Sédatif	Infusion	Voie interne	Une tasse le soir	NR
<b>Chéridoine</b>	Suc frais	NR	Verrues	Sans objet	Application locale	Plusieurs fois/jour	+
<b>Chou</b>	Feuille fraîche	Jardin	Douleurs et plaies	Enlever la nervure centrale, ramollir au feu puis mélanger avec du saindoux	Application locale	NR	NR
				Bouilli dans l'eau	Application locale	Toute la nuit	+/-
			Arthrose	Appliquer la feuille jusqu'à dessiccation puis la remplacer une fois sèche (voie externe)	Jusqu'à amélioration	-	
<b>Euphorbe des jardins</b>	Suc frais	Jardin	Verrues	En l'état	Application locale	NR	NR
<b>Frêne</b>	Sève	NR	Maux d'oreilles	Chauffer une branche au feu et récupérer la sève qui s'écoule aux extrémités	Application dans le conduit auditif	NR	NR
<b>Lis blanc</b>	Pétale	NR	Plaies	Macérer et conserver les pétales dans un alcool fort	Application locale	Jusqu'à cicatrisation	++
<b>Marronnier</b>	Graine	NR	Prévention des rhumatismes	En l'état	Les garder en poche	NR	NR
<b>Menthe</b>	Feuilles fraîches ou sèches	NR	Digestion difficile	Infusion dans l'eau chaude	Voie interne	Une tasse après le repas	+
			Boisson rafraîchissante	Macération dans l'eau froide	Voie interne	NR	NR
<b>Nombril de Vénus</b>	Feuille fraîche	NR	Plaies	Oter l'épiderme inférieur, faire chauffer la feuille et poser sur la plaie	Application locale	NR	NR
			Apport de vitamines	En l'état	Voie interne	NR	NR
<b>Oignon</b>	Epiderme du bulbe	NR	Saignements	En l'état	Application locale	NR	NR
<b>Ortie</b>	Plante entière	NR	Douleurs	En l'état	Friction	NR	NR
	Suc frais		Verrues	En l'état	Application locale		
<b>Parelle</b>	Feuilles fraîches	Champs, prairies	Furonculose	Cataplasme	Application locale	Une application le soir	NR
<b>Petit pois</b>	Graines sèches	Jardin	Verrues	Frotter les verrues avec, 3 matins de suite puis jeter les pois dans le puits où l'on prend l'eau.		NR	+
<b>Pissenlit</b>	Fleurs	NR	Mal de gorge	Mettre les fleurs dans un linge imbibé d'alcool puis placer autour du cou		NR	+
<b>Poivre</b>	Grains	Cuisine	Saignements	En l'état	Application locale	Ponctuel	++
<b>Pomme de terre</b>	Tubercule frais	NR	Brûlures sans cloques	Couper un morceau de pomme de terre et appliquer jusqu'à ce qu'il soit sec puis le changer.		Ponctuel, jusqu'à amélioration de la douleur	+
<b>Ronce</b>	Feuilles fraîches	NR	Abcès mammaire	En l'état	Application locale de la feuille côté épiderme supérieur	Jusqu'à amélioration	++
	Pousses		Mal de gorge	Décoction	Gargarismes	NR	+
<b>Thym</b>	Plante entière fraîche	Jardin	Toux, rhume, digestion	Infusion	Voie interne	NR	NR
<b>Tilleul</b>	Fleurs sèches	NR	Sédatif	Infusion	Voie interne	Une tasse le soir	++
	Feuilles fraîches		Calmant, rafraîchissant (enfants)	Infusion dans le bain	Bain	Le soir	++

Tableau 5 : Récapitulatif des réponses données lors des entretiens directifs (NR=Non Renseigné).

### **3) Interprétation**

Que ce soit via le questionnaire internet ou via les entretiens menés sur le terrain, nous pouvons constater que des connaissances sont toujours présentes concernant les usages populaires des plantes médicinales. Néanmoins, certains usages anciens courants semblent avoir été oubliés. Des plantes qui, dans la littérature bretonne, semblaient être des incontournables telles que le nombril de Vénus ou la joubarbe des toits ou encore des préparations ancestrales comme l'huile de millepertuis sont sur le terrain relativement peu, voire pas du tout, mentionnées.

Malgré cela, d'autres remèdes répandus semblent aussi avoir marqués les personnes interrogées. Peuvent être cités dans ce cas les pétales de lis conservés dans l'alcool, le collier d'ail ou encore la chélidoine .

D'autre part, concernant les appellations en gallo et éventuellement en breton (bien que ce ne soit pas le département de Bretagne où le breton est le plus usité) des plantes médicinales, seules sont ressorties :

-cotias, flocaires, nunus (gal.) : digitale pourpre

-éclaire (gal.) : chélidoine

-hirondelle (gal.), krampouz muezik (bre.) : nombril de Vénus

-janotte (gal.) : conopode dénudé

Il est vrai que le gallo est, depuis, le XVIII<sup>e</sup> siècle, une langue en déclin. Souvent taxée péjorativement de « patois », elle cède la place rapidement au français dans les écoles, les institutions publiques, sur les documents officiels...De plus, au XIX-XX<sup>e</sup> siècle, étroitement associé au milieu rural, parler gallo est très mal vécu par ses locuteurs. Le français étant synonyme d'élévation sociale et intellectuelle, ce sont les gallésants eux-mêmes qui s'auto-censurèrent et qui précipitèrent le déclin de leur propre langue. Ainsi, beaucoup de parents cessèrent de le parler à la maison, rompant la transmission de cette langue à leurs enfants, dans le but de ne pas nuire à leur avenir social et professionnel (D'Hervé, 2005). Cela peut expliquer pourquoi, lors de mes entretiens, mes interlocuteurs étaient soit réticents soit dans l'incapacité de me fournir les noms gallo des plantes dont nous avons discutés.

Les plantes évoquées lors des enquêtes peuvent être classées en trois catégories : celles dont les usages sont identiques à ceux retrouvés dans la littérature bretonne, celles dont les usages sont proches de ceux retrouvés dans cette littérature et enfin les plantes dont les usages évoqués ne sont pas retrouvés dans cette littérature.

#### **3.1) Plantes dont les usages sont identiques à ceux retrouvés dans la littérature bretonne**

Certains usages recueillis pendant les enquêtes sont des usages que l'on retrouve couramment en Bretagne, voire dans d'autres régions françaises :

- L'ail comme vermifuge

Les vers sont une préoccupation majeure dans la médecine populaire bretonne. Le collier d'ail évoqué lors des entretiens est également cité dans « Enquête sur les remèdes traditionnels en Bretagne » (Auray, 2011). Dans cet ouvrage, il est indiqué à condition que les vers ne soient pas déjà montés à la tête.

Comme alternative au collier, qui, et cela a été évoqué pendant les entretiens, laissait parfois un mauvais souvenir, il pouvait être intéressant de suivre cette recette qui m'a également été confiée lors des entretiens : verser du lait bouillant sur les gousses d'ail pilées et aromatiser avec du sucre ou

du miel. On retrouve cette recette également en Bourgogne, Normandie, Picardie et Auvergne (Amir, 2010). En Bretagne, cette préparation pouvait servir également contre la grippe, les refroidissements et les maladies infectieuses (Amir, 2015).

- L'angélique contre les maux de ventre

L'emploi de la liqueur d'angélique contre les maux de ventre est également présent dans le Morbihan (Auray, 2011). Les branches doivent alors être mises à macérer dans de l'eau-de-vie et du sucre afin d'améliorer la digestion et de calmer les maux d'estomac. Là encore, cet usage n'est pas cantonné à la région Bretagne car la liqueur d'angélique a la même réputation dans le Nord-Pas-de-Calais, en Bourgogne ou dans les Alpes où elle est considérée également comme fortifiante en cas de refroidissement (Amir, 2010).

- La feuille de bardane comme anti-rhumatismal

L'application locale de feuilles de bardane pour soigner les douleurs et les rhumatismes est également évoquée lors d'entretiens à Peillac (56) menés par M. Auray. Il rapporte d'Ille-et-Vilaine un mode de préparation plus élaboré que celui recueilli personnellement : avant d'être appliquées, les feuilles étaient séchées sur la tuile à galette puis frottées avec du saindoux et appliquées très chaudes sur la zone atteinte (Auray, 2011). Mais la bardane possède un large éventail d'usages, connus dans la France entière : la racine est considérée comme dépurative et, à ce titre, est utilisée dans les problèmes issus d'un « encrassement du sang » (acné, furoncles, dartres en Bourgogne, dans les Vosges et le Jura), en usage externe, la feuille fraîche permettait de guérir les piqûres et coupures (dans les Pyrénées) (Amir, 2015).

- Les fleurs de camomille pour nettoyer les yeux

Bien que cet emploi fut également recueilli à Saint-Martin-sur-Oust (56) par Monsieur Auray (Auray, 2011), un problème se pose concernant l'identification de la plante. Dans mes enquêtes, mes interlocuteurs m'ont évoqué la camomille mais l'identification exacte n'a pu être faite. M. Auray, dans son ouvrage, évoque la partenelle ou grande camomille (*Tanacetum parthenium*, Astéracées). Bien que des différences botaniques existent, elle peut être facilement confondue avec la camomille romaine (*Chamaemelum nobile*, Astéracées) et la matricaire (*Matricaria recutita*, Astéracées). De plus ces trois espèces sont présentes en Bretagne. Toutefois, seules les deux dernières ont un usage traditionnel reconnu par l'Agence du Médicament « en cas d'irritation ou de gêne oculaire dues à des causes diverses comme une atmosphère enfumée, des efforts visuels soutenus, des bains de mer ou de piscine » (Bruneton, 2016). Du fait de la forte ressemblance entre ces trois espèces médicinales, il est possible que chacune d'elle ait été indifféremment utilisée en médecine traditionnelle et populaire. Toujours est-il que son activité « bonne pour les yeux » est reconnue dans les campagnes de la France entière (Amir, 2010).

- Le cataplasme de feuilles de chou pour les douleurs et l'arthrose

Le cataplasme de feuilles de chou est appliqué également sur les furoncles et les articulations douloureuses dans d'autres départements bretons comme le Morbihan (Auray, 2011) et d'autres régions françaises comme les Cévennes ou la Corrèze (Amir, 2010).

- Les latex verrucides
  - la chélideine

C'est la plante médicinale qui fait le plus consensus, l'efficacité du suc frais contre les verrues semble indéniable (Bézanger-Beauquesne, 1990). L'usage est identique en Ille-et-Vilaine, dans le Morbihan (Auray, 2011) et en Basse-Bretagne d'une manière générale (Flora Armorica ; Romieux, 1986) voire dans d'autres régions françaises (Amir, 2010). Quelques adaptations sont néanmoins mentionnées dans le Morbihan, à Saint-Jacut-les-Pins (faire saigner la verrue avant) ou aux

Fougerêts tout comme en Provence où c'est le jus de la racine qui est préconisé et non celui de la tige (Auray, 2011 ; Amir, 2010). L'usage pour nettoyer le bois est également retrouvé et semble être une particularité du pays gallo où la plante est nommée *étié*, *éclairé* ou *jaonette* (Auray, 2011).

- l'euphorbe

L'euphorbe est également utilisée en Basse-Bretagne comme verrucide (Flora Armorica). Plusieurs espèces semblent être concernées : *Euphorbia lathyris* aussi nommée épurge (Romieux, 1986) ou *Euphorbia peplus*, euphorbe des jardins (d'après mes enquêtes). Cela est sans doute dû au fait que la plupart des euphorbes sécrètent un latex blanc (Bonnier et al, 1990) qui peut être plus ou moins caustique et donc efficace contre les verrues.

- La sève de frêne dans les otites

On retrouve cet usage dans les enquêtes menées en Bretagne par M. Auray (Auray, 2011, ) où il est précisé que les branches doivent être vertes et qu'il faut récupérer la sève sur un coton qui est ensuite enfoncé dans l'oreille. Cet usage ne semble pas être retrouvé dans d'autres régions françaises.

- Les pansements de pétales de lis blanc

Cet usage est également très répandu dans toute la Bretagne et autres régions françaises. Souvent, c'est l'excipient qui varie : Calvados en Normandie ou Rhum dans les Pyrénées (Amir,2010). Bien que son indication première soit le soin des plaies infectées, celle-ci s'est étendue aux piqûres, furoncles, échardes...(Auray, 2011). Les pétales macérés dans de l'huile seraient plus spécifiquement employés pour soigner les brûlures (Romieux, 1986).

- Les marrons dans la prévention des rhumatismes

Cet usage magico-religieux des fruits du marronnier est répandu en Bretagne et en France (Auray, 2011).

- La tisane digestive de feuilles de menthe

La menthe s'avère être la plante la plus connue de tous pour favoriser la digestion. On la retrouve aussi sous forme de décoction (Auray, 2011). La tisane est également étendue aux vers, colites et météorisme (Amir, 2015).

- La feuille du nombril de Vénus comme cicatrisant

Cette plante, vraisemblablement très connue d'après la littérature bretonne, n'a pas eu beaucoup de succès lors de mes propres enquêtes (propriétés médicinales citées lors d'un unique entretien). Pourtant, beaucoup de façons de l'utiliser sont recensées. A Plourac'h (22), les feuilles sont chauffées au feu et appliquées avec du beurre sur les furoncles. En Ille-et-Vilaine, une préparation de feuilles bouillies et mélangées à de la mie de pain et de la graisse comme cataplasme sur les panaris a été rapportée (Auray, 2011). Une autre recette bretonne indique que les feuilles pilées et mélangées à leur poids en beurre puis cuites à feu doux permettent après filtration d'obtenir un onguent pour traiter divers problèmes de peau (Amir, 2015). Bien que cette plante semble être utilisée ailleurs en France (dans les Pyrénées, on frotte la feuille sur les piqûres d'orties pour les apaiser), c'est en Bretagne que l'on retrouve le plus grand usage du nombril de Vénus (Amir, 2015).

- La friction d'orties en cas de douleurs

Cette façon d'utiliser l'ortie est retrouvée aux Fougerêts (56) mais en prévention des rhumatismes plutôt qu'en traitement de la douleur. Un jus de feuilles d'orties était également consommé aux Fougerêts en cas de problèmes de digestion (Auray, 2011). Cette plante est également très usitée dans toutes les campagnes françaises : en usage externe d'abord où, dans toutes les régions, il est mentionné la flagellation avec des orties pour soulager tous types de douleurs : arthrose,

rhumatismes, lumbagos, sciatiques...en usage interne, l'ortie est aussi très connue : l'infusion de pousses d'orties est utilisée comme dépuratif en Alsace et la décoction de racines d'orties est indiquée comme fortifiant dans le Morvan et en Picardie (Amir, 2015).

- Le cataplasme de feuilles de parelle contre la furonculose

Cette indication est également mentionnée dans une des enquêtes de Monsieur Auray menée en Ille-et-Vilaine, à Saint-Gandon (35) où il est préconisé d'appliquer les feuilles mélangées à du saindoux sur les « clous » (furoncles) (Auray, 2011). A Guégon (56), c'est la décoction de racines à une posologie « d' un demi-verre le matin à jeun » qui est utilisée pour la furonculose et pour l'eczéma (Auray, 2011). Cet usage dépuratif, semblable à celui de la bardane se retrouve également plus largement en France (Chevallier, 1997). La feuille de parelle sert aussi à faire mûrir les panaris ou les abcès (Auray, 2011).

- La pomme de terre crue contre les brûlures

Il s'agit d'un usage encore très répandu en Bretagne voire en France (Auray, 2011). En effet, on retrouve cet usage dans d'autres régions comme le Limousin, la Picardie, les Alpes, la Normandie, la Provence ou les Vosges (Amir, 2015).

- La ronce

- les jeunes pousses contre les maux de gorge

Les propriétés astringentes de la ronce sont très connues en médecine populaire. L'usage de la tisane et des gargarismes de jeunes pousses de ronce en cas de maux de gorges mais aussi en cas d'irritation intestinale est connu en Bretagne (Auray, 2011). Les infusions de ronce peuvent aussi servir au soin des yeux rouges et des orgelets (Auray, 2011). Là encore, cette plante est reconnue comme médicinale dans la France entière, pour lutter contre les angines, maux de gorge, toux...qu'elle soit utilisée en décoction avec du vin (Provence) ou mélangée avec d'autres plantes adoucissantes (sauge et ortie dans les Pyrénées, mauve et violette dans les Landes).

Enfin, bien que cet usage n'ait pas été mentionné dans mes enquêtes ni dans celles de M. Auray, en Bretagne, l'extrémité de la ronce et les jeunes pousses peuvent être consommés lors de longues marches comme anti-fatigue (Amir, 2015).

- Les feuilles contre les abcès

Bien que mon enquête révèle un usage en l'état de la feuille, il existe des préparations plus élaborées pour soigner les abcès comme à Saint-Servais (29) où il fallait «faire bouillir les plus jeunes feuilles puis les appliquer bien chaudes sur l'abcès » (Auray, 2011).

Les feuilles pouvaient aussi servir en cas de maux de gorge ou gingivites. Contre la toux, une recette bretonne préconise de faire infuser une poignée de feuilles de ronce dans de l'eau d'orge (Amir, 2015).

- La tisane digestive, antitussive et anti-rhume de thym

Tout comme dans mon enquête, la tisane de thym est connue en Bretagne et plus généralement en France pour faciliter la digestion ainsi que pour dégager le nez et la gorge (Auray, 2011). Un usage en inhalation est également rapporté à Saint-Martin-sur-Oust (56) pour soigner les maux de tête et les rhumes (Auray, 2011).

- La tisane de tilleul pour favoriser le sommeil

L'effet calmant du tilleul est vraisemblablement bien connu (évoqué à quatre entretiens ainsi que dans la littérature bretonne et plus généraliste). Il est préconisé de boire une tisane de tilleul deux heures avant le coucher (Auray, 2011). Concernant la cueillette, le fait de ramasser l'inflorescence de tilleul quand une fleur sur trois est ouverte (procédé évoqué lors de l'entretien fait à Châtillon-en-

Vendelais) est également retrouvé aux Fougerêts (56). Enfin, à Saint-Martin-sur-Oust (56), des tilleuls sont plantés tout autour de la cour de l'école pour calmer les écoliers. En Ille-et-Vilaine une enquête menée par Monsieur Auray rapporte un usage secondaire du tilleul : on utilise en effet la deuxième écorce des jeunes pousses pour soigner les brûlures (Auray, 2011).

### 3.2) Plantes dont les usages sont similaires à ceux retrouvés dans la littérature bretonne

- l'avoine chaude contre les angines

Si, dans mon enquête, l'avoine a été mentionnée comme remède des angines, il existe à Tréguiedel (22) un remède assez proche pour traiter les bronchites. L'avoine y est utilisé sous forme de cataplasme chaud. Par contre du son chaud ou de la cendre chaude contenus dans une chaussette (comme l'avoine évoqué) appliquée sur la gorge est indiqué en cas de rhume (Auray, 2011).

- L'oignon en l'état comme hémostatique sur les plaies

Il existe effectivement une vertu hémostatique accordée à l'oignon en médecine populaire. Cependant, il s'agit d'un usage réservé aux saignements de nez qui consiste à tremper un linge dans un mélange de vinaigre et de jus d'oignon pour confectionner un tampon à appliquer dans le nez. Bien que ce soit principalement le bulbe qui est utilisé, la feuille est également employée sur les coupures par exemple (Amir, 2015). En pays gallo, il sert surtout de maturatif (Auray, 2011).

### 3.3) Plantes dont les usages sont non-retrouvés dans la littérature bretonne

Certains usages mentionnés dans mes enquêtes ne sont pas retrouvés dans la littérature concernant les remèdes bretons mais le sont parfois dans des ouvrages plus généralistes. Par exemple :

- le cataplasme d'absinthe contre les vers non retrouvé dans la littérature bretonne mais dont les propriétés anti-helminthiques de la thuyone contenue dans son huile essentielle sont connues (Bezanger-Beauquesne, 1990).
- le pissenlit contre les maux de gorge dont l'usage de la racine est cependant retrouvé dans les Vosges contre les refroidissements notamment (Amir, 2010).
- le poivre comme hémostatique

Ainsi, force est de constater que la majorité des usages mentionnés dans mon enquête menée en Ille-et-Vilaine (81%) sont homogènes à d'autres départements bretons . 12% seulement des informations collectées ne se retrouvent pas dans la littérature bretonne et enfin 7% de ces usages ont des points de ressemblance avec ceux déjà consignés dans la littérature bien que les indications ou les formes de préparations soient différentes. Cela montre qu'il y a probablement un fond commun régional breton de médecine populaire. De plus, certains usages sont communs à la Bretagne et au reste du territoire français (chélidoine, lis blanc, thym, menthe...) sous-entendant également un fond commun français de médecine populaire. Seul le nombril de Vénus indiqué dans la cicatrisation des plaies et la sève de frêne pour soigner les otites semblent être propre à la Bretagne.

## **4) Discussion et conclusion sur l'enquête ethnopharmacologique**

Les deux types d'enquêtes qui ont été menées (questionnaire diffusé par internet et ateliers en maisons de retraite) ont montré tous deux des avantages et des limites. Par rapport aux ateliers, le questionnaire internet m'a permis de cibler un plus large panel de personnes en terme d'âge ce qui pouvait être intéressant notamment en terme d'étude de la transmission des savoirs. En théorie, il aurait pu permettre également d'obtenir un grand nombre de réponses au vu de la puissance de diffusion des réseaux sociaux. Cependant très peu de réponses ont été obtenues. En effet, ce questionnaire est apparu trop long, trop chronophage, avec des tableaux trop nombreux, trop grands,

avec trop d'informations à donner et donc décourageants . De plus, la rigidité inhérente au support informatique enlève toute possibilité d'adapter son discours à l'interlocuteur qui, si il n'a pas compris les questions posées ne peut pas répondre correctement au questionnaire. Finalement, ce type de support ne semble pas adapté aux enquêtes ethnopharmacologiques qui nécessitent l'obtention d'informations précises et complètes.

Concernant les ateliers menés sous forme d'entretiens collectifs, leur avantage principal est que l'interaction avec les personnes participantes est possible : montrer des photos, échanger en temps réel, reformuler, demander des précisions...autant de notions qui sont indispensables à une enquête ethnopharmacologique réussie. L'usage d'un dictaphone s'est avéré essentiel afin de n'omettre aucune information. Par contre, le fait d'avoir à faire à plusieurs personnes simultanément pouvait compliquer l'exercice, notamment dans les ateliers où les répondants étaient nombreux. En effet, ayant un public de personnes âgées, leur attention pouvait décliner assez vite et pendant que l'échange était affiné avec une personne, les autres s'ennuyaient ou commençaient à discuter entre eux à voix basse entraînant un risque de perte des informations. S'ajoute à cela, malheureusement, les différents problèmes de santé inhérents à l'âge et qui peuvent compliquer la communication : la surdité, les problèmes d'élocution, de vision et bien entendu les problèmes de mémoire. Il aurait peut-être été opportun de compléter ces ateliers par des questionnaires écrits afin de contourner certains de ces problèmes de santé. Toutefois, cette expérience s'est avérée très positive à plusieurs points de vue : la majorité des personnes se sont prêtées au jeu avec entrain et bienveillance et ont réellement fait des efforts de mémoire pour aider à l'avancée de ce travail. Ces ateliers m'ont permis de créer, le temps d'un instant, un lien avec ces anciennes générations qui ont bien des choses à nous apprendre et qui ne sont pas toujours écoutées.

Enfin, il est à noter que ce sont surtout des femmes qui ont participé à ces ateliers. Cela peut être dû au fait qu'il y ait possiblement plus de femmes que d'homme dans les établissements pour personnes âgées (du fait de la différence de longévité entre les deux sexes) mais aussi que le soin par les plantes a toujours été l'apanage de la gente féminine.

En conclusion, il semblerait que le questionnaire internet n'a pas sa place dans une démarche ethnopharmacologique qui nécessite le recueil de nombreuses informations précises. Les entretiens directifs sont plus adaptés à cette démarche grâce aux échanges possibles. Ils ont été réalisés ici auprès de personnes âgées mais ils pourraient également être réalisés plus largement auprès d'un public plus jeune (comme à la médiathèque de Châtillon-en-Vendelais). Cependant pour pallier aux problèmes inhérents à l'entretien en groupe (plusieurs discussions menées en même temps avec risque de perte d'informations...), l'idéal serait de faire des entretiens particuliers, en tête à tête au risque de perdre cependant les possibilités de réminiscence collective. Il pourrait être intéressant également, comme le fait M. Christophe Auray, de prospecter au domicile des personnes réputées pour leurs connaissances des usages traditionnels régionaux des plantes médicinales. Enfin, pour compléter la démarche ethnopharmacologique entreprise lors de ce travail, il serait envisageable de retourner dans les établissements afin de leur présenter les résultats de la thèse. Là encore, le questionnaire internet montre ses limites puisque ce retour d'informations ne peut pas se faire avec cette méthode.

## Conclusion et perspectives

Ce travail constitue un voyage à travers les époques et le monde à la découverte des anciens usages des plantes médicinales et dont la destination finale est la Bretagne, terre de traditions par excellence.

Même dans les temps les plus reculés, les plantes ont toujours été les fidèles compagnes de santé de l'Homme. Que ces usages soient aujourd'hui validés scientifiquement ou non, cela n'enlève rien à cette relation privilégiée qui s'est construite au fil du temps ni à l'intérêt que l'on peut porter à l'étude de cette relation. Aujourd'hui, alors que cette dernière paraît moins solide, moins harmonieuse, le domaine de l'ethnopharmacologie permet de la sauvegarder en dépoussiérant les savoirs ancestraux, en leur faisant une place dans notre monde tourné vers l'industrie. Et ceci tout en imposant les garde-fous nécessaires pour éviter les dérives notamment grâce à des protocoles comme celui de Nagoya.

Après avoir présenté les apports de l'ethnopharmacologie au niveau international dans le domaine de la santé (anti-cancéreux, anti-paludiques...), un focus a été réalisé sur la Bretagne et ses nombreuses traditions populaires thérapeutiques. Sa végétation diversifiée, son histoire particulière ont permis le développement de traditions qui ont perduré au fil du temps, depuis « nos ancêtres les gaulois » jusqu'à aujourd'hui. Ainsi, d'anciens usages de plantes médicinales sont retrouvés encore de nos jours en Bretagne (ail, chélidoine, nombril de Vénus...).

Afin de contribuer aux recueils de ces usages, une enquête ethnopharmacologique a été menée sous forme de questionnaire internet et entretiens en maisons de retraite d'Ille-et-Vilaine. De nombreuses informations ont pu être recueillies. La majorité des usages évoqués des plantes médicinales a déjà été rapportée dans la littérature bretonne voir française (chélidoine, lis blanc...). Cependant quelques usages recueillis ne semblent pas connus (poivre) ou sont indiqués pour d'autres pathologies ou sous d'autres formes (avoine chaude, oignon). Il est donc important de continuer à collecter ces savoirs encore et encore et de les fixer afin qu'ils ne se perdent pas, d'une part car ils appartiennent à notre histoire et d'autre part car on ne peut prédire leur utilité future. Car si aujourd'hui certains semblent désuets voire complètement absurdes (marrons dans les poches pour les rhumatismes), il se peut que ce ne soit pas le cas pour tous et qui sait si, un jour, ils ne pourront pas s'avérer utiles car comme le disait Alexandre de Humboldt, naturaliste allemand du XVIII<sup>e</sup> siècle :

*« N'oublions pas que toutes les croyances populaires, même les plus absurdes en apparence, reposent sur des faits réels mais mal observés. En les traitant avec dédain, on peut perdre la trace d'une découverte. » (De Humboldt, 1807-1834)*

## Glossaire

Ce glossaire est établi d'après les sources citées ci-contre et précisées dans la bibliographie: [www.acadpharm.fr](http://www.acadpharm.fr); [www.larousse.fr](http://www.larousse.fr), <http://www.cnrtl.fr>.

**Alexitère** : Terme ancien désignant une préparation employée pour prévenir les effets d'un venin, d'un poison.

**Aménorrhée** : Arrêt ou absence anormale du flux menstruel depuis plusieurs cycles chez une femme en âge d'être réglée.

**Anémie pernicieuse (maladie de Biermer)** : Type d'anémie provoquée par l'absence de sécrétion du facteur intrinsèque gastrique (suite à une gastrite d'origine auto-immune) qui rend impossible l'absorption de vitamine B12 alimentaire par l'intestin et provoque ainsi un défaut à chaque stade de la division cellulaire des globules rouges.

**Anthroposophique (méd.)** : médecine alternative à la médecine conventionnelle, fondée par Rudolf Steiner en 1921. Elle repose sur une démarche d'observation de l'homme qui englobe, par méthode, les niveaux d'organisation corporel, physiologique, psychologique et individuel (Bourdot, 2013).

**Ascite** : Epanchement de lymphes dans le péritoine due à une hépatopathie, une hypertension portale ou une insuffisance hépatocellulaire.. Lorsque le volume de cet épanchement atteint quelques litres, il déforme la paroi abdominale.

**Astringent** : Qualifie ou désigne une substance qui provoque un resserrement des tissus, d'où, par voie externe, un effet antihémorragique et également antisudatif, et, par voie interne, un effet antidiarrhéique. En cosmétologie, se dit d'une substance utilisée pour resserrer les pores de la peau.

**Biotope** : Territoire offrant à une ou plusieurs espèces vivantes (microorganismes, animaux, végétaux) des conditions d'habitat (physiques, chimiques, climatiques) adaptées relativement stables, homogènes et équilibrées.

**Carreau** : maladie infantile caractérisée par un ventre gonflé et dur. Il s'agit probablement d'une infection des ganglions mésentériques provoquée par un manque d'hygiène.

**Catarrhe** : Inflammation aiguë ou chronique de la muqueuse de l'arbre respiratoire ou du complexe otorhinolaryngé avec hypersécrétion et écoulement de mucus sans pus.

**Cholagogue** : Qualifie ou désigne une substance qui entraîne la contraction de la vésicule biliaire, provoquant ainsi sa vidange, et secondairement la contraction des autres voies biliaires extrahépatiques avec relâchement du sphincter d'Oddi.

**Cholérétique** : Qualifie ou désigne une substance qui favorise la cholérèse, c'est-à-dire la production de bile par le foie.

**Coxarthrose** : arthrose de la hanche.

**Croup** : Diphtérie maligne aiguë compliquant une infection à corynébactéries voire une allergie. Caractérisée par une respiration difficile et striduleuse, secondaire à une angine diphtérique grave ou primitive. Elle est provoquée principalement chez le jeune enfant par les fausses membranes qui obstruent le larynx et provoquent l'asphyxie.

**Dartres** : Affection cutanée résultant d'une altération de l'épiderme, se manifestant par de petites desquamations fines, blanchâtres, siégeant essentiellement au niveau du visage, sous la forme de plaques

arrondies, sèches et squameuses.

**Décoction** : Procédé de dissolution et d'extraction partielles, par exemple par l'eau ou l'alcool, consistant à maintenir la matière première en contact avec le solvant, à l'ébullition. Le produit est un décocté.

**Diurétique** : Désigne ou qualifie une substance qui augmente la diurèse et notamment, l'excrétion du sodium.

**Dysenterie** : Maladie inflammatoire du côlon caractérisée par des exonérations de selles afécales, parfois mêlées de sang et par des douleurs abdominales. Elle est causée soit par des entérobactéries (dysenterie bacillaire) ou par une parasitose (dysenterie amibienne).

**Emphysème** : Anomalie chronique par dilatation des alvéoles et des lobes pulmonaires pouvant aller jusqu'à la rupture des cloisons alvéolaires.

**Emplâtre** : Préparation souple, adhésive, contenant une ou plusieurs substances actives et destinée à être placée sur la peau en vue de maintenir un contact étroit entre la peau et les substances actives de telle sorte que celles-ci puissent être absorbées lentement ou agir comme agents protecteurs ou kératolytiques. La base adhésive, étalée sur un matériau approprié, est recouverte d'une protection à retirer au moment de l'emploi.

**Enthéogène** : Qui engendre Dieu, ou un sentiment divin, à l'intérieur de soi (surtout pour qualifier des psychotropes utilisés à des fins religieuses ou mystiques).

**Epistaxis** : Saignement de nez.

**Erysipèle** : Dermohypodermite bactérienne aiguë non nécrosante causée le plus souvent par un streptocoque *Streptococcus pyogenes* groupe A, localisée aux membres inférieurs dans 90 % des cas. Traduite par un placard avec rougeur et induration cutanées (visage, membres inférieurs), elle est associée à de la fièvre et des frissons. Elle peut être à l'origine d'une septicémie.

**Fluxion** : afflux de sang ou de tout autre liquide organique dans une partie du corps.

**Gonarthrose** : arthrose du genou.

**Gourme** : nom vulgaire de l'impétigo. C'est une infection bactérienne de la peau due au staphylocoque doré ou à un streptocoque et qui touche essentiellement les enfants de moins de dix ans.

**Gravelle** : Ancien nom de la lithiase rénale. Il s'agit de concrétions et cristaux par accrétion d'un cristal de sel de calcium ou d'acide urique dans le tissu rénal provoquant un syndrome inflammatoire et douloureux.

**Hématémèse** : Rejet par la bouche, au cours d'efforts, de vomissements de sang digéré (sang noir) ou non, pur ou mêlé à des aliments.

**Hémoptisie** : vomissements de sang provenant des voies respiratoires et provoqués par la rupture d'un vaisseau sanguin.

**Humorale (méd)** : médecine basée sur la théorie des humeurs fondée par Hippocrate et qui considère que la santé de l'âme comme celle du corps réside dans l'équilibre des humeurs (sang, phlegme, bile jaune, bile noire) et des qualités physiques (chaud, froid, sec, humide) qui les accompagnent.

**Hydropisie** : terme ancien désignant tout épanchement de sérosité dans une cavité naturelle du corps. A ce titre, peut être synonyme d'oedème.

**Loupe** : Tumeur enkystée qui vient sous la peau, qui s'élève en rond et augmente quelquefois jusqu'à une extrême grosseur.

**Manducation** : Ensemble des fonctions antérieures à la digestion, comprenant la préhension, la mastication, la sécrétion salivaire et la déglutition.

**Néphrite** : Inflammation aiguë ou chronique du tissu rénal d'étiologie allergique, infectieuse, toxique ou traumatique.

**Panaris** : Pathologie infectieuse aiguë primitive d'un segment cutané ou sous-cutané du doigt, du pourtour de l'ongle ou de sa matrice. Il peut aussi affecter un orteil. Il survient notamment après un traumatisme minime (piqûre par écharde ou autre objet) qui permet la pénétration de l'agent infectieux.

**Phlyctène** : Décollement délimité et circonscrit de l'épiderme, bulleux ou vésiculeux avec collection de sérosité claire. Elle s'observe, en particulier, au cours des brûlures du second degré, de frottements répétés, d'exposition à des produits chimiques, de gelures ou d'une infection bactérienne.

**Prolapsus** : Terme générique désignant toute descente anormale d'organe ou de l'un de ses segments, hors de sa localisation physiologique, suite à la déficience des éléments musculo-ligamentaires de soutien.

**Révulsif** : Qualifie ou désigne une substance ou tout autre moyen capable de décongestionner un endroit du corps en attirant le sang en un autre endroit, par exemple un sinapisme appliqué sur la peau. Qualifie aussi l'effet obtenu.

**Rubéfiant** : Qualifie ou désigne une substance dont l'application cutanée provoque une rougeur, par vasodilatation intense et passagère, due à l'irritation de la peau.

**Taxon** : Unité systématique regroupant tous les organismes vivants qui possèdent des caractères définis et communs, permettant de les classer au sein de cette unité. Cette unité de classification s'insère dans les différentes catégories hiérarchisées, sans que son niveau ait besoin d'être précisé.

**Tisane** : Préparation aqueuse buvable obtenue à partir de plantes par décoction, infusion ou macération. La préparation est réalisée au moment de l'emploi.

**Uvéal** : Qualifie tout ce qui se rapporte à l'uvée, membrane intermédiaire de l'œil, pigmentée et vasculaire, située entre la sclérotique (enveloppe externe de l'œil) et la rétine.

**Vulnéraire** : Qui guérit les blessures, les plaies.

## BIBLIOGRAPHIE

### Ouvrages et articles :

ADENOT I. ET COLL., Les pharmaciens et les plantes. Cahier de l'Ordre National des Pharmaciens n°5. 2014.

AMIR M. Vieux remèdes de Bretagne. Rennes, France : Ouest-France, 2015.

AMIR M. Vieux remèdes de nos grands-mères. Rennes, France : Ouest-France, 2010.

AURAY C. Enquête sur les remèdes traditionnels en Bretagne. Rennes, France : Ouest-France, 2011.

AUROI. Rapport d'information déposé par la commission des affaires européennes sur la ratification et la mise en œuvre du protocole de Nagoya. Paris, Assemblée Nationale : 2012 ; n°396

BAILLY A. Dictionnaire grec-français. Paris, France : Hachette, 2000.

BEAL A., L'ethnopharmacologie a travers l'exemple de l'iboga: la conservation des savoirs thérapeutiques ethniques et leur transfert en médecine occidentale [Thèse d'exercice]. Nantes, France : Université de Nantes ; 2014.

BIGGS R. Medicine, surgery and public health in Ancient Mesopotamia. JAAS. 2005 ; 19(1):4.

BONNIER G, LAYENS G, Flore complète portative de la France, de la Suisse et de la Belgique, Paris, France : Belin, 1986.

BORRMANS M. Les religions, l'éthique et la philosophie. Histoire de l'humanité . 2008 ; 6 : 281-287.

BOTINEAU M. Les Plantes du jardin médiéval. Paris, France : Belin, 2003.

BOUTEILLER M. Médecine populaire d'hier et d'aujourd'hui. Paris, France : Maisonneuve & Larose, 1966.

BRUNETON J. Pharmacognosie, phytochimie, plantes médicinales. Paris, France : Tec & Doc, 2016.

BRUNETON J. Plantes toxiques : végétaux dangereux pour l'Homme et les animaux. Paris, France : Tec & Doc, 2005.

CASSARD J-C. La mort et les hommes en Bretagne au haut Moyen-Age. Annales de Bretagne et des pays de l'Ouest. 1998; 95(2) : 14-164.

CHAUVEAU S. Médicaments et société en France au 20<sup>e</sup> siècle. Vingtième siècle, revue d'Histoire. 2002 ; 1(73) : 169-185.

CHEVALLIER A. Encyclopédie des Plantes Médicinales : identification, préparation et soins. Paris, France : Larousse, 1997.

CROSS T , SLOVER. C. Ancient Irish Tales. NY, USA : Henry Holt & Co., 1936.

DE HUMBOLDT A. Voyage aux régions équinoxiales du Nouveau Continent. ; Paris, France : Mazé, 1820.

DE LONGUEMAR M. Rapport sur une inscription tracée sur une lame d'argent et découverte à Poitiers. Bull. Soc. Antiquaires de l'Ouest. 1859 ; 9 : 7.

DELPAS C. Chroniques de la Biopiraterie. Montreuil, France : Omniscience, 2012.

- DELPONT ET COLL. La médecine au temps des califes [livre de l'exposition]. Gand, Belgique : Lévi, 1996.
- DOMAINE DEPARTEMENTAL DE LA ROCHE-JAGU. Des Hommes et des Plantes qui soignent. [livre de l'exposition]. Rennes, France : Ouest-France, 2015.
- DUHAMEL M. Histoire du peuple breton. Paris, France : Editions de « War Sao », 1939.
- EMA. Committee on Herbal Medicinal Product. Assessment Report on *Hypericum perforatum* L. herba. 2009 : 16.
- FAVA M. ET COLL. A double-blind, randomized trial of St John's wort, fluoxetine, and placebo in major depressive disorder. J. Clin. Psychopharmacol. 2005 ; 25(5) : 441-7
- FLEURENTIN J. L'ethnopharmacologie au service de la thérapeutique : sources et méthodes. Biofutur. Juil/Août 2008 ; n° 290 : 28-31.
- FLEURENTIN J. ET COLL. Traditions thérapeutiques et médecines de demain. Rennes, France : Ouest-France, 2011.
- GALL L. Nommer et dire la flore. In : FLORA ARMORICA, Savoirs populaires sur la flore en Centre Ouest Bretagne.
- GARRETT ET GRISHAM, Vinblastine et Vincristine in : Biochimie, Paris, France : De Boeck, 2000.
- GASTPAR M. ET COLL. Comparative efficacy and safety of a once-daily dosage of hypericum extract STW3-VI and citalopram in patients with moderate depression : a double-blind, randomised, multicentre, placebo-controlled study. Pharmacopsychiatry. 2006;39(2):66-75.
- GILDAS D'Hervé. Le gallo dans l'enseignement, l'enseignement du gallo. Marges Linguistiques, Rennes, France. M.L.M.S. Publisher, 2005.
- HELIAS P-J. Le Cheval d'Orgueil. Paris, France : Plon, 1998.
- HOMBOURGER C. Le curcuma, de l'épice au médicament [Thèse d'exercice]. Nancy, France : Université Henri Poincaré ; 2010.
- IFN (INVENTAIRE FORESTIER NATIONAL). Les résultats issus des campagnes d'inventaire 2005 à 2009 : Les résultats pour la région Bretagne. 2010.
- KRUTA V. Les Celtes, Histoire et Dictionnaire. Paris, France : Robert Laffont, 2001.
- LE BRAZ A. Magies de la Bretagne. Paris, France : Robert Laffont, 1994.
- LE MONIES DE SAGAZAN R. Une ordonnance médicale du Ve siècle en Gaule. Revue d'histoire de la pharmacie, 1985 ; 73(264) : 49-52.
- LEONARD J. Les médecins de l'Ouest au XIX<sup>e</sup> siècle. Annales de Bretagne et des pays de l'Ouest. 1979 ; 86(1) : 152-160.
- LE SCOUEZEC G. La médecine en Gaule, Guipavas, France : Kelenn, 1976.
- LIEUTAGHI P. ET COLL., Aux origines des Plantes 2 : des Plantes et des Hommes. Paris, France : Fayard, 2008.

- MAREC Y, Les Hôpitaux de Rouen du Moyen âge à nos jours. Dix siècles de protection sociale Paris, France : PTC, 2005.
- MARX J. Que sais-je : Les littératures celtiques. Vendôme, France : Presses universitaires de France, 1959.
- MINISTERE DE L'ÉCOLOGIE, DU DÉVELOPPEMENT DURABLE, DES TRANSPORTS ET DU LOGEMENT. Accès aux ressources génétiques et partage des avantages issus de leur utilisation (APA) [Brochure explicative], 2011.
- MOTTE-FLORAC E. Quelques problèmes posés par l'ethnopharmacologie et la recherche pharmaceutique sur les substances naturelles. Journal des anthropologues. 2002 ; 88-89 : 53-78.
- PECKER J. La santé en Bretagne. Paris, France : Hervas, 1992.
- PELT J-M. Drogues et plantes magiques. Paris, France : Horizons de France, 1971.
- PELT J-M. Les nouveaux remèdes naturels, La Flèche, France : Marabout, 2004.
- PELT J-M. Les vertus des Plantes. Paris, France : Du Chêne, 2009.
- PICHARD G. ROLLAND B. CRPF Bretagne. Guide des plantes indicatrices des milieux forestiers bretons. 2009.
- POUSSET J-L. Place des médicaments traditionnels en Afrique. Médecine Tropicale. 2006 ; 66 : 606-609.
- ROMIEUX P. Les Vieux Remèdes Bretons. Aigre, France : Séquences, 1986.
- ROUSSEL B. Savoirs locaux et conservation de la biodiversité : renforcer la représentation des communautés. Mouvements. 2005 ; 4(41) : 82-88.
- ROUSSEL C-Y. Plantes médicinales et traditions en Bretagne. Spézet, France : Keltia Graphic, 2007.
- ROUXEL M. Bilan démographique 2015 : le solde naturel breton est négatif. Insee Analyses Bretagne n° 43. Juin 2016.
- SCIMECA D. La médecine traditionnelle chinoise au quotidien. Monaco : Alpen, 2014.
- SECRETARIAT DE LA CONVENTION SUR LA DIVERSITE BIOLOGIQUE. Protocole de Nagoya sur l'accès aux ressources génétiques et le partage juste et équitable des avantages découlant de leur utilisation relatif à la convention sur la diversité biologique. Montréal, Canada : 2012.
- SOCIETE FRANCAISE D'ETHNOPHARMACOLOGIE. Colloque. Médicaments et aliments, approche ethnopharmacologique: II<sup>e</sup> colloque. Heidelberg, Allemagne : Orstom, 1996.
- STEWART B. ET KLEIHUES P. Incidence mondiale du CCR chez la femme in : Le cancer dans le monde. Lyon, France : IARCPress, 2005.
- STEWART B. ET KLEIHUES P. Incidence mondiale du cancer de la prostate in : Le cancer dans le monde. Lyon, France : IARCPress, 2005.
- SZEGEDI A. ET COLL. Acute treatment of moderate to severe depression with hypericum extract WS 5570 (St John's wort) : randomised controlled double blind non-inferiority trial versus paroxetine. BMJ. 2005 ; 330(7490) : 503.
- TEYSSÉDRE A. Vers une sixième grande crise d'extinction ? Biodiversité et changements globaux. Paris, France : ADPF, 2004 : 24-27.

VU T. L'artémisinine et l'artésunate dans le traitement du paludisme au Vietnam (1984-1999). Bull Soc Pathol Exot. 2002 ; 95(2) : 86-88.

YANG S. : The divine farmer's materia medica : a translation of the Shen Nong Ben Cao Jing. Boulder, Etats-Unis : Blue Poppy Press, 1998.

### **Pages internet :**

ARBRE CELTIQUE. La médecine par les plantes. [En ligne]. [cité le 12 avr 2016].  
Disponible : <http://encyclopedia.arbre-celtique.com/medecine-par-les-plantes-1397.htm>

BOMBOY A. Les peuples indigènes contre le changement climatique. [En ligne]. Jan 2015 [cité le 22 août 2016].

Disponible : [http://www.cite-sciences.fr/fr/ressources/science-actualites/detail/news/les-peuples-indigenes-sont-essentiels-pour-combattre-le-changement-climatique/?tx\\_news\\_pi1%5Bcontroller%5D=News&tx\\_news\\_pi1%5Baction%5D=detail&cHash=dac3536c708b81c200d76653e30f50e2](http://www.cite-sciences.fr/fr/ressources/science-actualites/detail/news/les-peuples-indigenes-sont-essentiels-pour-combattre-le-changement-climatique/?tx_news_pi1%5Bcontroller%5D=News&tx_news_pi1%5Baction%5D=detail&cHash=dac3536c708b81c200d76653e30f50e2)

BOURDOT A., Qu'est ce que la médecine anthroposophique ? [En ligne]. 2013 [cité le 07 nov. 2016].  
Disponible : <http://www.polemost.fr/assises-2013/qu27est-ce-que-la-medecine-anthroposophique.pdf>

CHRU LILLE. Les plantes toxiques de Noël. [En ligne]. [cité le 13 sept 2016].  
Disponible : <http://cap.chru-lille.fr/~cap/GP/magazines/102486.html>

CLIMATE-DATA. Climat : Brennilis. [En ligne]. [cité le 16 sept 2016].  
Disponible : <http://fr.climate-data.org/location/343821/>

CLIMATE-DATA. Climat : Fougères. [En ligne]. [cité le 16 sept 2016]  
Disponible : <http://fr.climate-data.org/location/7860/>

CNTRL. Limon. [En ligne]. [cité le 10 mai 2016].  
Disponible : <http://www.cnrtl.fr/definition/limon>

COTTON S. Artemisinin. [En ligne]. 2013 [cité le 07 nov. 2016].  
Disponible : <http://www.chm.bris.ac.uk/motm/artemisinin/artemisininh.htm>

DICTIONNAIRE DE L'ACADÉMIE NATIONALE DE PHARMACIE. [En ligne]. 2016.  
Disponible : <http://dictionnaire.acadpharm.org/w/Acadpharm:Accueil>

EVANS R. ET COLL., Tabernanthe iboga, in : A Golden Guide to Hallucinogenic Plants. New-York, USA : Golden Press. [En ligne]. 1976 [cité le 07 nov. 2016]  
Disponible : <https://www.flickr.com/photos/hgcharing/6935585101>

FRANCE LIBERTES. Qu'est-ce que la biopiraterie ? [En ligne]. [cité le 10 juil 2016].  
Disponible : [http://www.france-libertes.org/-Qu-est-ce-que-la-biopiraterie-.html#.V\\_X4eiTnq-c](http://www.france-libertes.org/-Qu-est-ce-que-la-biopiraterie-.html#.V_X4eiTnq-c)

FRANCE LIBERTES. La biopiraterie : Comprendre, résister, agir. [En ligne]. [cité le 10 juil 2016].  
Disponible : [http://www.france-libertes.org/IMG/pdf/livret\\_fr\\_310512.pdf](http://www.france-libertes.org/IMG/pdf/livret_fr_310512.pdf)

FRANCE LIBERTES. Pélargonium africain (pélargonium sidoides et le pélargonium reniforme). [En ligne]. 2007 [cité le 12 juil 2016].

Disponible : [http://www.france-libertes.org/IMG/pdf/\\_fiche\\_pelargonium\\_.pdf](http://www.france-libertes.org/IMG/pdf/_fiche_pelargonium_.pdf)

GINAD. Mescaline. [En ligne]. [cité le 25 mars 2016].

Disponible : <http://www.ginad.org/fr/drugs/drugs/292/mescaline>

GOUTAREL R. ET COLL. Les rituels gabonais de l'iboga. [En ligne]. [cité le 25 mars 2016]

Disponible : <http://www.bwiti.org/fr/fr/goutarel/bwtsogho.htm>

GRANGER R. Le Bilan démographique 2013 en Bretagne. [En ligne]. Juin 2014 [cité le 07 mars 2016].

Disponible : [http://www.insee.fr/fr/themes/document.asp?reg\\_id=2&ref\\_id=21343](http://www.insee.fr/fr/themes/document.asp?reg_id=2&ref_id=21343)

IFN. La densité des haies en France. [En ligne]. 2007 [cité le 07 nov. 2016].

Disponible : <http://www.polebocage.fr/-Les-bocages-et-les-haies-en-France-.html>

LA DECLARATION DE BERNE. Pillage de Rooibos : Nestlé accusé de biopiraterie en Afrique du Sud. [En ligne]. Mai 2010 [cité le 12 juil 2016].

Disponible : [https://www.publiceye.ch/fr/medias/communiquede-presse/press/pillage\\_de\\_rooibos\\_nestle\\_accuse\\_de\\_biopiraterie\\_en\\_afrique\\_du\\_sud/](https://www.publiceye.ch/fr/medias/communiquede-presse/press/pillage_de_rooibos_nestle_accuse_de_biopiraterie_en_afrique_du_sud/)

LUPUNA. Yato' Ramuesh : Plantas Medicinales Yaneshas. 2010 [cité le 07 nov. 2016]

Disponible : <http://associationlupuna.blogspot.fr/2010/10/novembre-presentation-du-livre-plantas.html>

MARNAIS J-P. Jardin médiéval de Melle. [En ligne]. [cité le 07 nov. 2016].

Disponible : <http://www.poitou-charentes.culture.gouv.fr/pages/section6/jardins/longdesc.php?id=37>

METEO FRANCE. Zones climatiques de Bretagne. [En ligne]. [cité le 07 nov. 2007].

Disponible : <http://www.bretagne.developpement-durable.gouv.fr/historique-et-dimension-regionale-a2174.html>

MONTIEL O-M. Azadirachta indica. [En ligne]. [cité le 07 nov. 2016].

Disponible : <http://tropicos.org/Image/87826>

MUSAGORA. « La disparition des druides », Pline l'Ancien, *Histoire naturelle*, XXX, 4, 13. [En ligne]. [cité le 19 fév 2016].

Disponible : <https://www.reseau-canope.fr/cndpfileadmin/musagora/mondes-antiques-mondes-modernes/bardes-devins-et-druides/la-disparition-des-druides-en-gaule/la-disparition-des-druides-pline-lancien-histoire-naturelle-xxx-4-13/>

MUSAGORA. Pline l'Ancien, Histoire Naturelle, XVI, Le gui. [En ligne]. [cité le 19 fév 2016].

Disponible : [http://www.cndp.fr/archive-musagora/gaulois/textes/latinbi/Pline\\_ancien\\_16\\_dr.pdf](http://www.cndp.fr/archive-musagora/gaulois/textes/latinbi/Pline_ancien_16_dr.pdf)

NATIONAL LIBRARY OF MEDICINE. Papyros Ebers (Ebers Papyrus) Leipzig, 1875, Bethesda, USA. [En ligne]. [cité le 07 nov 2016].

Disponible :

[https://www.nlm.nih.gov/archive/20120918/hmd/breath/breath\\_exhibit/MindBodySpirit/IIBa18.html](https://www.nlm.nih.gov/archive/20120918/hmd/breath/breath_exhibit/MindBodySpirit/IIBa18.html)

PEREZ E. Bref historique de la médecine chinoise. [En ligne]. Juillet 2014 [cité le 03 janvier 2016].

Disponible : <http://www.coursdemedecinechinoise.com/historique-de-la-medecine-chinoise.html>

PMTA. Sirop Balembo. [En ligne]. [cité le 07 nov. 2016].

Disponible :

[http://www.ecames.org/pmta/index.php?option=com\\_hikashop&ctrl=product&task=show&cid=2&name=balembo-sirop-enfant&Itemid=432](http://www.ecames.org/pmta/index.php?option=com_hikashop&ctrl=product&task=show&cid=2&name=balembo-sirop-enfant&Itemid=432)

Portail de l'information environnementale en Bretagne. Les sols bretons des natures singulières [En ligne]. 2015 [cité le 11 août 2016]

Disponible : <http://www.bretagne-environnement.org/Media/Dossiers/Les-sols/Des-natures-singulieres>

Portail de l'information environnementale en Bretagne. Répartition des sols les plus fréquents dans les pédopaysages bretons. [En ligne]. [cité le 07 nov. 2016].

Disponible : <http://www.bretagne-environnement.org/Media/Atlas/Cartes/Repartition-des-sols-les-plus-frequents-dans-les-pedopaysages-bretons>

QANTARA. L'herbier du Pseudo-Apulée. [En ligne]. [cité le 15 juin 2016].

Disponible : [http://www.qantara-med.org/qantara4/public/show\\_document.php?do\\_id=1532](http://www.qantara-med.org/qantara4/public/show_document.php?do_id=1532)

ROVILLE M. Naissance d'un concept et d'un mot. [En ligne]. [cité le 06 mars 2016].

Disponible : [http://www.cnrs.fr/cw/dossiers/dosbiodiv/index.php?pid=decouvrir&savoir\\_id=savoir\\_al](http://www.cnrs.fr/cw/dossiers/dosbiodiv/index.php?pid=decouvrir&savoir_id=savoir_al)

STABILIS. Digitaline. [En ligne]. 2016 [cité le 07 nov. 2016].

Disponible : <http://www.stabilis.org/Monographie.php?IdMolecule=171>

STABILIS. Quinine. [En ligne]. 2016 [cité le 07 nov. 2016].

Disponible : <http://www.stabilis.org/Monographie.php?IdMolecule=384>

SURVIVAL FRANCE. Selon la Banque mondiale, les peuples indigènes sont les meilleurs gardiens de l'environnement. [En ligne]. Déc 2011 [cité le 20 août 2016].

Disponible : <http://www.survivalfrance.org/actu/7872>

SCHWABE PHARMA. Umckaloabo®. [En ligne]. [cité le 07 nov. 2016].

Disponible : <http://www.umckaloabo.ch/fr/umckaloabo/questions-frequentes/>

TELA BOTANICA. *Conopodium majus* (Gouan) Loret. [En ligne]. 2011 [cité le 26 juil 2016]

Disponible : <http://www.tela-botanica.org/bdtfx-nn-18669-synthese>

TROPICOS. [En ligne.]

Disponible : <http://www.tropicos.org/Home.aspx>

STANG D. *Dissotis rotundifolia*. [En ligne]. 2007 [cité le 07 nov. 2016]

Disponible : <http://tropicos.org/Image/100112055>

VALO M. Un institut français accusé de « piller » les savoirs traditionnels. Le Monde. [En ligne]. Fév 2016 [cité le 12 juil 2016].

Disponible : [http://www.lemonde.fr/planete/article/2016/02/01/des-chercheurs-francais-accuses-de-biopiraterie\\_4856892\\_3244.html](http://www.lemonde.fr/planete/article/2016/02/01/des-chercheurs-francais-accuses-de-biopiraterie_4856892_3244.html)

WIKIPEDIA. Bretagne. [En ligne]. [cité le 07 jan 2016].

Disponible : <https://fr.wikipedia.org/wiki/Bretagne>

WIKIPEDIA. *Conopodium majus*. [En ligne]. [cité le 26 juil 2016].

Disponible : [https://fr.wikipedia.org/wiki/Conopodium\\_majus](https://fr.wikipedia.org/wiki/Conopodium_majus)

WIKIPEDIA. Figures 2 à 4, 6, 8 à 10, 12, 14, 16, 24 et 29 à 55. [En ligne]. [cité le 07 nov 2016].

## Résumé

Depuis des milliers d'années, les Hommes ont utilisé les végétaux pour se soigner. Des usages des plantes médicinales sont retrouvés partout dans le monde. Certains sont le fruit d'une longue tradition de transmission orale, d'autres ont été très tôt mis par écrit et conservés jusqu'à notre époque. De la médecine populaire chinoise à la médecine populaire occidentale, les ethnopharmacologues ne cessent de rassembler ces savoirs populaires, de les étudier et d'en tirer des enseignements qui ont été les précurseurs de grandes découvertes en matière de thérapeutique. Ce domaine de recherche, à la croisée des chemins entre plusieurs disciplines scientifiques, répond à une méthodologie et à des principes qu'il convient de suivre pour étudier au mieux ces savoirs dans le respect des intérêts de toutes les parties .

Afin d'expérimenter, à petite échelle, la démarche ethnopharmacologique, deux types d'enquêtes ont été réalisées. L'une s'appuyant sur les possibilités qu'offre l'outil informatique et internet a pris la forme d'un questionnaire en ligne. L'autre a été effectuée sous forme d'entretiens collectifs menés au sein de cinq maisons de retraite situées dans le département de l'Ille-et-Vilaine, en région Bretagne, terre de traditions par excellence.

Certaines informations collectées sont retrouvées dans la bibliographie bretonne alors que d'autres paraissent inédites ou légèrement modifiées. Ces enquêtes ont donc contribué à la sauvegarde des savoirs populaires.

Mots-clés : Ethnopharmacologie, Plantes médicinales, Biopiraterie, Bretagne, Enquête de terrain, Ille-et-Vilaine, Traditions populaires.

## **SERMENT DE GALIEN**

**\*\*\***

**Je jure, en présence de mes maîtres de la faculté et de mes condisciples :**

**D'honorer ceux qui m'ont instruit dans les préceptes de mon art et de leur témoigner ma reconnaissance en restant fidèle à leur enseignement.**

**D'exercer dans l'intérêt de la santé publique, ma profession avec conscience et de respecter non seulement la législation en vigueur, mais aussi les règles de l'honneur, de la probité et du désintéressement.**

**De ne jamais oublier ma responsabilité, mes devoirs envers le malade et sa dignité humaine, de respecter le secret professionnel.**

**En aucun cas, je ne consentirai à utiliser mes connaissances et mon état pour corrompre les mœurs et favoriser des actes criminels.**

**Que les hommes m'accordent leur estime si je suis fidèle à mes promesses.**

**Que je sois couverte d'opprobre et méprisée de mes confrères si j'y manque.**